

La demande du Front commun, selon le CPQ

Un salaire minimum de \$11.89 l'heure

par Pierre VENNAT
Un autre pas important dans la guerre de chiffres que ne manqueront pas de se livrer le gouvernement et le Front commun CEQ - FTQ - CSN vient d'être franchi alors que les économistes du Conseil du patronat du Québec

craignant pour l'entreprise privée, ont estimé à \$11.89 l'heure la rémunération totale minimum réclamée par les syndiqués «pour une heure effectivement travaillée» dans le secteur public.
Pour en arriver à ces calculs, les économistes du CPQ commen-

cent d'abord par faire valoir que la demande syndicale dans le cadre des négociations qui s'amorcent actuellement entre l'Etat et le Front commun est un salaire hebdomadaire minimum de \$265 pour une semaine de travail de 35 heures, ce qui fait déjà

un salaire horaire minimum de \$7.57.
Mais, ajoutent-ils, dans le secteur public, 20.6 p. cent de la masse salariale est payée «pour le temps chômé», et les autres formes de rémunération qui s'ajoutent au salaire représentent

25.58 p. cent de la masse salariale (primes, temps supplémentaire, etc.).
Quant à «temps chômé», cela inclut les pauses-café, les congés et vacances payées ainsi que les absences rémunérées pour maladie.

Cela permet donc au CPQ d'affirmer que la proposition syndicale équivaut à demander une rémunération totale minimum de \$11.89 pour une heure de travail effectif dans le secteur public et para-public.
Voir FRONT en page A 6

la presse

LE PLUS GRAND
QUOTIDIEN
FRANÇAIS
D'AMÉRIQUE

MONTREAL,
JEUDI 22 FEVRIER 1979,
95e ANNÉE, no 45,
68 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS

ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI \$1.75

MÉTÉO

Dégagement en matinée
Minimum: —7 Maximum: —3
Demain: Nuageux avec pluie
Détails à la page A 2

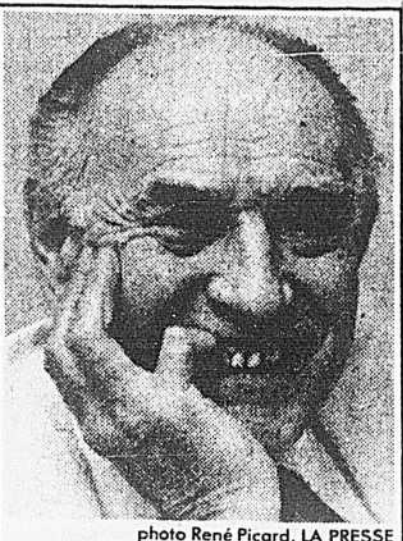


photo René Picard, LA PRESSE

Peter Treu, soulagé mais amer

Après quatre années qui furent pour lui un cauchemar, Alexandre Peter Treu va pouvoir mener enfin une vie normale. La «farce sinistre» qu'a constitué pour lui l'accusation de violation de la loi des secrets officiels, accusation dont il fut libéré en appel, après avoir été condamné à trois ans de prison en première instance, est maintenant chose du passé. Mais, a-t-il avoué au cours d'une entrevue à LA PRESSE, s'il reprend aujourd'hui confiance en la justice canadienne, il n'en conserve pas moins beaucoup d'amertume.

— page A 3

l'économie Culinar achète Stuart

Culinar, qui fabrique les gâteaux Vachon, vient d'acheter la compagnie Stuart, son concurrent le plus important sur le marché canadien des petits gâteaux. Comme toutes les autres filiales de Culinar, Stuart conservera son autonomie et continuera à faire concurrence à Vachon au Québec et en Ontario.

— page B 1



photo Robert Mailloux, LA PRESSE

Un enlèvement raté

par Andrée LEBEL

Il y a des choses difficiles à prévoir pour les étudiants. Par exemple, que l'annonceur Bernard Derome n'a pas le même sens de l'humour qu'eux.

Les téléspectateurs ont sans doute remarqué, pendant le Téléjournal hier soir à Radio-Canada, l'apparition soudaine de chandails jaunes derrière Bernard Derome qui, sans broncher, continuait à lire ses nouvelles.

Il ne s'agissait pas d'une manifestation mais bien d'une plaisanterie des étudiants de première année, section A, de la faculté de Droit de l'Université de Montréal.

Le but premier était d'enlever Bernard Derome pendant le Téléjournal, de l'amener passer la nuit dans un motel qui avait été loué à cet effet et finalement de l'exhiber comme «prise» à la clôture

Voir DÉSEMPARÉS en page A 6

Financement du village Bourassa contredit Drapeau

par Paul ROY

Contrairement à ce qu'a prétendu le maire Jean Drapeau, les partenaires des Terrasses Zoro-lega, les constructeurs du Village olympique, ont bel et bien demandé l'aide financière du gouvernement provincial lors d'une réunion tenue le 3 juin 1974 au bureau montréalais du premier ministre d'alors, Robert Bourassa.

Mais, déjà à cette époque, l'idée du ministre des Affaires municipales Victor Goldbloom était faite. C'était non!

Devant la Commission Malouf d'enquête sur le coût des Jeux, hier, M. Goldbloom a expliqué que la Compagnie LTZ avait sollicité son aide bien avant la réunion du 3 juin et que sa réponse avait été négative. Il avait d'ailleurs consulté le directeur de la Société d'habitation du Québec qui l'avait confirmé dans son opinion que LTZ étant une entreprise à but lucratif, elle ne pouvait bénéficier d'aide gouvernementale.

Lors de la réunion, à laquelle assistaient également le maire Jean Drapeau et son ex-bras droit Gérard Niding, M. Bourassa avait pourtant dit aux quatre associés de LTZ que M. Goldbloom allait les contacter au sujet du financement.

«Je crois que M. Bourassa répondait par une formule d'usage quand il a dit qu'il allait regarder le dossier, a expliqué hier M. Goldbloom.»

Pour sa part, M. Bourassa, dont le témoignage suivait immé-



Bourassa: «Ça m'étonnerait beaucoup qu'on n'en ait pas parlé...»

diatement celui de M. Goldbloom, hier, a dit qu'il ne se souvenait pas précisément d'avoir entendu parler des problèmes de financement du village olympique lors de la réunion du 3 juin, mais que «ça m'étonnerait beaucoup qu'on n'en ait pas parlé. En termes très généraux, très vagues, toutefois».

L'ex-premier ministre libéral a précisé qu'il ne croyait pas que la question ait été abordée par le maire Drapeau, «qui avait pour

— Voir BOURASSA en page A 6

Blitz libéral à Toronto

Au moment où les rumeurs concernant le déclenchement prochain des élections fédérales recommencent à circuler, le premier ministre Trudeau effectue depuis hier un blitz dans la région de Toronto. Accompagné de la plupart de ses ministres, M. Trudeau, ainsi que le note Rhéal BÉRIER, tentera d'améliorer la cote du Parti libéral dans la Ville Reine.

— page A 7

Le comité Pro-Canada se fait couper les fonds

par Jacques BOUCHARD

La crise qui déchire le Comité Pro-Canada depuis sa fondation il y a un peu plus d'un an a atteint un point tel que le comité de financement assurant le fonctionnement de l'organisme a tout simplement décidé de couper les fonds.

A la suite de cette décision provoquée par les interventions jugées «intransigeantes» du chef

du Parti libéral M. Claude Ryan au sein du comité Pro-Canada, le président, Me Michel Robert, a convoqué une réunion de toute urgence, hier soir, à Montréal.

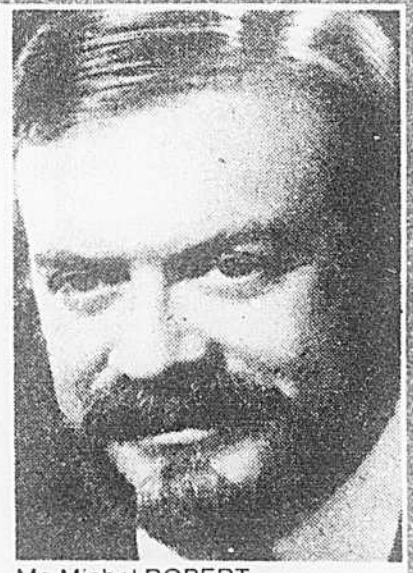
C'est ce qu'a appris LA PRESSE et c'est ce qu'a implicitement confirmé au cours d'une conversation téléphonique l'ex-ministre libéral Claude Castonguay, président du comité du financement, qui se trouvait lui aussi à Montréal, hier.

Si les choses reviennent au calme, le comité de financement reverra alors sa position.

Castonguay

M. Castonguay, visiblement surpris d'apprendre que cette information avait coulé, a préféré «s'abstenir de faire tout commentaire pour le moment». Cette décision avait été prise en fin de journée.

Voir RÉUNION en page A 6



Me Michel ROBERT

édito

• Une école du passé pour l'avenir

par Jean-Guy DUBUC

— page A 4

TOUTOURS DANS LA MÊME LIGNE DE PENSÉE

COMME J'AVAIS SUGGÉRÉ DE VOTER POAUX DERNIÈRES ÉLECTIONS, JE VOUS DEMANDE DE VOTER NON AU RÉFÉRENDUM



sommaire

Arts et spectacles
— Informations: A 12 à A 16
— Horaires: B 12
Bandes dessinées: C 16
Décès, naissances, etc.: D 15
Économie: B 1 à B 8
Êtes-vous observateur?: D 9
FEUILLETON
— «Laura»: D 7
Horoscope: C 16
Le monde: C 15
Mon œil sur Montréal: B 12
Mot mystère: C 16
Mots croisés: C 16
Page des lecteurs: A 5
Petites annonces: D 5 à D 15
Radio et télévision: A 16
Sports: C 1 à C 12
— Le ski alpin: C 8
— Canne et fusil: C 6
Vivre aujourd'hui: D 1 à D 4
— La loi et vous: D 4



50 ans de taxi

Paul Bertrand, 70 ans, vient de prendre sa retraite comme chauffeur de taxi, après plus de 50 ans derrière le volant. Il a connu les nuits folles de Montréal, le temps où il n'y avait pas de feux de circulation et où la prostitution était florissante à Montréal. Il a confié à Gilles NORMAND qu'à cette époque, il n'avait jamais eu peur d'être volé ou attaqué, même la nuit. «Mais aujourd'hui, dit-il, on tue pour un dollar.»

— page D 1

le monde

Chine-Vietnam: Bientôt Lang Son?

Au rythme où Chinois et Vietnamiens acheminent troupes et armes lourdes vers Lang Son, tout porte à croire qu'une importante bataille s'y prépare, qui pourrait faire passer à l'histoire cette capitale provinciale du Vietnam septentrional.

Iran: Vers un référendum rapide

Comme pour échapper à une polarisation droite-gauche qui ne cesse de s'amplifier, le gouvernement Bazargan, tiraillé entre marxistes et libéraux, annonce que le référendum sur la République islamique aura lieu dans 15 jours au plus tard.

Camp David 2: Rattraper l'espoir

Les protagonistes et le décor ont changé à Camp David, mais le dilemme reste le même, rapporte notre correspondant Jean Pelletier: rattraper l'espoir de paix entre Israéliens et Égyptiens.

— page C 15

Le document de Claude Ryan

C'est du sous-Lalonde

— Claude Morin

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — « Ryan ne propose même pas une option québécoise mais plutôt une option canadienne. Il ne parle même plus de statut particulier. Lalonde a dû être content de lire ça... c'est du sous-Lalonde. »

C'est en ces termes que le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, a commenté hier le document intitulé « Choisir le Québec et le Canada » publié la veille par le chef du Parti libéral du Québec.

« C'est moins bien fait que le rapport de la Commission Pénin-

Robarts, poursuit le ministre, et ça m'étonne de voir jusqu'à quel point ils'agitessentielle d'une attaque négative dirigée contre ce qu'il pense être notre option. »

M. Morin s'attache ensuite à la partie du texte où M. Ryan aborde la réforme constitutionnelle et où il écrit que le PLQ demandera qu'on « permette des arrangements constitutionnels, législatifs et administratifs avec le Québec » pour en déduire que le chef libéral ne recherche même plus un statut particulier. « Bien sûr, il parle aussi d'arrangements constitutionnels, mais quand on connaît le

fédéral on peut être sûr que ça va être administratif au cube. »

De la même manière, M. Morin juge que lorsque M. Ryan soumet le droit du Québec d'entretenir librement des relations internationales dans les domaines de sa compétence à la « nécessaire unité de la politique étrangère du pays », il donne à Ottawa le pouvoir et le devoir de tout contrôler en cette matière.

Le ministre conclut en disant que le document du chef libéral est tellement vague et imprécis qu'il aurait dû l'intituler: « De l'incapacité de se brancher. »



Claude Morin

Garon dirigera une délégation à Paris

par Pierre GINGRAS

Le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Jean Garon, s'envolera pour Paris mercredi prochain afin de présider une délégation québécoise de huit personnes qui participera à un colloque sur la mise en valeur des facteurs de production agricole.

Cet événement qui regroupera un grand nombre de ministres de l'Agriculture du monde entier permettra également à la délégation composée d'industriels du secteur agro-alimentaire du Québec d'établir des contacts avec le monde agricole français. Le ministre profitera aussi de ce voyage de 10 jours pour rencontrer des responsables de l'industrie agro-alimentaire et les membres des associations de chambres d'agriculture régionales, l'équivalent québécois des fédérations d'agriculteurs.

La délégation visitera par la suite le Salon international de l'agriculture de Paris, un des plus



importants au monde. Un porte-parole du ministère a d'ailleurs laissé entendre que cette visite pourra être très fructueuse lors de la planification du prochain salon de l'agriculture à Montréal, un salon auquel le gouvernement provincial veut donner encore plus de prestige.

À L'ÉCOUTE D'OTTAWA

Quand deux et deux font six

Quand les députés s'ennuient dans une chambre des Communes en instance de dissolution ils s'inventent des jeux. La dernière trouvaille: « Tirez sur le péquiste ». L'eussiez-vous cru? Et le hic, c'est que le dernier gibier en cible n'est nul autre que le ministre Marc Lalonde, chef du commando anti-péquiste du cabinet Trudeau!

Encore si on pourchassait le député indépendant René Matte. C'est bien le seul dans cette auguste assemblée écrasée sous le poids de toutes les crises canadiennes, y compris celle du pétrole, dont on peut à la rigueur met-

tre en doute les convictions fédéralistes. Mais le jeu tournerait court. Cela fait donc deux jours que le ministre Lalonde est mis à la torture pour avoir déclaré, bien imprudemment, que les quatre cinquièmes du programme du Parti québécois pourraient se réaliser à l'intérieur des règles actuelles du fédéralisme, tandis que l'autre cinquième pouvait se négocier par le grand jeu de la réforme constitutionnelle.

La bosse des maths

Fort en thème, c'est bien connu, le ministre Lalonde n'a pas forcément la bosse des maths.

Or il se trouve que quatre cinquièmes plus un cinquième font l'entier, c'est-à-dire le tout, c'est-à-dire cette partie du programme péquiste qui se propose de réaliser la souveraineté politique du Québec, avec ou sans association. De ce piège arithmétique pour cancre découle un problème de logique: ou bien la souveraineté fait partie des premiers quatre cinquièmes et c'est l'aberration suprême, ou bien elle est dans la colonne des choses négociables et c'est l'infamie, le stigmate que l'équipe libérale s'est acharnée ces derniers mois à imprimer au fond des Clark, Crombie, MacDonald et consorts.

Quel baume pour le Torontois David Crombie qui, ce matin, se voyait rédigeant une note de réconfort à son nouveau compagnon d'infortune rédigée en ces termes: « Mon cher Marc. Prends ça relaxe et ne te fais pas de souci. Je comprends très bien ce qui t'arrive et si jamais tu veux négocier, fais-moi signe... ». Et c'aurait été signé David... Il n'est pas allé jusque-là. Mais lui et Joe Clark se sont amusés comme des petits fous en Chambre à voir le ministre Lalonde cafoiiller, dans un premier temps, puis recourir à rien de moins que « la question de privilège » pour laver son honneur et débrouiller un imbroglio dans lequel il se trouve dans la ridicule situation de l'arroseur arrosé.

Un effet manqué

Les faits sont amusants. Le ministre Lalonde a bel et bien tenu des propos de ce genre dans une conférence de presse le 6 novembre dernier. Mais il se référerait, c'est de la première évidence, aux réformes économiques et sociales préconisées par le Parti québécois, tentant de démontrer que le fédéralisme canadien est bien plus souple que ne veut le laisser croire M. Lévesque.

Dans un article du Reader's Digest, publié en français en janvier et en anglais en février, le journaliste Ronald Lebel rapporte les propos de M. Lalonde comme étant du domaine public. Sans plus. Cet article est cité en Chambre mardi par le député conservateur Flora MacDonald et la Presse canadienne rapporte le fait en indiquant qu'il s'agit d'une entrevue accordée par le ministre au magazine.

Embarrassé jusqu'au bafouillage, le ministre décide hier de mettre les choses au point une fois pour toutes par sa question de privilège. « Je n'ai pas donné d'entrevue au Reader's Digest », déclare-t-il. Après ce premier coup de boutoir, il s'apprête à donner de longues explications sur les circonstances qui l'ont amené à faire sa démonstration de mathématiques en novembre dernier. Mais là, le président de la Chambre l'interrompt. Puisqu'il n'a pas donné d'entrevue, la question est réglée. Il n'y a pas lieu de citer au texte les déclarations qu'il aurait pu faire dans des circonstances au sujet desquelles la Chambre n'a pas à débattre. Voilà qui vous coupe un effet. Et c'est de nouveau l'explosion de sarcasmes chez les conservateurs.

Rejoint par LA PRESSE, le journaliste Lebel affirme que son bureau a communiqué à la mi-novembre avec la secrétaire de presse du ministre, Mlle Marie-Andrée Bastien, pour obtenir l'assurance que les propos attribués dans son article au ministre Lalonde étaient bien en substance conformes à ses déclarations de novembre. Au bureau du ministre, Mlle Bastien ne peut nier qu'elle ait donné une telle confirmation, mais elle dit ne pas se souvenir d'avoir reçu le coup de fil du Reader's Digest.

Et voilà dans quels brouillards on en arrive à patauger quand on s'amuse sur le parquet des Communes au petit jeu de la chasse aux péquistes, dans l'espoir de marquer des points auprès de la clientèle outre-otaouaise.

Paul LONGPRÉ



Le ministre Marc Lalonde a été embarrassé jusqu'au bafouillage.

CHAUDIERES A VAPEUR
ACHAT VENTE LOCATION
USAGES ET NEUVES
(10 à 800 c.v.)
R. NANTTEL INC.
4900, rue Rouen Tél.: 253-3340
(services 24 hrs)

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI Minimum: -7 Maximum: -3
Dégagement en matinée et vents modérés

DEMAIN

Nuageux avec pluie

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-7	-5	Dégagement	Nuageux et neige
Outaouais	-7	-3	Dégagement	Nuageux et pluie
Laurentides	-5	-3	Dégagement	Nuageux, neige ou pluie
Cantons de l'Est	-7	-3	Dégagement	Nuageux et pluie
Mauricie	-6	-3	Neige (5cm) Dégagement	Nuageux
Québec	-7	-3	Neige (2 à 4cm)	Nuageux et neige
Lac-Saint-Jean	-6	-3	Neige (5cm) dégivrement	Nuageux
Rimouski	-5	-3	Neige (5 cm)	Ennuagement
Gaspésie	-5	-3	Neige (3 à 5 cm)	Ennuagement
Bas-Caraïbe	-5	-3	Neige (5 cm)	Ennuagement
Sept-Îles	-5	-3	Neige (3 à 5 cm)	Ennuement

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	—	Victoria	-2	6
Alberta	—	Edmonton	-21	-16
Saskatchewan	—	Regina	-14	-11
Manitoba	—	Winnipeg	-14	-10
Ontario	—	Toronto	-2	4
Nouveau-Brunswick	—	Fredericton	-7	5
Nouvelle-Écosse	—	Halifax	-6	2
Île-du-Prince-Édouard	—	Charlottetown	-8	—
Terre-Neuve	-2	Saint-Jean	-7	5

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	-2	4	Chicago	1	3	Nlle-Orléans	12	22
Washington	-2	6	San Francisco	7	13	Miami	22	25
Boston	-1	10						

vers les plages

Acapulco	17	33	Bermudes	15	19	Nassau	21	27
Mexico	9	20	Barbade	—	—	Rio de Janeiro	22	32

vers les capitales

Amsterdam	—	-3	Londres	—	2	Stockholm	—	-3
Athènes	—	4	Le Caire	—	11	Sydney	—	—
Berlin	—	-6	Lisbonne	—	10	Tokyo	—	14
Bruxelles	—	-2	Madrid	—	5	Tunis	—	9
Casablanca	—	13	Moscou	—	-10	Vienne	—	-1
Genève	—	-2	Paris	—	-1	Varsovie	—	-12
Hong Kong	—	—	Rome	—	8			

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti. »

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON A DOMICILE: lundi au samedi	\$1.75
Lundi au vendredi	\$1.25
Samedi seulement	0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

	13	26	52
par courrier: Canada	\$35.00	\$70.00	\$140.00
Lundi au samedi	\$23.00	\$46.00	\$92.00
Lundi au vendredi	\$12.00	\$24.00	\$48.00

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

	13	26	52
par courrier:	\$52.00	\$104.00	\$208.00
Lundi au samedi	\$32.50	\$65.00	\$130.00
Lundi au vendredi	\$19.50	\$39.00	\$78.00

INFORMATION GÉNÉRALE 285-7272
RÉDACTION 285-7070
ÉDITORIAL 285-7030
PROMOTION 285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL 285-7383

PETITES ANNONCES (annonces classées)
Commandes 285-7111
du lundi au vendredi: 9h à 17h
Pour changer ou annuler 285-7205
du lundi au vendredi: 9h à 16h30

GRANDES ANNONCES 285-7202
Détailants National, Télé-Presse, Vacances, voyages 285-7306
Carrières et professions nominations 285-7320

COMPTABILITÉ 285-6892
Grandes annonces 285-6901
Petites annonces 285-6901
Pour tout genre d'abonnement, vos bureaux sont ouverts de 9h à 19h30 (Samedi 9h à 18h) 285-6811

Vendez en confiance.

La plupart des gens qui possèdent une maison songent de temps à autre à la vendre.

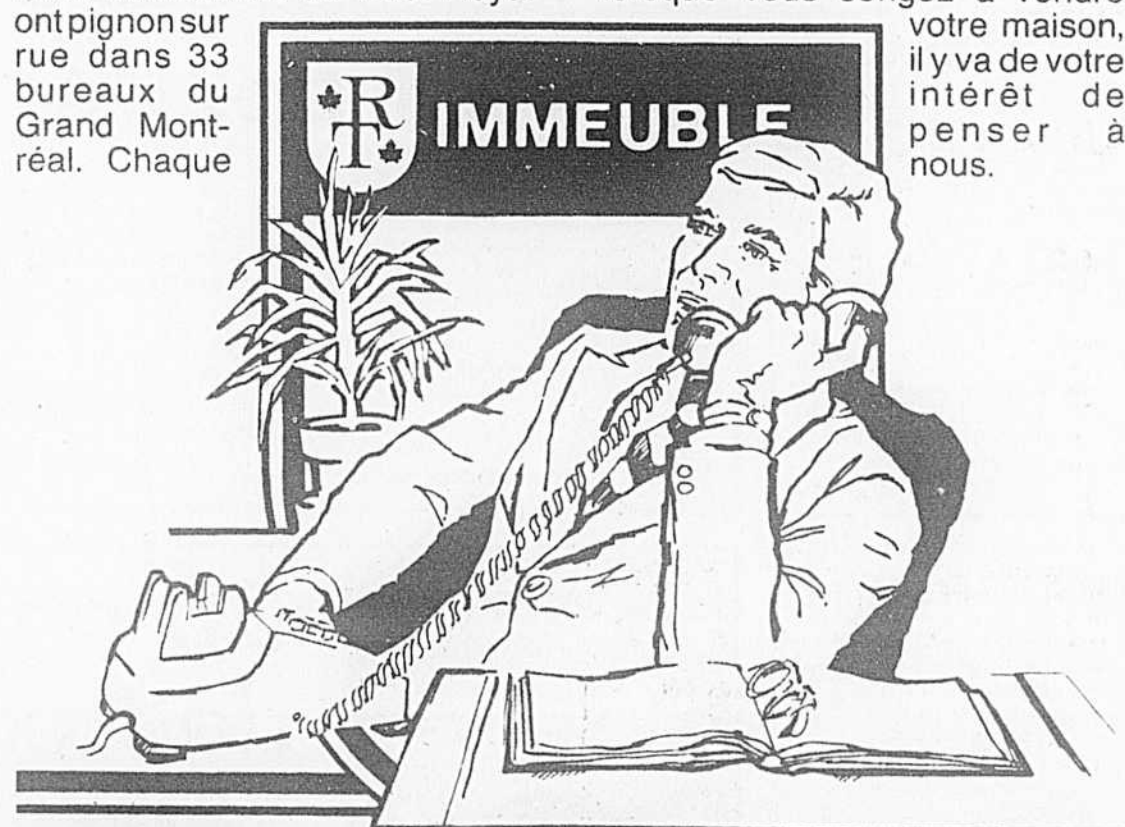
Quelles que soient les raisons qui puissent motiver cette vente... changements dans la famille... évolution de situation financière... ou simple caprice... nous vous recommandons d'inscrire votre propriété chez nous.

Un détail important: les services immobiliers du Trust Royal

bureau met à la disposition des acheteurs en perspective tous les renseignements utiles concernant votre maison. Sans compter, bien entendu, le service individualisé, pierre angulaire de notre entreprise.

Le Trust Royal vous offre un éventail complet de services immobiliers qui n'ont plus à faire leurs preuves. Voilà pourquoi, lorsque vous songez à vendre

votre maison, il y va de votre intérêt de penser à nous.



Trust Royal
L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE
SERVICES IMMOBILIERS

CUM

Des contrats jusqu'à \$25,000 sans soumission

par Florian BERNARD

La Communauté urbaine de Montréal s'est donné le pouvoir, hier soir, d'octroyer des contrats allant jusqu'à \$25,000 sans demande de soumissions publiques.

Jusqu'ici le comité exécutif était soumis à un plafond de \$10,000 dans cette procédure de contrats sans soumissions. C'est le président du comité exécutif, M. Pierre DesMarais II qui a paré ce règlement «pour des raisons d'efficacité administrative», mais il a dû essuyer une opposition très vive de la part du RCM, du GAM et de certains maires de banlieue.

Le maire de Saint-Léonard, M. Michel Bissonnet, s'est opposé de façon catégorique à cette «largesse», soulignant qu'elle

ouvre la porte à toutes les possibilités d'abus et qu'elle limite dangereusement le privilège de l'ensemble des fournisseurs d'obtenir des contrats de la CUM.

Soumissionnaires «invités»

Par cette procédure de contrats de moins de \$25,000 sans soumissions publiques, le comité exécutif pourra dorénavant «inviter» certains fournisseurs à faire des offres. Le règlement prévoit que le nombre des «fournisseurs invités» pourra être limité à deux seulement. Cette disposition du règlement a soulevé l'indignation du conseiller Michael Fainstat. Ce dernier a déclaré que sa propre expérience professionnelle démontre que, plus d'une fois, les fournisseurs «invités» s'arrangent

entre eux pour fixer les prix. «Ça se fait autour d'un café — de dire M. Fainstat — et c'est toujours au détriment des administrations.» M. Fainstat a rappelé que le gouvernement du Québec, dès sa prise du pouvoir à l'automne 1976, a adopté une loi spéciale plafonnant à \$10,000 les contrats que la ville de Montréal peut octroyer sans soumissions publiques.

A cause de l'inflation...

Le président DesMarais a justifié sa demande en expliquant que les \$10,000 fixés en 1972 comme plafond valent aujourd'hui beaucoup plus et que c'est précisément à cause de l'inflation qu'il y a lieu de porter cette somme à \$25,000. Pressé par le conseiller Nick Auf Der Maur de préciser le genre d'achats que la CUM veut effec-

tuer «sans soumissions publiques», M. DesMarais a reconnu qu'il s'agissait de fournitures courantes. «Ce sont des achats de routine, a-t-il dit, des équipements de bureau, des automobiles, etc.» Il n'a pas évoqué des motifs d'urgence, mais il a parlé de plus grande efficacité administrative.

Le maire Bissonnet a déclaré que cette procédure sans soumissions trahit un principe de bonne administration publique et met le comité exécutif en situation difficile où il pourra prêter à critique.

Fort de l'appui de la totalité des conseillers de Montréal (à l'exclusion du RCM et du GAM), le comité exécutif a réussi à faire adopter le règlement, et ceci malgré l'opposition de certains maires de banlieue.

Pour Alexandre Peter Treu

Après l'acquittement, enfin une vie normale

par Pierre GINGRAS

Alexandre Peter Treu est heureux, enfin. Heureux que ce procès qu'il croyait n'être au début qu'une farce sinistre, se termine aujourd'hui en Cour d'appel par un jugement unanime en sa faveur, et ce, après plus de quatre ans de démêlés avec la justice.

«Ce n'est pas tant l'acquittement comme tel qui me rend heureux, a confié M. Treu (prononcez Trew) à LA PRESSE, mais le fait que ces problèmes soient choses du passé et que je vais maintenant pouvoir mener une vie normale». Et ce-lui-ci d'ajouter que toute cette affaire l'avait blessé moralement et qu'il devait probablement à son entraînement militaire le fait d'avoir pu traverser ces dures années sans sombrer dans la dépression la plus profonde.

Ingénieur allemand et pilote de chasse durant la dernière Guerre mondiale, son avion avait été abattu au cours d'un raid. Il s'est retrouvé prisonnier de guerre au Canada de 1942 à 1945. Revenu en Europe après le conflit, ce spécialiste en télécommunications décide d'émigrer ici en 1958 et il entre au service de la Northern Electric. Il travaillera alors sur des contrats relatifs aux systèmes de communication de l'OTAN dans le cadre du programme NADGE (Nato Air Defense Group Environment Program).

En 1972, la compagnie l'invite à poursuivre ses travaux de recherche à son compte. Il forme la compagnie Canalatin Consultants Ltd. et obtient trois contrats NADGE. C'est à ce mo-



photo René Picard, LA PRESSE

ment que les problèmes commencent. Avec le consentement de la compagnie, il emporte chez lui des documents considérés

comme secrets afin de poursuivre son travail. Le 21 mars 1974, la GRC saisit les documents.

«À l'époque, je ne m'en faisais pas trop car je travaillais toujours à mes contrats et j'ai même été invité à une réunion secrète à Ottawa dans le cadre de certains de mes travaux. Mais près de deux ans plus tard, des agents de la GRC se présentent chez moi, à Beaconsfield, et me disent que je suis en état d'arrestation à la suite d'une accusation de violation de la loi des secrets officiels», dit M. Treu.

Procès sans précédent

C'est alors que débute un procès sans précédent dans les annales judiciaires canadiennes. Les avocats, le juge et les secrétaires qui travaillent à cette cause doivent faire l'objet d'une enquête personnelle de la GRC afin de s'assurer de la discrétion de tous car de nombreux secrets militaires feront l'objet de discussions durant le procès. De plus, le procès se déroule «à camera», sans la présence du public et des journalistes et sans même qu'une infime partie des témoignages ne puissent être rapportée dans les journaux.

La GRC appose les scellés sur les portes de la salle d'audience tous les soirs et ceux-ci sont brisés le matin devant le juge. M. Treu est finalement reconnu coupable sous les deux chefs d'accusation et condamné à trois ans de prison dont un avec sursis par le juge Luc Trudel.

«Ce fut une des périodes les plus difficiles à passer, dit-il. Imaginez, même s'il savait que

mon avocat avait sous la main les documents pour porter immédiatement la cause en appel, le juge Trudel obligea les policiers à me passer les menottes en quittant la salle d'audience. La situation m'apparaissait aberrante. Heureusement, une heure plus tard, le recours en appel est déposé et je peux être libéré», raconte M. Treu.

Une séparation

Mais s'il reprend confiance aujourd'hui dans la justice canadienne, il n'en conserve pas moins beaucoup d'amertume. «L'attente du deuxième procès fut un cauchemar. À l'école, les copains des enfants demandaient si leur père était en prison. La vie est devenue intenable. Ma femme n'a pu le supporter plus longtemps et elle m'a quitté. Un autre coup dur...» Et M. Treu d'ajouter: «L'audition de l'appel a commencé et c'est à ce moment que j'ai repris confiance. Les deux chefs d'accusation furent finalement rejetés. Tout un soulagement. J'espère maintenant que le ministère fédéral de la Justice mettra fin à ce harcèlement et qu'il n'ira pas jusqu'en Cour suprême. Ce serait inhumain» dit-il.

Côté financier, s'il admet n'avoir pas connu de sérieux problèmes économiques durant cette période, M. Treu révèle qu'il a accumulé près de \$20,000 en dettes occasionnées par les frais légaux, frais qu'il voudrait bien voir assumés par le fédéral. M. Treu travaille depuis plusieurs mois maintenant pour la compagnie ITT.

Soulignons que M. Treu ne peut avoir aucun recours en justice pour réclamer des dommages et intérêts au ministère fédéral de la Justice parce que la poursuite a été intentée de bonne foi. L'avocat de l'ingénieur, Me Michel Chabot, de Québec, rétorque qu'au Québec l'Assistance judiciaire paie souvent les procès des grands criminels. «Dans le cas de mon client, a-t-il dit à LA PRESSE, c'est lui qui devra assumer les frais de ce qu'on peut presque qualifier d'erreur judiciaire. Ce n'est pas normal». Cette affaire aurait coûté plus de \$300,000 au Trésor fédéral.

Par ailleurs, le ministre de la Justice, M. Marc Lalonde, a déclaré hier aux Communautés que la décision de verser une compensation à M. Treu ou d'en appeler en Cour suprême dépendrait de l'opinion juridique émise par les conseillers du gouvernement. Cependant, le ministre a ajouté qu'en versant une compensation, le gouvernement créerait un précédent en vertu duquel toute personne poursuivie sans succès devant les tribunaux pourrait réclamer un dédommagement.



Quatre adolescents blessés

Quatre des 31 adolescents revenant d'une excursion de ski au Mont Avila à bord d'un autobus nolisé ont été blessés, hier après-midi, lors d'une triple collision survenue à la sortie 10 sud de l'autoroute des Laurentides, à Laval. Les quatre victimes ont été transportées à l'urgence de la Cité de la Santé, à Laval, où ils ont été traités pour des blessures légères. Les blessés sont Claude Guertin, Stéphane Arpin, Michel Desjardins et Daniel Lavigne tous âgés de 16 ans. Ils ont pu réintégrer leur domicile tard dans la soirée d'hier. Selon un porte-parole de la police de l'Office des autoroutes, l'accident est survenu au moment où l'autobus qui s'engageait dans la sortie de l'autoroute, n'a pu éviter un automobiliste qui reculait dans la voie de service. C'est alors que l'autobus a été embouti par un lourd camion chargé de sable qui a ensuite dérapé et versé sur le côté.

Cégep du Vieux-Montréal

Les profs évacuent le campus de peur de le voir s'effondrer

par Francine OSBORNE

Jugeant que leur sécurité est mise en cause par les risques d'effondrement d'un mur de soutènement, les professeurs du cégep du Vieux-Montréal ont décidé, hier en assemblée générale, d'évacuer immédiatement leur campus.

De son côté, la direction a annoncé que les activités prévues pour aujourd'hui étaient suspendues. Le conseil d'administration se réunira dans la journée «pour examiner l'état de la situation et prendre les décisions que la situation commande».

Le mur en question a été construit en 1972, par la firme Régis Trudeau et Associés, qui l'avait garanti pour cinq ans, jusqu'en mai 1977. Il mesure environ 25 pieds de haut et 200 pieds de large et sert à soutenir une aile de l'ancien Mont Saint-Louis, maintenant le pavillon Marie-Victorin.

Selon un porte-parole syndical, le mur fait actuellement l'objet de vérifications deux fois par jour, car il se déplace et le terrain qui

l'entoure s'affaisse. Les câbles d'acier qui le retiennent seraient rongés par la rouille et les fissures y sont nombreuses.

En mai 1978, la direction avait été mise en garde contre les dangers qu'il présente. Le mur ne devait être que temporaire, car le Mont Saint-Louis devait être démolit, avant d'être classé monument historique. Si le mur s'effondre, il entraînera avec lui le nouveau campus, ainsi que l'arrière du pavillon Marie-Victorin.

La direction a interdit le stationnement entre les deux campus et déplacé le mobilier qui se trouvait dans l'ailée menacée du vieux pavillon.

Entre-temps, les professeurs invitent les étudiants à ne pas se rendre au cégep et déclarent qu'ils ne reprendront pas leurs postes tant que leur sécurité n'aura pas été garantie. Cette évacuation affecte environ 5,000 étudiants de jour, 2,000 élèves de soir, 400 professeurs et 200 employés de soutien.

Mécontents, les policiers veulent être mieux armés

Le vice-président de la Fraternité des policiers de Montréal, Pierre Lenoir, a fait savoir qu'à la suite de la mort de l'agent Vallée, entre 500 et 600 policiers se sont plaints qu'ils n'étaient ni formés ni équipés pour se défendre lors de ce genre d'incident.

La Fraternité fait pression sur la Communauté urbaine de Montréal pour que toutes les voitures de patrouille soient munies de fusils de calibre 12, que les agents puissent porter des vestes pare-balles, qu'ils soient obligés de faire des exercices de tir et qu'un cours de tir défensif soit mis sur pied.

Selon M. Lenoir, les agents de police sont indignés par le manque d'équipement qui leur permettrait de se protéger adéquatement. La Fraternité a envoyé une lettre expliquant ses réclamations à la CUM et si elle n'obtient pas de réponse satisfaisante, elle s'adressera à la Commission de police du Québec.

Blessés

Par ailleurs, la police de la CUM a rapporté hier que l'état de ses deux agents blessés vendredi soir dernier à la suite d'un vol à main armée à Mont-Royal s'était amélioré, tandis que l'enquête se poursuit toujours afin de retracer

les assassins d'un troisième policier impliqué dans ce drame.

L'état de l'agent Réjean Bastien s'est à ce point amélioré qu'il a pu faire quelques pas dans sa chambre après que les médecins eurent finalement réussi à arrêter une hémorragie.

Quant à l'autre agent, Garry Smith, son état est maintenant considéré satisfaisant. Tous deux sont toujours sous observation à la section des soins intensifs.

Quant à l'enquête sur les assassins de l'agent René Vallée, un détective a déclaré hier qu'elle progressait «lentement mais sûrement». Ce policier n'a pas voulu fournir plus de précisions.

Massacre à Harlem

NEW YORK (D'après AP et UPI) — Un massacre relié au commerce de la drogue a coûté la vie à sept personnes hier dans le quartier de Harlem, à New York, a fait savoir la police.

Six des sept victimes, dont une femme, ont eu la gorge tranchée et ont été atteintes d'un coup de pistolet derrière l'oreille. Toutes les victimes, sauf un homme, avaient les mains et les pieds liés.

La police a déclaré que ce massacre, l'un des pires à survenir dans l'histoire de New York, serait le résultat d'une vengeance exercée par le clan de Nicky Barnes, roi de la drogue dans le secteur de Harlem, qui n'aurait pas pris que d'autres trafiquants s'installent dans le quartier.

Le détective James Sullivan a en effet précisé qu'on avait découvert dans l'appartement où se trouvaient les victimes, toutes en provenance de la République dominicaine, une balance, de la cocaïne et 900 petites enveloppes destinées à contenir de la drogue.

PARTICIPEZ
AU CONCOURS

le Ren
tete

la presse



éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Une école du passé pour l'avenir

La nouvelle école ressemblera davantage à l'école d'autrefois. C'est peut-être paradoxal, au plan de l'évolution sociale; mais c'est peut-être, désirable, au plan de la formation, de l'intégration et de la participation sociale.

Globalement, l'école québécoise telle que décrite et désirée par le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, favorise un retour à un certain nombre de valeurs traditionnelles qui semblaient s'identifier à l'école d'autrefois: plus de matières obligatoires, plus de manuels obligatoires, plus de vérifications, plus de personnels en classe et plus de travaux personnels. Après avoir fait l'essai de la liberté plus grande, le ministère propose maintenant une rigueur plus exigeante.

On pouvait s'y attendre. Le Livre vert, dont est issu le nouveau document, contenait déjà ces prémisses. Il était clair que le retour à certaines valeurs s'imposait pour conserver au secteur public une crédibilité et une clientèle satisfaites.

Mais la raison profonde du changement se trouve peut-être dans l'énoncé des valeurs de l'éducation populaire sur lesquelles veut s'appuyer le ministère. Ces valeurs, elles sont d'ordre intellectuel, affectif, esthétique, social, culturel, moral et spirituel. Il vaut la peine de bien

les lire. Elles définissent les finalités de l'éducation que l'on veut transmettre. Elles décrivent une espèce de projet idéal de l'homme, croissant dans une société idéale, presque homogène bien que diversifiée. Il faut s'attendre à ce que cet idéalisme soit considéré comme irréalisme par plusieurs. Dans un sens, ils auront raison.

Il reste qu'il fait plaisir de voir une société qui veut se dépasser en retrouvant ce qui l'a fondée. Au Québec, on manifeste déjà ce goût dans un nouveau nationalisme et même dans l'attachement aux antiquités de toutes sortes. Le retour au passé peut parfois atteindre un niveau qui dépasse les tristes et les modes.

D'autre part, le document manifeste un plus grand réalisme en tentant d'accorder plus d'autonomie au plan local. On ne peut plus considérer toutes les écoles comme semblables: il faut absolument accorder une nouvelle attention au milieu ambiant. Pour cela, il convient d'accorder une plus large autorité personnelle au directeur de l'école. Et pour qu'il l'exerce, il est sage de l'entourer d'un conseil d'orientation où parents et enseignants pourront définir des politiques propres à leur milieu.

Par exemple, le document envisage la création d'écoles non confessionnelles et il décrit même divers types. C'est sans doute par esprit

de respect de milieux divers. Mais il semble qu'on n'ose définir alors les droits des parents ou même des commissions scolaires. On lit: «Là où la population en exprime la volonté, les commissions scolaires sont invitées à mettre en place des mécanismes qui permettent la création et l'existence d'écoles non confessionnelles...» Qu'est-ce qu'être «invité»...?

Le même souci de collaboration active au plan local se manifeste également dans l'insertion, au sein des commissions scolaires, de représentants des parents. L'idée est généreuse: on veut faire en sorte que tout le monde se parle et se concertent.

Mais on risque alors de parvenir à un imbroglio à l'intérieur des commissions: les élus ne sont-ils pas les commissaires? Est-ce que maintenant on ne pourrait plus leur faire confiance? Les représentants des parents ont-ils quelque chose de plus qu'eux à apporter? Est-ce qu'on ne mêle pas les processus démocratiques? Il faut s'attendre à une réplique assez vive des commissions scolaires. Et elles pourront bien avoir raison.

Enfin, l'effort de participation locale que l'on retrouve un peu partout dans le document ne tient peut-être pas assez compte des enseignants: c'est maladroit et c'est dangereux. Il n'y

a pas de réforme de l'enseignement qui puisse se faire sans leur appui. S'approcher des parents pour s'éloigner des maîtres comporte bien des dangers.

La Centrale de l'enseignement du Québec a, elle aussi, son projet d'école. Son document s'intitule: «Pour une école de masse à bâtir maintenant». Ses fondements diffèrent, ses lignes de force diffèrent, ses choix de moyens diffèrent de ceux du ministère. Il faudra bien en tenir compte: si tous les enseignants se mettent d'accord sur leur document, surtout sur des points où il y a désaccord avec celui du ministre Morin, on risque fort de connaître des affrontements qui feront mal à tout le monde.

Les deux «clans» désirent une revalorisation du secteur public. Chez les deux, on veut un secteur pré-scolaire plus fort. On veut un primaire plus complet, un secondaire qui prépare mieux au monde du travail. On s'entend au moins sur certains points.

Le ministère de l'Éducation a déjà fait plusieurs consultations avant de proposer son plan d'action. Il faudrait maintenant qu'il le négocie avec ses partenaires: commissions scolaires, parents et enseignants.

Jean-Guy DUBUC

bloc-notes

Bilinguisme à petits pas

Personne n'aura été surpris de constater que le rapport du commissaire aux langues officielles, M. Maxwell Yalden, conclut, encore une fois, que le bilinguisme progresse très peu au pays. C'est le même refrain qu'on entend depuis des années.

Ce qui est intéressant, toutefois, c'est que M. Yalden, comme son prédécesseur Keith Spicer, se révèle un homme difficile à décourager. On sent également qu'il est déterminé à jouer à plein son rôle d'animateur, de protecteur des droits des minorités. Il a le verbe clair et net. Il ne craint pas lui non plus de s'en prendre aux plus hautes autorités et de marquer au fer rouge ceux qui font obstacle à l'implantation d'une politique qui a pourtant reçu l'appui de tous les partis politiques aux Communes. D'ailleurs, même les médias n'échappent pas à ses dénonciations.

Mais deux des explications qu'il donne à la trop lente progression du bilinguisme retiennent particulièrement mon attention. Comment veut-on, dit-il, que le français ait la place qui lui revient dans la fonction publique quand le gouvernement nomme encore des unilingues anglophones à des postes de haute direction et qu'on retrouve toujours une trop faible proportion de francophones dans les cadres supérieurs?

Si l'on veut que le français de-

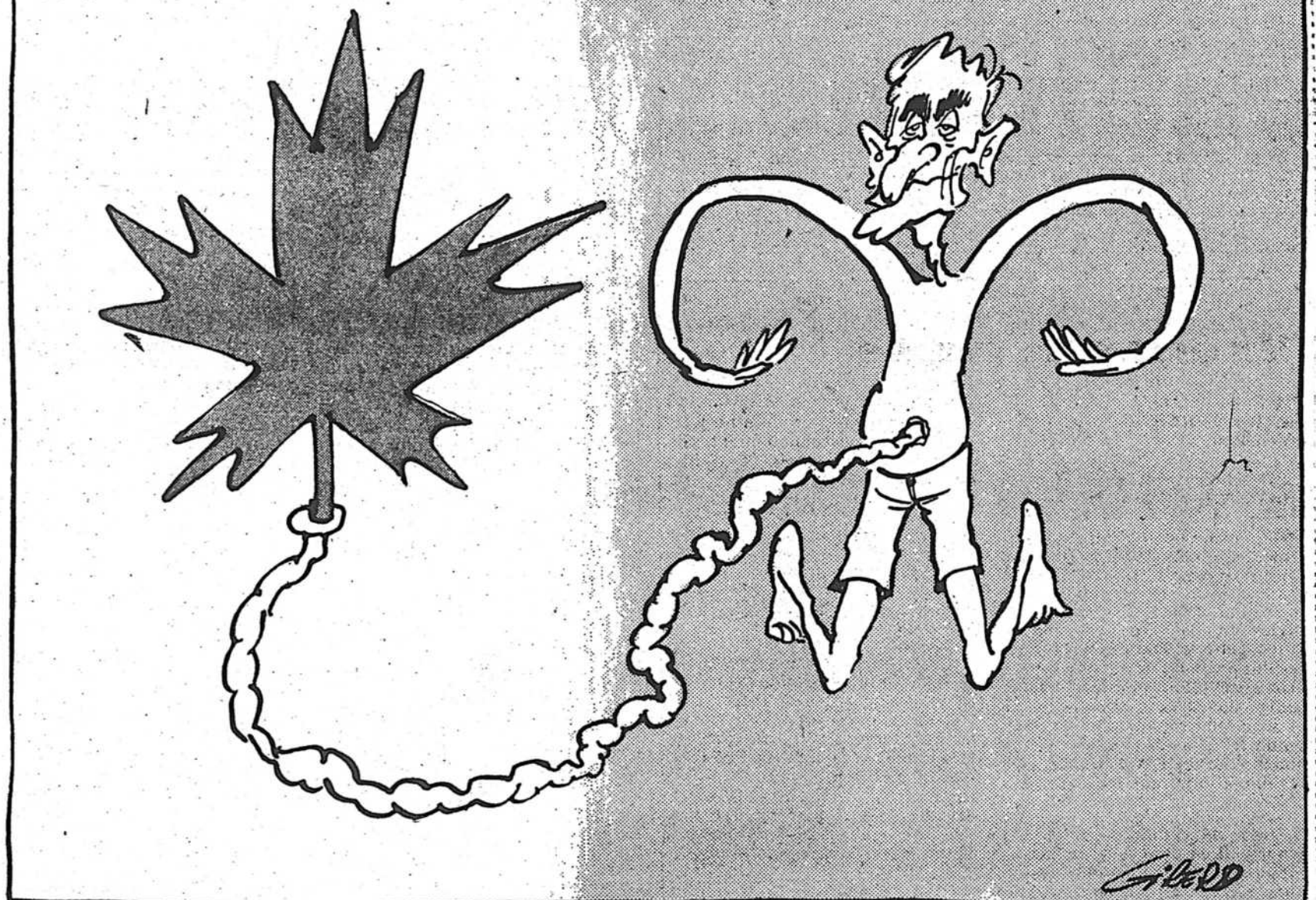
vienne langue de travail à l'égal de l'anglais dans les ministères et organismes gouvernementaux, il est élémentaire qu'on compte d'abord sur une présence de fonctionnaires dont le français est la langue maternelle et sur des supérieurs qui la comprennent.

On devrait être aussi exigeant pour les grands commis de l'État qu'on l'est devenu, en pratique, pour ceux qui veulent accéder aux postes de commande au niveau politique. On est conscient de plus en plus au pays qu'on ne peut aspirer à devenir chef d'un parti national si l'on n'a pas une connaissance raisonnable de la langue seconde. Et les membres du cabinet qui sont incapables de communiquer dans les deux langues deviennent une denrée qui se fait rare. Alors, cette mentalité doit aussi se retrouver aux paliers supérieurs de la fonction publique.

Le commissaire Yalden évoque également un facteur qu'il ne faudrait pas négliger. Il importe que les francophones qui occupent des postes importants dans cette même fonction publique donnent l'exemple du respect du français. On pourrait ajouter que le public francophone, surtout à l'extérieur du Québec, pourrait apporter une contribution non négligeable en exigeant plus assidûment d'être servi dans sa langue.

Vincent PRINCE

UN QUÉBEC MAÎTRE DE SON ÉCONOMIE TOUT EN MAINTENANT UN LIEN FÉDÉRATIF



Droits réservés

document

M. Parizeau et la centralisation économique

Le 2 novembre 1971, M. Jacques Parizeau, alors professeur d'économie à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, en même temps que membre de l'état-major du Parti québécois, prenait la parole devant le Comité spécial mixte du Sénat et des Communes sur la Constitution du Canada.

Étant donné sa position politique, il n'avait pas accepté cette invitation afin d'aider le Comité à garder le Québec dans la Confédération, comme il le dit lui-même, mais afin de mettre à sa disposition l'expérience qu'il avait acquise durant toutes les années où, comme haut fonctionnaire, il fut mêlé aux négociations fédérale-provinciales.

Comme le témoignage de M. Parizeau constitue en quelque sorte un plaidoyer en faveur de la centralisation économique, nous avons cru qu'il serait utile d'en publier un extrait substantiel, à la lumière de ce que recommande la Commission Pépin-Robarts à cet égard et de la critique qu'en a faite M. Parizeau (Voir La Presse d'hier).

Modifier la Constitution afin de changer les règles du jeu entre les gouvernements me paraît être une entreprise assez maladroite, un exercice peut-être inutile. Les règles du jeu entre les gouvernements peuvent varier énormément sur la base du document actuel.

En d'autres mots, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique permet toutes sortes d'aménagements et en cela il s'est révélé extrêmement souple jusqu'à présent.

Les règles du jeu entre les gouvernements ont évolué autour du concept de l'autonomie fiscale. L'autonomie fiscale ne peut être définie, je pense, que d'une seule manière: chaque niveau de gouvernement devrait avoir les pouvoirs et les champs fiscaux, ainsi que les possibilités d'emprunt qui sont nécessaires

pour remplir les responsabilités reconnues dans la Constitution. Or cela est un objectif très difficile à atteindre.

Autrement dit, imaginez qu'à un moment donné les ressources fiscales et les possibilités d'emprunt soient juste suffisantes pour permettre à chaque gouvernement de répondre à ses besoins. Parce que les champs fiscaux changent d'une année à l'autre et parce que le volume des dépenses évolue à un autre rythme, alors, éventuellement, c'est-à-dire dans trois, quatre ou cinq ans — certains gouvernements se retrouveront avec des surplus et d'autres avec des déficits. Sauf en cas de chance, il n'y a aucun moyen par lequel l'autonomie fiscale puisse être maintenue, sauf par des tiraillements continuels entre les gouvernements sur la façon de se partager les taxes.

Autrement dit, pour maintenir une autonomie fiscale à chaque niveau de gouvernement, il faut qu'il y ait des conférences fédérale-provinciales sur le partage des champs d'impôts, tous les deux, trois ou quatre ans.

Si l'on veut éviter ces tiraillements sur le partage des impôts, la seule autre façon de maintenir une autonomie fiscale serait par des transferts, mais des transferts sans condition, d'un palier de gouvernement à un autre.

Les pressions de la part des gouvernements provinciaux, mais surtout du Québec, ont considérablement désorganisé la machine fédérale et il en est résulté un système très décentralisé. En fait nous délaisserons les subventions conditionnelles, les programmes à frais partagés et, depuis les dernières années, nous nous acheminons vers un régime de transferts sans condition, consolidés occasionnellement par un transfert de recettes fiscales.

Une façon de briser la souplexité du système actuel consisterait à annuler le pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral. Si la Constitution interdisait au gouvernement fédéral de faire toutes sortes de paiements, de quel nature que ce soit, pour des fins qui sont nettement de compétence provinciale, il n'y aurait

plus alors de paiements de transfert et le système cesserait alors d'être efficace.

L'incapacité, pour le gouvernement fédéral, de dépenser dans tous les domaines où il veut dépenser nuirait considérablement aux politiques de croissance et aux politiques de stabilisation, en ce sens qu'il ne pourrait, en cas de récession, inciter les provinces et les municipalités à se lancer dans de nouveaux programmes de dépenses ou de hausser celles-ci dans certains secteurs.

Dans mon esprit, il y a toutes sortes de dangers dans un système décentralisé. Plus il est décentralisé, plus il est inefficace économiquement, aussi bien en matière de croissance qu'en matière de stabilisation. Autrement dit, si le Canada est décentralisé, il est évident que nous aurons trop de gouvernements qui essaieront d'atteindre trop d'objectifs en même temps. La coordination des priorités étant difficilement réalisable, il en résulterait une hausse rapide des taux d'impôt. Comme on ne peut pas tout faire en même temps, il faut que nous ayons une liste des priorités. Mais plus il y a d'autonomie fiscale dans le régime, moins il est possible de réaliser cet objectif.

En ce qui concerne les polit-

ques de stabilisation, plus il y a de décentralisation, plus la situation devient désespérée. A ce propos je voudrais signaler une expérience qui est une des plus désastreuses au Canada et qui concerne les investissements publics.

La plupart des investissements publics au Canada sont effectués par 10, 12 ou 14 organismes tout au plus. Le ministère fédéral des Transports et les Chemins de fer nationaux, deux ou trois ministères de l'Éducation (à cause des constructions d'écoles), deux ou peut-être trois ministères de la Voirie, trois grandes compagnies hydro-électriques, les villes de Montréal, Toronto, Vancouver et Winnipeg.

Ces organismes sont autonomes en ce qui concerne leur pouvoir d'emprunt et font exactement ce qu'ils veulent. A ma connaissance ils ne se sont jamais réunis pour se consulter relativement aux programmes d'investissements publics. Ce qui fait qu'un gouvernement fédéral qui veut remplir ses responsabilités en matière de politique anticyclique, doit compenser les politiques irrationnelles de certains de ces organismes.

J'aimerais rappeler la période de 1955-57 où les pressions inflationnistes furent encouragées

par une demi-douzaine de ces organismes. C'est ainsi que lorsqu'il débute la récession, en 1957, il ne restait plus rien sur les tablettes en matière d'investissements publics. Nous avons alors demandé au gouvernement fédéral de compenser ce gigantesque trou dans les investissements publics, ce qui ne fut évidemment pas possible parce que tout avait été dépensé au cours des années précédentes.

En ce sens, il n'y a aucun doute dans mon esprit que le Canada doit être recentralisé pour être économiquement efficace en ce qui concerne les politiques de croissance et de stabilisation. Cela n'a pas à se faire par un remaniement total de la Constitution qui, telle qu'elle existe actuellement, le permet facilement. J'admets qu'aux États-Unis on a eu tendance à décentraliser récemment. Au Canada, c'est probablement l'inverse qu'il faudrait faire, c'est-à-dire une tentative très déterminée de recentraliser le Canada.

De toute évidence le Québec n'acceptera jamais cela, mais cela est une toute autre histoire et, comme vous l'imaginez, ma réponse à cette partie du problème est très claire, du moins dans mon esprit. Toutefois, les nécessités économiques de la recentralisation du Canada sont, à mon avis, inévitables.

Le scandale des épisiotomies dites «de routine»

Mlle Gisèle Cloutier
Commission des Droits
de la Personne

Mademoiselle,

Pour n'avoir pas eu à souffrir d'une épisiotomie «de routine» lors de mon dernier accouchement, simplement parce que dans un souci d'humanité mon gynécologue-obstétricien a laissé la nature faire son travail, moi, Pierrette Com, j'ai pu constater qu'autour de moi des femmes étaient bafouées dans leur intégrité physique.

Pour avoir demandé à son médecin un accouchement naturel excluant toute intervention chirurgicale non nécessaire, Marlen Gagnon a reçu comme réponses des absurdités: «vos relations sexuelles ne seront plus comme avant, risque d'une descente d'organes et autres mythes du Moyen Âge...» Alors que, prête à accoucher, elle ne désire comme tant d'autres qu'avoir son enfant avec simplicité sans servir de cobaye pour l'évolution de l'obstétrique.

Bien sûr, nous avons conscien-

ce que des difficultés peuvent survenir, mais comment des médecins peuvent-ils se permettre de faire d'autorité des actes médicaux «au cas où»?

Aussi nous demandons l'opinion de la Commission des Droits de la Personne sur cette question qui semble relever de la loi sur l'intégrité physique.

C'est aussi l'impact économique qui m'a choquée. Si DE ROUTINE (mot employé par le corps médical) on effectue une épisiotomie à chaque accouchement, combien d'argent est ainsi gaspillé à même les fonds publics? Les dépenses sont importantes:

- l'acte chirurgical;
- l'anesthésie;
- les soins post-natals renforcés;
- les médicaments;
- les visites au gynécologue lorsque les suites sont fâcheuses (il y en a).

Ceci touche toute la population. Ce n'est plus une «affaire de femmes» mais un acte conscient qui engage toute l'économie hospitalière qui, aux dires

de certains, est déjà déficitaire. Revoyons nos positions. Ayons le courage de nos actes, ne pas penser qu'à la rondeur de nos honoraires, la rapidité de l'accouchement, aux bienfaits de la science mais aux biens de la communauté.

Il y a aussi l'aspect moral dans la souffrance.

Pourquoi nos petites Québécoises désirent-elles accoucher à domicile ou alors n'avoir qu'un ou deux enfants? Demandez-leur de raconter leur accouchement, elles ne vous parleront que de «leurs points».

Ensuite, promenez-vous dans un couloir de maternité, vous ne rencontrerez que de jeunes mamans courbées et marchant à petits pas comme des petites vieilles. Elles veulent allaiter mais c'est difficile. Le contact avec le bébé n'est pas simple lorsque vous ne pouvez même pas vous asseoir. La seule satisfaction des besoins naturels devient une gymnastique douloureuse.

J'ai fait une enquête: certaines infirmières humaines et

conscienceuses en ont assez de voir des MUTILATIONS.

Je souhaite un nouvel enfant, Marlen va avoir le sien. Nous voulons des bébés et non de mauvais souvenirs «DE ROUTINE».

L'épisiotomie, intervention nécessaire pour certaines, n'est pas en cause dans cette lettre. Ce n'est que la désinvolture avec laquelle on se permet de faire des «ACTES DE ROUTINE» sans explication réelle ou consentement de la patiente et de son mari. Je parle de vrai consentement et non pas de la feuille de décharge que l'on signe à l'entrée de l'hôpital.

Contrairement à ce que nous a déclaré un médecin-obstétricien: «Plaignez-vous, de toute façon vous n'y changerez rien», nous désirons recevoir des réponses à ce qui est pour certaines une angoisse.

Dans l'espoir de vous lire, Mademoiselle, nous vous prions de croire en nos sentiments respectueux.

Pierrette COM
Montréal



Une jeune mère venant d'accoucher sans incision (épisiotomie) ni drogue. photo d'archives — FA

L'amiante décriée aux USA

Je reviens d'un voyage de 5.000 milles à travers les États-Unis où j'ai vu à la télévision, au moins à trois reprises, un programme sur l'amiante et ses effets sur la santé. On insistait sur les dangers de ce produit, non seulement à l'état brut, mais aussi à l'état de feuilles de finition. On recommandait notamment de ne pas employer l'amiante dans les maisons tout en insistant pour que son emploi soit immédiatement interdit dans toutes les écoles.

Le but de cette campagne est-

il de nuire à l'industrie de l'amiante? Il est étonnant que ce programme surgisse au moment où le Québec entreprend d'acquiescer le contrôle de la Corporation Dynamic. Si les États-Unis ont l'intention de poursuivre cette propagande, où allons-nous? Devrons-nous lutter également contre les États-Unis? Sommes-nous prêts?

Auriez-vous l'obligeance, Monsieur Parizeau, de formuler vos commentaires.

H.J. FISHER
Montréal

Enseignement religieux et formation morale

Les règlements nos 14 et 16 du Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation prescrivent le droit pour les parents d'exempter leurs enfants de l'enseignement religieux et l'opportunité de recevoir, pour remplacer cet enseignement, un cours dans l'ordre de la formation morale. Ce droit dévolu à chacun des parents pourra être revendiqué bientôt à l'occasion de l'inscription des enfants pour l'année scolaire 1979-80.

Malgré ce droit pourtant reconnu et inaliénable, peu de parents en ont fait usage jusqu'ici, surtout dans le secteur est de la CECM. L'ambivalence de ces derniers sur le plan de la formation religieuse s'explique fort bien. D'abord, reconnaissons que les renseignements distribués à ce sujet et explicatifs de ce droit ne sont point excessifs. La CECM n'a déployé que de modestes efforts pour favoriser ce choix. Sur la formule d'inscription utilisée l'an passé, aucune annotation sur le caractère de ce droit et du contenu du cours de formation morale n'apparaissait. Les parents optant pour l'exemption devaient accomplir une démarche spéciale pour enregistrer leurs enfants au cours de formation morale. Cette démarche supplémentaire accentue la position marginalisée de ce choix. Ceux qui choisissent l'enseignement religieux pour leurs enfants n'ont pas à procéder à une démarche similaire. La CECM prend donc pour acquis que tous essentiellement choisissent l'enseignement religieux et qu'ils n'ont pas à favoriser sur cette formule d'inscription un choix positif pour les deux options. Voilà une photo-

graphie assez tronquée d'une clientèle moins monolithique qu'on ne le pense.

Comme deuxième élément qui contrevient à la liberté d'expression et de choix des parents à propos de cette dimension de l'enseignement, il faut mentionner la garantie de services. Les parents souvent hésitent à inscrire leurs enfants à ce cours de formation morale étant donné l'incertitude à propos de l'existence d'un service pédagogique adéquat. L'incertitude, l'inertie et l'immobilisme de la CECM sur le plan de l'organisation concrète de ce cours aliènent le choix imparté aux parents à cet égard. Nous assistons à une évidence tautologique concrète considérant que les parents n'inscrivent pas leurs enfants à ce cours parce qu'il n'existe aucune garantie à l'effet qu'il se donnera et la CECM n'offrira ce cours qu'en autant que les minima prescrits par ces règlements seront atteints.

Il faut sortir finalement de cette circonvolution stérile et permettre aux parents une expression libre et affranchie de toute partialité inconvenante. Si l'on ne peut modifier les formules d'inscription scolaire, que l'on produise une formule annexe qui complètera les silences de la formule officielle. Il faut que chacun des parents ait le loisir de choisir l'enseignement qui finalement assurera une continuité, sans coupure et sans bavure, et une cohérence par rapport à ses convictions ou croyances. L'ère de la famille démissionnaire est révolue. Jean MASSÉ

Porte-parole,
Comité de formation morale
de l'école Notre-Dame-du-Foyer

Un écran de fumée

M. P. Girouard
as de LA PRESSE
Monsieur,

Il est vrai que vous avez un droit strict à l'air pur (votre lettre du 15 février), mais le respect absolu de ce droit est utopique... à moins que vous consentiez à vivre en incubateur.

La fumée de cigarette, cigare, pipe est-elle la cause de toute pollution de l'air? Si vous avez lu LA PRESSE récemment, vous savez que 60% de la pollution de l'air à Montréal est due à l'automobile. J'aimerais savoir le pourcentage de la pollution due à la fumée émanant des fumeurs.

Le monoxyde de carbone est mortel. Personne ne proteste. On trouve tous les ans des personnes mortes empoisonnées dans leur auto. Personne ne proteste. Selon un article que j'ai lu il y a quelque temps, le monoxyde de carbone conduirait éventuellement la terre à une ère de glace. La calotte polaire viendrait à s'étendre jusqu'à Montréal! Réjouissant n'est-ce pas? Personne ne proteste.

Des autos interdites aux États-Unis, parce qu'elles polluent trop, sont vendues au Canada. Edifiant!

Les gens trouvent ultra-facile de critiquer quand cela ne les touche pas personnellement. Si cela les touche M O T U S! (à preuve l'auto).

Pendant que les gens s'encouragent à protester contre des futilités, ils s'éloignent des véritables problèmes, sans le réaliser. Le gouvernement est d'accord, il parle même de légiférer! MAIS LA JE PROTESTE.

Combien de temps pouvez-vous résister au monoxyde de carbone dans un endroit fermé? Est-ce que le monoxyde est moins dangereux à l'air libre? Maintenant REFLECHISSEZ. Si tous arrêtaient de fumer demain, auriez-vous votre air pur? S.V.P., vous et vos semblables, arrêtez de casser les pieds des fumeurs.

De toute façon l'habitude de fumer est en régression.

Attaquons-nous plutôt aux véritables problèmes. Ne nous leurrions pas avec un écran de fumée.

Louis ARCAD
Trois-Rivières Ouest

P.S. Cette lettre n'est pas dirigée contre vous personnellement, cher monsieur Girouard. Mais votre lettre a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

N.D.L.R. LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres moulées son nom et son adresse au complet, ainsi que son numéro de téléphone au cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. Vu l'abondance du courrier, LA PRESSE ne peut s'engager à publier toutes les lettres ni à justifier au téléphone ou par écrit chaque non-publication. Elle se réserve aussi le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Autant que possible, prière d'écrire à la machine, à double interligne. Adressez vos lettres comme suit: «Lettre des lecteurs», Service de l'édition, LA PRESSE, C.P. 4200, succursale Place d'Armes, Montréal, Qué.

Futile nostalgie du passé

Mme Marie-Laure Marcotte
LA PRESSE
Madame,

Je prends connaissance avec intérêt de votre lettre parue dans le courrier des lecteurs, édition du 14 février 1979, et coiffée du titre «Nostalgie du passé».

Madame, je suis d'accord avec vous en partie: la lecture des journaux et l'écoute de la radio et de la télévision ne sont guère encourageantes. Encore cela dépend-il de ce qu'on s'attarde à lire et à écouter!

Vous écrivez: «... s'il pouvait neiger de la joie comme il neige de la neige ce soir sur Montréal. Ses rues sont toutes blanches, diamantées... et ce calme... cette ouate feutrée le bruit. Et suite à cette évocation de beauté, vous évoquez le temps où nos ancêtres vivaient et travaillaient, selon vous, dans un climat plus sain.

Étant moi-même férue d'histoire, je vous avoue que j'y pen-

se aussi souvent que vous, mais c'est pour me féliciter de vivre aujourd'hui.

Chaque époque, chère Madame, a porté son fardeau d'inquiétudes et d'anxiété et cela, pas plus au Québec qu'ailleurs. Nous sentons tous par moments ce poids d'angoisse et d'incertitude que l'on qualifie bien à tort de «moderne». Nos ancêtres étaient des gens comme vous et moi qui ne pensaient certainement pas à vivre au «bon vieux temps». Ils ont connu des problèmes insurmontables et un isolement qui devait bien leur peser du fait, justement, «de cette neige ouate, blanche et diamantée» dont vous parlez et, c'est précisément grâce à leurs efforts qu'il nous est permis à nous d'apprécier dans la chaleur de nos foyers ce côté poétique et merveilleux de la neige.

Quant à dire qu'il n'y avait pas de dépression, qu'on mangeait

une nourriture plus saine, etc., je vous conseille de vous documenter un peu avant d'affirmer de telles choses. Vous verrez rapidement qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil et qu'il n'y a jamais eu d'âge d'or véritable au cours des siècles. Songez aussi à comparer l'espérance de vie de notre époque avec celle d'autrefois et vous constaterez une amélioration, et ceci en dépit de la pollution, du tabac et des exigences de la vie moderne. Où sont les neiges d'antan? Probablement dans l'imagination des gens comme vous, sans vouloir vous offenser!

En ce qui concerne les événements d'Iran, je vous trouve très sûre de vous pour vous permettre des pronostics quant à son avenir. Peut-être avez-vous des connaissances «spéciales» touchant la conjoncture actuelle? Pour ma part, je ne saurais m'aventurer à présumer des

événements futurs dans ce pays, ceux-ci dépendant de domaines aussi divers que l'économie, la politique, le climat social et religieux, etc. En ce qui a trait au Dieu créateur en qui nous ne croyons plus au Québec, je me permets de vous contredire: le Dieu dans lequel nous croyons ne ressemble peut-être pas à celui de nos ancêtres, puisqu'il n'a rien d'un tyran, mais nous n'en croyons pas moins pour cela.

Pour terminer, Madame, je crois qu'il ne sert à rien de regretter un passé qu'on n'a pas connu et d'idéaliser une époque, n'importe laquelle. Nous avons, certes, des raisons de désespérer, mais nous en avons autant de garder confiance et espoir en nous-même et en nos contemporains. La réalité, croyez-moi, n'est ni si triste, ni si noire que vous semblez le croire.

Jocelyne RENAUD
Montréal

En vrac

La conférence d'Ottawa

J'ai assisté comme plusieurs milliers d'autres Canadiens et Québécois sans doute à la réunion constitutionnelle des premiers ministres du Canada. C'était la deuxième réunion de ce genre en l'espace de quelques semaines et les résultats ont encore été extrêmement maigres.

Ce qu'il y a de plus attristant dans cette négociation c'est de voir jusqu'à quel point le pouvoir de «marchandage» du Québec est érodé dans le système fédéral actuel. Nous ne sommes plus comme en 1867 deux peuples fondateurs cherchant mutuellement à s'entendre sur une base commune et égale de pouvoirs établis afin de construire un Canada solide et prospère. Cette fois-ci, nous sommes un petit peuple minoritaire représenté par un «petit» premier ministre contre dix autres grosses provinces qui ne reconnaissent pas le principe de la dualité nationale tel que décrit par la commission fédérale Pépin-Robarts.

Ces messieurs du Canada anglais se moquent bien subtilement d'ailleurs des inspirations légitimes d'un des deux peuples fondateurs du Canada actuel. Nous ne faisons plus le poids dans la balance et c'est parfois presque pitié de voir M. Lévesque comme ses prédécesseurs égosiller à proclamer des droits particuliers pour le Québec, au grand rire de M. Trudeau, Davis et toute la salle.

Je crois qu'il n'y a plus de solution et que seule la souveraineté politique du Québec reste à faire.

Ces deux réunions constitutionnelles peuvent et doivent aussi servir de leçon à ceux qui, une fois le référendum passé, croient que le gouvernement fédéral et les autres provinces voudront négocier de bonne foi avec le Québec. Tous ces gens sont bien naïfs et, comme le dit M. Bourgault, il est essentiel pour le Québec d'accroître son pouvoir de pression en prévoyant dès maintenant un droit de proclamer de façon unilatérale la souveraineté politique du Québec.

C'est la seule façon pour le Québec d'échapper à un marché de dupe et d'en arriver à une solution politique et économique équitable et rentable à long terme. Si cette mesure radicale n'est pas prise par le Parti québécois, les négociations constitutionnelles, advenant un oui au référendum, risquent de tourner en rond encore une fois à l'avantage du Canada anglais.

Nous aurons manqué une occasion en or de faire avancer une fois pour toute le débat... Et nous comparerons M. Lévesque à M. Honoré Mercier dans cinquante ou soixante ans en disant que tout ce qu'il en reste c'est deux choses: la volonté nationaliste déçue par la puissance d'Ottawa et les médailles d'honneur de l'Assemblée nationale française.

Pierre PERRAS
Limoulu

Ça sent déjà le printemps...

A toutes les municipalités
En tant que citoyen écœuré de ramasser de la merde et de remplir des trous sur ma pelouse, auriez-vous l'obligeance de me faire connaître mes droits et privilèges vis-à-vis un règlement municipal qui n'est pas appliqué et encore moins respecté par les propriétaires de chiens errants?

Vous n'êtes sans doute pas sans savoir que les excréments de chiens ne sont pas ce qu'il y a de plus hygiéniques et que les recherches scientifiques démontrent que l'adulte et encore plus l'enfant peuvent y contracter certaines maladies.

Je sais qu'il y a des gens irresponsables ou ignorants qui me taxeront de ne pas aimer les chiens. Ce qui est faux. Je leur répondrai tout simplement que

dans une ville, ils ont le droit de posséder des animaux, mais pour ne pas être anti-social, ils ont aussi le devoir de les tenir attachés ou clôturés.

Tous ceux et celles qui partagent mon opinion, je vous invite à communiquer avec vos représentants municipaux. Par une action concertée, nous éviterons des infections et réussirons à conserver nos parcs publics, plates-bandes et terrains plus propres et en meilleur état.

Quant à vous, élite municipale, je vous demande d'assumer vos responsabilités pour que le règlement concernant les chiens vagabonds ne soit pas seulement une risée mais devienne une réalité pour le bien commun de tous.

Guy BLANCHARD,
Tracy.

Adressez-vous à l'ombudsman

M. Noël Faucher,
accidenté du travail

Après avoir lu votre exposé de votre situation dans La Presse du lundi 12 février, je crois que la meilleure façon d'obtenir justice rapidement est de vous adresser à l'ombudsman de la Province de Québec, Mme Lucille Patenaude.

Les services de l'ombudsman ou du protecteur du citoyen, sont offerts gratuitement à tous les Québécois. Comme vous êtes persuadé qu'au moins un employé du gouvernement du Québec a commis une injustice à votre égard, n'hésitez pas à vous

adresser au protecteur du citoyen dont voici l'adresse: 1255, Carré Phillips, suite 500, Montréal.

Soyez assuré qu'il fera enquête et qu'il vous exposera très clairement les motifs de sa décision.

J. M. MONAT, dentiste,
Montréal

SAVIEZ-VOUS QUE...
...le Docteur Baignoire peut refaire l'emballage de votre baignoire à domicile, sans le retirer de son emplacement?
Pour renseignements: 637-6797



Girerd a fixé Vennat dans une posture familière à ses confrères, alors qu'il se prépare à malmener sa machine à écrire en mitraillant les mots.

La 5,000e signature de Pierre VENNAT

Il sait que sa 5,000e signature passe dans LA PRESSE aujourd'hui. A vrai dire, on se fie à sa parole, car si l'on sait qu'il est productif personne d'autre n'a compté!

Lui, si, comme il compile tout: il possède des archives personnelles qui feraient rougir plus d'un journal.

Dommage que, rentré à LA PRESSE en mai 1959, il n'ait commencé à signer des articles que le 23 janvier 1967 précisément. Autrement, nous fêterions la 10,000e!

Pierre Vennat conserve l'enthousiasme, le goût d'informer de ses débuts dans le métier (ou la profession).

Dans cette salle de rédaction que Pierre Vennat fréquente depuis 20 ans, il ne passe pas inaperçu. D'abord parce qu'il inonde de textes. Et, il en conviendra, parce que c'est un gueulard; un gueulard qu'il faudrait inventer s'il n'existait pas déjà: il aime son métier et exige le même amour, sous peine de gueuler sur tout le monde — patrons ou syndiqués.

Et... d'écrire, signées, des notes vitrioliques: «Je suis donc tanné et je salue mon camp... Si je fais ma job, moi je veux que les autres la fassent... Le travail bien fait, ça n'a jamais tué personne.» C'est la dernière en date, mi-janvier, et c'est tout Pierre Vennat à qui nous voulons ainsi rendre hommage.

L'éditeur adjoint,
Jean SISTO

Désesparés, les étudiants se sont retirés bredouilles

SUITE DE LA PAGE A 1

du carnaval des étudiants cet après-midi.

Tout avait été planifié, minuté et à vrai dire le plan était impeccable. A 22h44, les étudiants entraient dans la Maison de Radio-Canada, neutralisaient les gardiens et à 22h46 ils étaient dans le studio 47. Et c'est là que l'imprévu s'est mis de la partie.

Au moment où les quelque quarante étudiants entraient, Bernard Derome finissait de présenter un topo. Pour le moins furieux, il a ordonné aux étudiants de sortir immédiatement et de le laisser faire son travail. «Foutez le camp», a-t-il répété à plusieurs

repises, ce qui eut pour effet de désespérer les étudiants qui s'attendaient à tout, sauf à ça.

Avant de sortir, les étudiants ont quand même défilé derrière lui. Il leur avait promis de venir les rencontrer dans le passage, une fois son émission terminée mais l'attente a été vaine. Comme il fallait s'y attendre, M. Derome est sorti par une autre porte et on ne l'a plus revu.

«Y'é tu plate», ne cessait de répéter les étudiants déçus.

Les policiers ont été demandés sur les lieux mais en voyant le désarroi des étudiants ils ont cru préférable de les faire rire un peu au lieu de les bousculer.

BOURASSA

SUITE DE LA PAGE A 1

principe de ne pas demander l'aide du gouvernement», d'autant plus que «le robinet fonctionnait très bien à ce moment-là».

Lors de ses différents passages devant la Commission Malouf, M. Drapeau a d'abord commencé par nier qu'une telle rencontre ait eu lieu, puis, confronté à un document attestant le contraire, il s'est ravisé. Mais en aucun temps a-t-il admis que la question du financement des pyramides ait été discutée ce jour-là.

Deux des associés de LTZ l'ont récemment contredit sur ce point et, avec les témoignages de MM. Goldbloom et Bourassa, le compte est passé à 4-1.

Les estimations

En compagnie de M. Goldbloom, Me Gilles Trudel, un procureur de la Commission, est revenu sur l'estimation de \$50 millions présentée à la commission parlementaire de janvier 1975 par le vice-président du Comité organisateur des Jeux, M. Simon Saint-Pierre, aujourd'hui décédé. Ce chiffre de \$50 millions, on s'en souvient, était ressorti d'une «nuît des longs couteaux» à laquelle participaient une quinzaine d'ingénieurs, architectes et autres spécialistes, qui avaient pour mission de prédire ce que coûterait le village.

Pour ce, ils devaient jongler avec trois estimations variant de \$45 à \$70 millions.

Hier, M. Goldbloom a avoué qu'à l'époque de la commission parlementaire il était porté à donner plus de crédibilité à l'estimation de \$70 millions, celle de la firme CAIM, dont les explications étaient «un peu plus convaincantes que les autres».

«Mais, a-t-il ajouté, ayant pris l'initiative de dire aux gens de s'entendre sur un chiffre, nous étions obligés d'accepter leur consensus.» L'ex-ministre a cependant admis que ce consensus — qui n'était pas vraiment un puisque le représentant de CAIM a refusé de s'associer à la décision — n'avait pas réussi à faire disparaître l'inquiétude qu'il entretenait quant aux coûts du village.

«Je conservais une certaine inquiétude personnelle, mais la commission ne pouvait pas contester ou mettre en doute les chiffres qui nous étaient fournis. Nous avons dû conclure que l'estimation était raisonnable...»

Le village a finalement coûté \$88 millions auxquels il faut ajouter \$7.5 millions pour les aménagements spécifiques et un autre \$6 millions pour convertir les chambres d'athlètes en appartements. Au total, plus de \$100 millions!

Trudeau rencontrera Carter, le 3 mars

OTTAWA (CP, UPI) — Le premier ministre Trudeau rencontrera le président Carter le 3 mars à New York et les deux hommes assisteront ensuite à un concert à Carnegie Hall.

Le bureau du premier ministre a annoncé hier que la rencontre serait informelle, précisant que

les discussions porteraient sur les relations entre le Canada et les États-Unis, ainsi que sur les problèmes internationaux.

Le concert sera donné par l'Orchestre symphonique de Winnipeg, pour célébrer le 15e anniversaire de la Fondation Symphonium Europae.

L'avortement de «Loto-Select» coûtera \$13 millions

OTTAWA (PC) — Le ministre responsable de Loto Canada, Mme Iona Campagnolo, a confirmé hier aux Communes que la mise au rancart du projet de loterie informatisée «Loto Select» coûtera plus de \$13 millions aux fonds publics.

Pour mettre fin aux contrats en cours, Loto Canada devra déboursier \$7.97 millions, tandis que les provinces de Québec et d'Ontario devront verser \$5.15 millions, a précisé Mme Campagnolo.

Tenant le ministre responsable de cette perte, le député conservateur Perrin Beatty a réclamé sa démission.

«Entre l'annonce du projet, en juin dernier, et sa liquidation, en octobre, le ministre a dilapidé les fonds publics, dont elle avait la responsabilité, à un taux de plus de \$75 la minute, 24 heures par jour, sept jours par semaine», a dit M. Beatty.

De son côté, le député néo-démocrate Stuart Leggett a reproché au ministre Campagnolo d'être allé de l'avant avec le projet «Loto Select», alors qu'elle savait très bien qu'elle n'avait pas l'assentiment des provinces.

Mme Campagnolo a rappelé que les discussions avec les provinces étaient dans l'impasse puisqu'elles refusaient l'offre fédérale de partager 50 pour cent des profits de la Loto Select, jeu dont la mise n'aurait été que de \$1.



Mme Iona Campagnolo

Réunis à Regina, les ministres provinciaux responsables des loteries avaient refusé la formule fédérale, soutenant que seules les provinces devaient occuper le champ des loteries.

Loto Canada n'en a pas moins continué son projet, à propos duquel un contrat avait été signé avec la société General Instrument of Canada.

Le projet a toutefois été abandonné en octobre, après la signature d'une entente fédérale-provinciale suivant laquelle les provinces détenaient le droit sur les loteries dont le billet est inférieur à \$9, tandis qu'Ottawa se réservait des droits exclusifs sur les loteries dont le billet coûte \$10 et plus.

Front commun avec le reste du pays

SUITE DE LA PAGE A 1

Le Conseil du patronat, dans son «bulletin sur les relations de travail» qu'il adresse à ses membres, affirme qu'il apparaît évident, dès l'abord, qu'une telle demande ne tient aucunement compte de la capacité de payer de l'ensemble de l'économie québécoise.

«Coût minimum pour une heure de travail productif dans l'industrie et le commerce: \$11.89. Quel serait le prix des biens et services produits ici dans une telle hypothèse?»

«La proposition syndicale, dans un tel cas, n'est pas seulement ignorante des réalités économiques, elle est carrément antisociale. Elle exige, pour un groupe déjà privilégié de salariés, des revenus qui conduiraient l'Etat et l'ensemble de la société à la faillite.

«Serait-ce là, de conclure le

CPQ, l'un des objectifs du syndicalisme: rendre impossible le fonctionnement de toute société dont il ne serait pas le maître unique et absolu?»

SAQ: Front commun avec le reste du pays

A la Société des alcools, les parties retournent en conciliation les 15-16 mars.

En attendant, dès la semaine prochaine, on s'attend à des débrayages ici et là.

de toutes ces provinces ainsi Le Syndicat des employés de magasins et de bureaux de la SAQ a participé, à Toronto, à une réunion regroupant les syndicats de toutes les sociétés d'alcool du Canada, à l'exception du Nouveau-Brunswick, lesquels ont jeté les bases d'un front commun qu'avec les Teamsters, dont les membres n'accepteront pas de

livrer de la boisson alcoolique en cas de conflit.

Hydro-Québec: 5 pour cent

A l'Hydro-Québec, la société d'Etat, maintenant que la question de juridiction de ses employés de bureau est réglée, leur a fait une offre de 5 p. cent par année pour trois ans, en plus d'une clause d'indexation leur garantissant une augmentation totale de «revenu» au moins égale au coût de la vie.

Celle-ci est calculée en vertu d'un système qui tient à la fois compte de l'augmentation salariale et de l'augmentation dans l'échelle.

Il y aura 5,200 employés de bureau représentés par l'unité d'accréditation du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) dans ce dossier.

Réunion convoquée en catastrophe

SUITE DE LA PAGE A 1

L'ex-ministre du gouvernement Bourassa a ajouté que si jamais il avait des déclarations d'intérêt publiées communiquant il le ferait «au moment opportun».

La réunion du comité Pro-Canada, convoquée en catastrophe, avait donc pour but de dénouer cette crise provoquée par M. Ryan lorsqu'il a décidé d'imposer strictement un rôle d'animation et d'information à cet organisme.

L'Union nationale

Par ailleurs, au cours d'une autre conversation téléphonique, le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, avait confirmé que les trois représentants de l'UN au sein du comité avaient été convoqués à Montréal en fin de journée. Il s'agit du député de Mégantic-Compton Fernand Grenier, de M. Rodrigue Pagueau, vice-président démissionnaire, et de l'ex-député unioniste Marc Bergeron.

L'on sait qu'en fin de semaine dernière, au cours de son congrès d'orientation à Québec, l'Union nationale avait décidé d'affronter M. Ryan au comité en l'accusant notamment d'être «un dictateur et vouloir se servir de ce comité pour ses propres fins partiales».

M. Ryan refuse obstinément que Pro-Canada puisse jouer un rôle plus concret au niveau de l'organisation bien qu'un plan en ce sens ait été adopté en décembre dernier par une forte majorité de 26 des 28 représentants sur cet organisme créé pour promouvoir l'unité nationale.

L'Union nationale avait servi un ultimatum au chef libéral de revenir sur ses décisions et d'ac-

cepter le document d'organisation.

M. Rodrigue Biron avait alors indiqué clairement qu'il n'entendait pas être l'otage des libéraux du Québec et réclamait un droit de participation à part entière.



M. Claude Ryan

Dans la résolution que le chef de l'UN avait fait accepter par plus de 500 délégués, il avait donné le mandat à ses représentants pour prendre toutes les mesures nécessaires pour contrecarrer les plans «machiavéliques» de M. Ryan et de démissionner tout simplement de l'organisme, si nécessaire.

Mais M. Ryan est un homme tenace. Mardi, au moment où il dévoilait son document de travail sur la constitution intitulé «Choisir le Québec et le Canada» il est revenu à la charge en affirmant que le comité Pro-Canada

n'aurait pas d'autre rôle que celui de faire de l'information et de l'animation.

A ses yeux ce comité ne semble pas très représentatif et il avait même ajouté que lors de l'émission des brefs pour le référendum il mettrait sur pied son propre mouvement «national» pour battre le référendum. Il sera alors composé majoritairement des députés libéraux siégeant à l'Assemblée nationale.

Il avait même mentionné qu'il pourrait accepter dans son groupe d'autres mouvements ou des citoyens qui seraient prêts à travailler dans le sens qu'il dicterait.

Si la réunion d'hier soir n'aboutissait à rien il se pourrait fort bien que le mouvement présidé par Me Michel Robert ne puisse pas se remettre de la crise provoquée par son chef. L'échec de Pro-Canada qui regroupe 7 partis politiques et des organisations pour l'unité canadienne, avait été prévu dès le début par les observateurs de la scène politique.

La question posée était simple: comment réussir à faire travailler des adversaires ensemble?

Si la crise n'est pas résorbée, elle pourrait sérieusement ébranler un symposium de trois jours sur l'unité canadienne qui commence aujourd'hui à Québec.

Cette rencontre est organisée par le Conseil pour l'unité canadienne, section Québec, et elle devrait normalement être clôturée par une réunion à huis clos de Pro-Canada. Les principaux invités de cette rencontre sont: MM. Claude Ryan, Rodrigue Biron et Camil Samson, chef du parti «Les Démocrates».

IMAGES PRINTEMPS '79

Les petites robes parisiennes en soie grège pour Dejac. Deux sobres impressions de la toute nouvelle vogue. Les épaules, évasées ou légèrement cousinées, la forme, ajustée ou blousante avec ceinture. A gauche, en bleu cobalt ou rouge chinois \$295. A droite, en ivoire \$285. Tailles 8-14. Le Salon, au deuxième, centre-ville, Ste-Catherine et de la Montagne.

OGILVY



Blitz préélectoral de Trudeau à Toronto

par Rhéal BÉRIER
de notre bureau
de Toronto

TORONTO — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a franchi hier une nouvelle étape de la campagne préélectorale fédérale.

M. Trudeau est arrivé hier dans la Ville reine pour y passer deux jours d'un horaire chargé.

Il est accompagné de presque tous les membres du conseil des ministres et ils tenteront, au cours de ces 48 heures, d'améliorer la cote du Parti libéral dont la popularité, selon les sondages, suit une courbe ascendante en Ontario et spécialement dans la région de Toronto.

A l'occasion de la dernière élection fédérale, les libéraux remportèrent 55 des 88 sièges ontariens, dont 20 des 25 sièges de la région métropolitaine de Toronto.

Lors de l'élection partielle cependant, le PLC perdait dans cette région les circonscriptions de Parkdale, de Rosedale et de York Scarborough tandis que le NPD conservait Broadview. Sur le plan provincial, signalons que les conservateurs et les néo-démocrates représentent chacun quatorze circonscriptions du Toronto métropolitain et les libéraux une circonscription.

Ce blitz libéral a commencé hier à défer-

ler sur la Ville reine, M. Trudeau visitant, pour sa part, l'usine de la Garland Commercial Ranges, à Mississauga, filiale d'une compagnie américaine spécialisée dans la fabrication commerciale et industrielle de cuisinières.

La recette-maison

Le premier ministre et le représentant de cette circonscription aux Communes, M. Tony Abbott, ministre du Revenu et ministre d'Etat à la petite entreprise, y ont consacré plus d'une heure, serrant des mains et discutant avec les ouvriers dans une atmosphère que l'on retrouve dans les campagnes électorales.

M. Trudeau s'est gentiment plié aux désirs des photographes et caméramen qui voulaient immortaliser en train de croquer dans une recette-maison, le «pain à l'ail Garland».

Le chef du gouvernement canadien n'est pas un abonné à ces visites industrielles (il s'agit de sa deuxième en trois ans) et c'est peut-être pourquoi, nous a-t-il dit de ses conseillers, «que ça l'amuse beaucoup».

La plupart des ministres étaient déjà sur place hier pour assister au discours que le premier ministre prononçait devant les libéraux ontariens, et également pour répondre aux demandes d'entrevues des médias, demandes sollici-

tées depuis déjà plusieurs semaines par les organisateurs libéraux. Certains ministres ont choisi aussi cette occasion pour faire part de politiques gouvernementales.

Des chiffres

C'est la sixième fois que le gouvernement fédéral tient un conseil des ministres à l'extérieur d'Ottawa depuis 1977 et il s'agit de la deuxième fois qu'il a lieu à Toronto.

Aussi, pas moins de neuf comités, tous présidés par des ministres, tiendront aujourd'hui des séances de discussions et entendront des exposés de différents organismes qui représentent des domaines aussi variés que l'agriculture, la femme, l'entreprise, les personnes âgées, les municipalités, pour ne nommer que ceux-là. Toutes ces séances sont publiques.

Du travail

Selon les observateurs locaux, le gouvernement aurait fort à faire pour modifier le sentiment des Torontois à l'égard du Parti libéral tellement celui-ci au fil des années n'a pas passé de la parole au geste.

Que ce soit le parc adjacent au lac Ontario, les locaux de CBC, le transport en commun, la gare Union, les passages à niveau, les coupures budgétaires du fédéral et leurs répercussions sur les municipalités,

toutes ces questions ont déjà fait l'objet de promesses de veille d'élections de la part d'Ottawa et l'opinion publique torontoise lance maintenant la pierre au gouvernement central.

C'est donc un peu tout ça qui remonte à la surface aujourd'hui. Dans ces conditions, le pré-sent blitz fédéral dans la Ville reine semble déjà handicapé, mais étrangement les libéraux continuent à faire preuve de beaucoup d'optimisme.

Des élèves aiguiseront leur plume sur Duplessis

par Mariane FAVREAU

Le premier ministre Maurice Duplessis n'a pas fini de faire couler de l'encre. Cette année, les élèves du secondaire aiguiseront leur plume sur ce personnage qui a tant fait parler leurs parents et qu'ils ont peut-être eux-mêmes connu à travers la télévision et dans leurs cours.

En effet, le deuxième concours national d'histoire Lionel-Groulx, lancé par la Société des professeurs d'histoire, porte sur Maurice Duplessis, premier ministre du Québec de 1936 à 1939, puis de 1944 à 1959.

Ce concours vise à sensibiliser les élèves à leur histoire nationale.

le tout en leur permettant une réflexion à caractère historique par le truchement d'un travail bien écrit. La date limite du concours est le 4 mai prochain.

Il s'adresse particulièrement aux élèves de secondaire IV qui suivent le cours d'histoire nationale mais est également ouvert à tous les autres, même du collégial.

Le premier prix sera une somme de \$1,000 et, à chaque niveau, des prix en argent seront distribués. Les quarante finalistes du secondaire gagneront un voyage à Montréal, toutes dépenses payées.

Les prix seront décernés lors



du congrès annuel de la Société des professeurs d'histoire du Québec, le 12 octobre prochain. Ce concours est appuyé par le ministère de l'Éducation qui le subventionne tout comme le Haut commissariat à la Jeunesse, la Fédération des caisses populaires du Québec, la Fondation Lionel-Groulx et l'Institut d'histoire de l'Amérique française.

Les prochaines élections fédérales

Le plus important chapitre de l'histoire du Canada

— le premier ministre Trudeau

TORONTO (UPC) — Les prochaines élections fédérales ouvriront probablement le chapitre le plus important de l'histoire du Canada.

C'est ce qu'a déclaré hier le premier ministre Trudeau, à l'occasion d'une réception groupant quelque 300 militants libéraux.

«Ces élections, a-t-il dit, décideront de la manière dont le Canada doit survivre — comme un pays fort, ou comme un groupement de dix principautés distinctes avec, au centre, quelqu'un disant «oui, monsieur» à tout le monde».

«Il ne s'agira pas simplement de l'un de ces événements qui se répètent tous les cinq ans, a-t-il poursuivi. Le pays commence à comprendre que la prochaine fois, c'est maintenant, et c'est pourquoi les gens observent d'un oeil critique les libéraux, et aussi les conservateurs et les néo-démocrates, lorsqu'ils peuvent les trouver...»

Reprenant son sérieux, le premier

ministre a averti ses partisans que le NPD «allait lutter farouchement dans les tranchées électorales». «J'ai besoin de vous pour livrer ce combat», a-t-il dit.

«La population du Canada, a dit encore M. Trudeau, va se prononcer sur l'avenir du pays, en décidant si nous aurons un pays fort ou un pays faible qui éclatera sous l'effet de la force centrifuge.»

A l'occasion de sa visite à Toronto, le premier ministre a été interrogé sur une remarque de M. John Diefenbaker, affirmant que M. Trudeau était sur le point de décréter des élections. «En général, a-t-il répondu, M. Diefenbaker ne se trompe pas, et à votre place, j'ajouterais foi à ce qu'il a dit.»

Le chef de l'opposition, M. Joe Clark, était lui-même arrivé à Toronto en fin d'après-midi pour participer, aujourd'hui, à un banquet organisé par un groupe de progressistes-conservateurs.

David De Jong contre Trudeau dans Mont-Royal

Le Dr David De Jong, qui s'est fait l'avocat des droits linguistiques des Anglophones au Québec, a été choisi candidat conservateur dans Mont-Royal, où il fera la lutte au premier ministre Trudeau, lors des prochaines élections fédérales.

M. De Jong, un spécialiste de la médecine interne âgé de 53 ans, a été élu par acclamation.

Le premier ministre Trudeau est député du comté depuis 1965 et à chacune des quatre élections où il a été candidat, il a remporté des majorités plus que confortables.

En 1974, il a recueilli six fois plus de voix que son plus proche adversaire.

M. De Jong avait été candidat lors de l'élection provinciale de Notre-Dame-de-Grâce cet été, remportant 25 p. cent des votes, comparativement à 62 p. cent pour le député libéral Reed Scowen.

M. De Jong est l'un des principaux dirigeants du groupe Freedom of Choice, fondé pour promouvoir la possibilité d'utiliser l'anglais dans tous les aspects de la vie québécoise.

CARON LIBRAIRE
LA OU VOUS-PROCURER
CARTES TOPOGRAPHIQUES
LIVRES ET PUBLICATIONS
DES GOUVERNEMENTS
LA LIBRAIRIE À RÉGULIÈREMENT
251 Ste. Catherine E.

**FAITES PORTER
À VOTRE COMPTE
CHARGEX**
vous n'avez qu'à
donner votre
numéro en
commandant votre
annonce.
**les petites
annonces**
285-7111

**de me
marie-victorin**
collège
marie-victorin
7000, rue marie-victorin
montréal H1G 2J6
325-0150

**Poubelle
du SKI**
neufs, usagés
aiguillages.
locations
Tape pour bâtons
et vêtements
836 St-Laurent
384-1315

‘ça s’peut-tu?’
L'opération «nettoyage» continue chez
FAUCHER à BOUCHERVILLE
PENDANT ENCORE 2 JOURS SEULEMENT
Hâtez-vous donc de venir profiter des occasions extraordinaires qu'elle vous offre. A part celles qui sont annoncées, il y en a des milliers d'autres. L'immense magasin-entrepôt du 1501, rue Ampère en regorge. Aucune offre raisonnable ne sera refusée.

MOBILIER DE CHAMBRE ULTRAMODERNE, 6 pièces
Un ensemble hautement original, soigneusement exécuté dans une combinaison de bois de placage chêne naturel et de panneaux de verre fumé gris miroitant. Il comprend une commode basse à 9 tiroirs (largeur 68 po) surmontée d'un joli miroir encadré et doté d'un éclairage, une commode-armoire (largeur 36 po, hauteur 55 po) et une tête de lit de 108 po qui se prolonge derrière 2 tables de chevet à deux tiroirs. Tous les tiroirs sont fabriqués suivant le mode d'assemblage à queue d'aronde et glissent facilement grâce à un coulisseau central. Les poignées sont en métal chromé.

LAVE-VAISSELLE ENCASTRE HOTPOINT
Modèle SU-3105 — 6 cycles. Voyant lumineux de contrôle de fonctionnement. Lavage à plusieurs niveaux. Brayer pour aliments mous. Distributeurs de détergent et produit de rinçage. Panier à couverts. Devant blanc comme la neige.
BAS PRIX FAUCHER \$339

REFRIGERATEUR-CONGELATEUR SANS GIVRE de 13,6 pi³ White-Westinghouse
Modèle WT-132 — Capacité du compartiment congélateur: 113 lb. Bâtonnet pour les boîtes de jus dans la contre-porte. Dans le compartiment réfrigérateur: 2 clayettes réglables en hauteur et 1 fixe, 1 bac à viande et 1 bac à légumes côté à côté. Contre-porte aménagée: 1 garde-bosse à température réglable et 4 bâtonnets. Roulettes facilitant les déplacements. Carrosserie blanche.
BAS PRIX FAUCHER \$399⁹⁵
Livrab. avec carrosserie couleur de bleû mûr moyennant un supplément de \$10.

REFRIGERATEUR-CONGELATEUR SANS GIVRE de 15,1 pi³ ROY
Production Satellite, modèle RFS-15 — Capacité du compartiment congélateur: 113,3 litres. 2 bâtonnets dans la contre-porte. Dans le compartiment réfrigérateur: 2 clayettes réglables en hauteur et 1 fixe, 1 bac à viande en matière plastique, 2 bacs en XTAN pour la conservation des fruits et légumes. Contre-porte aménagée: 4 bâtonnets, 2 œufiers, 1 compartiment à beurre. Roulettes à l'arrière facilitant les déplacements. Carrosserie blanche.
Livrab. avec carrosserie couleur de bleû mûr ou rouge d'automne moyennant un supplément de \$10.
BAS PRIX FAUCHER \$439

HUMIDIFICATEURS
Illustration:
HOTPOINT
modèle HD-094
BAS PRIX FAUCHER \$84
HOTPOINT
Modèles:
HF-344 \$99
HF-404 \$129
WESTINGHOUSE
HDW-126 \$99
HYGROMETRE
modèle S503 \$43⁹⁰

ELECTROHOME
Modèles:
AH-106 \$84
AH-112 \$95
AH-241 \$109

TELEVISEUR COULEUR PHILCO à écran 19 po
Modèle C2901KWH — Châssis entièrement transistorisé. Circuit électronique Auto-Tint qui règle automatiquement l'équilibre des couleurs. Accord automatique des canaux. T. Be-image couleur en ligne. Antennes télescopiques pour réception VHF et cadre pour réception UHF. Cadre en plastique résistants.
BAS PRIX FAUCHER \$429

Machine à laver automatique mobile HOOVER modèle A-6001
* Au tableau de commande: sélecteur de température, sélecteur du niveau d'eau, commande de rinçage supplémentaire, cadran de minuterie électronique.
* Système d'équilibrage automatique révolutionnaire permettant des vitesses d'essorage plus élevées qu'habituellement, tout en réduisant les bruits et les vibrations.
* Interrupteur de sécurité arrêtant l'essorage dès que le couvercle est soulevé.
* Cuvette revêtue d'un vinyle, carrosserie blanche recouverte polypropylène.
BAS PRIX FAUCHER \$349
Supplément pour carrosserie de couleur.

• 1501, rue Ampère (angle boul. Montclair) BOUCHERVILLE
A 5 minutes du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine. Accès par la sortie 95 (direction boul. Montclair) de l'autoroute 20, la Transcanadienne.
Tél.: 655-3630 ou 527-8001
Pour appel interurbain sans frais: **1+800+361-9226**

Le contentieux référendaire et constitutionnel

Le débat descend dans la ruelle



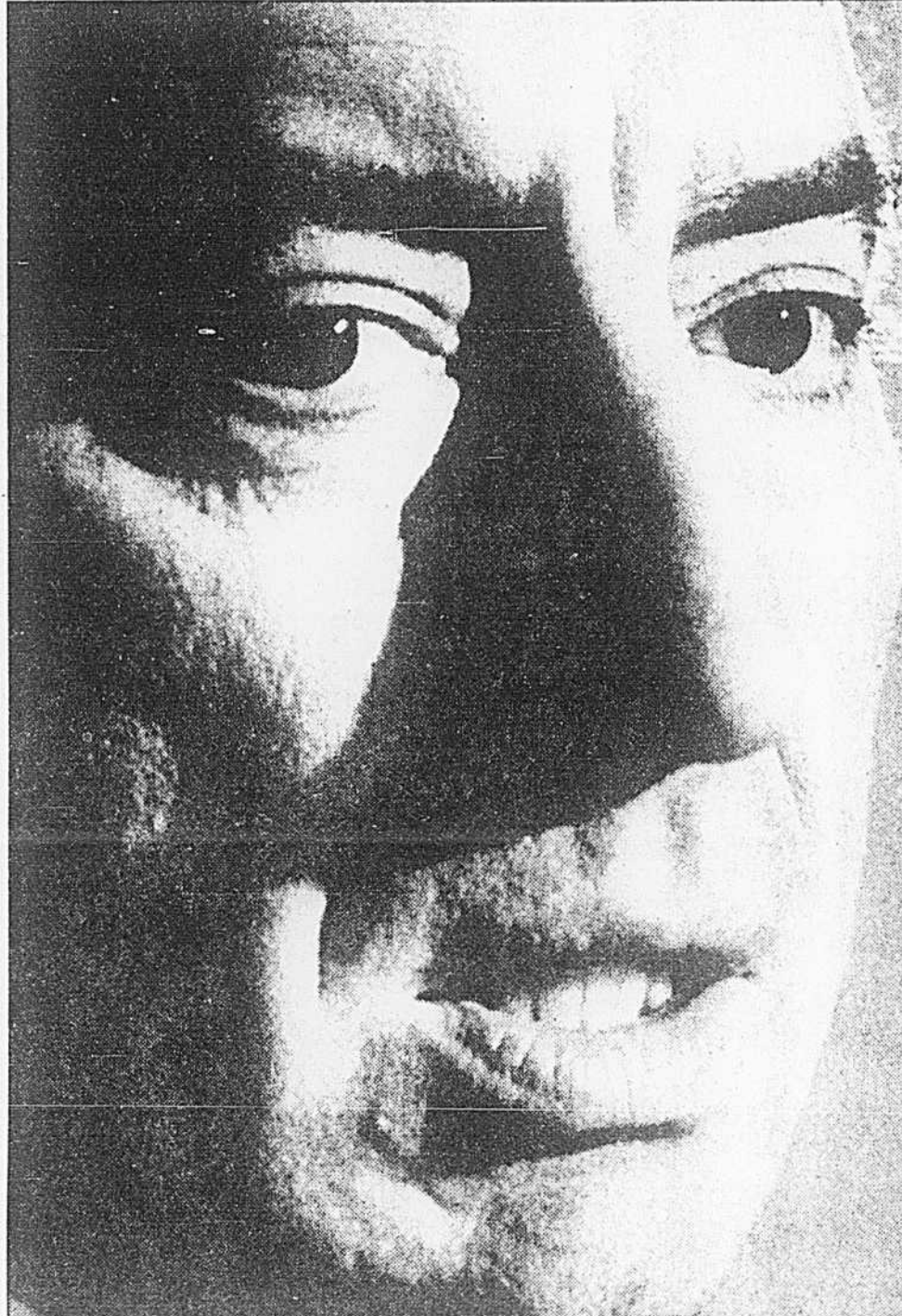
Marc
LAURENDEAU
collaboration spéciale

GRADUELLEMENT, et peut-être sans que les hommes politiques concernés le souhaitent, le niveau du débat politique s'est considérablement abaissé au Québec et au Canada durant les derniers jours. Le contentieux référendaire et constitutionnel, au lieu de s'élever à une hauteur qui alimenterait la population en arguments nouveaux et vraiment éclairants, a pris des allures de combat de ruelle. Les protagonistes se lancent des qualificatifs. «Ils se croient des noms», comme des gamins qui croiraient naïvement pouvoir ainsi exorciser l'adversaire. Sauf qu'ici, les expressions sont de plus en plus féroce-ment personnalisées.

L'escalade s'est amorcée tranquillement. Peut-être lorsque M. René Lévesque, apercevant le ministre fédéral Marc Lalonde venu présider à Mirabel la cérémonie tant controversée (qui clôturait la visite de M. Raymond Barre) lui a dit avec sarcasme: «Quelle agréable surprise!» Commentant peu après, devant des journalistes, l'attitude frustrée et agressive du premier ministre Lévesque à l'aéroport, M. Marc Lalonde disait ensuite que M. René Lévesque «devrait se faire soigner» car il souffre d'un «complexe de persécution». M. Lévesque, pour sa part, traitait l'attitude canadienne de «cucu». La rixe verbale commençait.

Devant le Conseil national du Parti québécois en fin de semaine dernière, dans la Vieille Capitale, le premier ministre Lévesque qualifiait les députés québécois francophones à Ottawa d'«étrangers» et de «déracinés». Il allait même, plus précisément, désigner M. Marc Lalonde comme un «pseudo-ministre de la Justice chargé de la préparation des coups de jarnac». La riposte devait venir rapidement, puisque M. Marc Lalonde, qui participait justement dans la même ville à une réunion de l'aile québécoise de sa formation, répliquait que «M. René Lévesque perd son sens de la perspective et son calme» et que ses remarques, opposant les vrais Québécois aux «étrangers», impliquent «une mentalité fanatique» et comportent des «connotations racistes». Ce genre de commentaires, ajoutait M. Lalonde, est «méprisable» et «odieux».

Même le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, n'était pas en reste et prenait une part active à cette altercation de taverne. Car M. René Lévesque, au cours de la fin de semaine, l'avait mis en cause en parlant du gouvernement fédéral et de sa «succursale québécoise». M. Claude Ryan répliquait prestement que M. René Lévesque s'était comporté, lors de la visite de M. Raymond Barre, comme un «petit politicien de deuxième zone» et que, dans ses récentes attaques contre la campagne de financement du PLQ, il avait donné «l'impression d'un tireur déboussolé». M. Lévesque, ajoutait M. Ryan, aurait une fois de plus, «par ses propos, rabais-



Marc Lalonde

sé la haute charge qu'il occupe à ses intérêts étroits et mesquins».

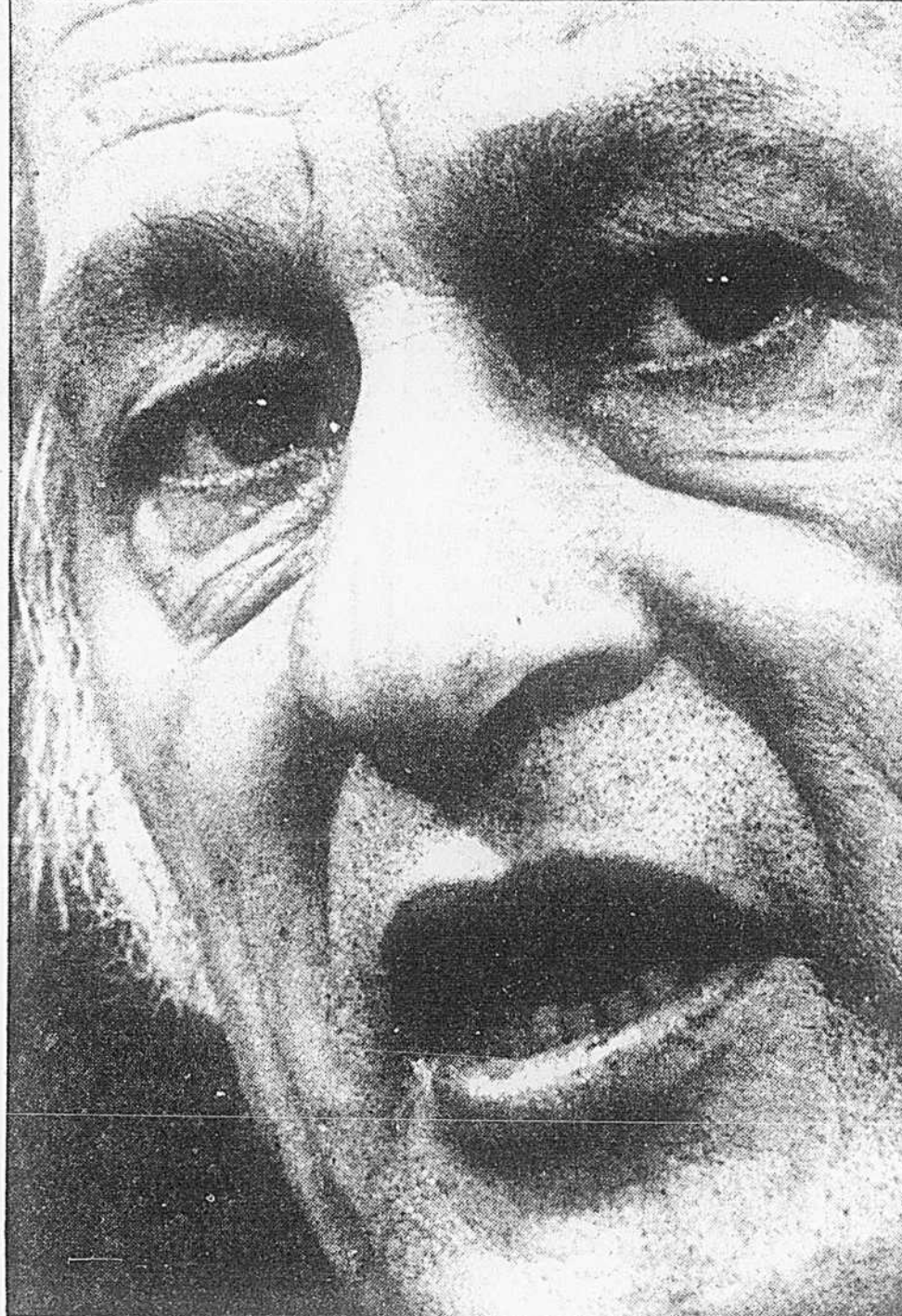
Rien de rassurant

Cette montée dans l'agression verbale, à l'arrivée des élections fédérales et du référendum québécois, n'a rien de rassurant. Elle démontre, bien sûr, à quel point les esprits sont réchauffés mais surtout que plus les grandes échéances se rapprochent, moins les principaux protagonistes semblent faire une place de choix à l'argumentation rationnelle.

Strictement en termes de ton, l'on doit dire que c'est malheureusement M. René Lévesque qui a fait retentir les premières notes discordantes, lors de la visite de M. Raymond Barre. Il ne s'est pas gêné pour souligner, devant son hôte prestigieux, les aspects tyranniques de l'horaire imposé à M. Barre par M. Pierre Elliott Trudeau et même pour évoquer un cuisinage de l'homme d'Etat

français effectué par les fonctionnaires fédéraux. M. Lévesque, peut-être plus attentif aux réactions de ses conseillers politiques qu'aux recommandations des fonctionnaires de son modeste service de protocole, en est venu assez vite à adopter un ton inconvenant. Ce qu'il n'avait pas fait lors de sa visite à Paris en 1976, alors que M. Lévesque était encadré par les services de protocole français.

Mais les ministres du Cabinet Trudeau, tout en gardant au début un ton assez diplomatique, ont quand même attisé l'exaspération de M. Lévesque avec des tactiques de harcèlement. D'abord l'insistance tatillonne d'Ottawa pour que M. Barre passe d'abord dans la capitale fédérale et accorde une importance égale à ses visites canadiennes et québécoises constituait déjà un sujet d'agacement. On y voyait l'indice signifiant qu'Ottawa se préparait à rogner sur les relations privilégiées entre Québec et Paris. Mais, puisque les gouver-



René Lévesque

nements canadien et québécois avaient réussi à s'entendre pour que les deux parties de la visite soient équilibrées, la cérémonie-surprise à Mirabel, orchestrée par le fédéral sans le consentement du Québec, rompait cet équilibre. Dans la guerre des tapis rouges, qui dure depuis plus de dix ans, il s'agissait même d'un coup bas, d'un croc-en-jambe.

Sur le dos de l'autre

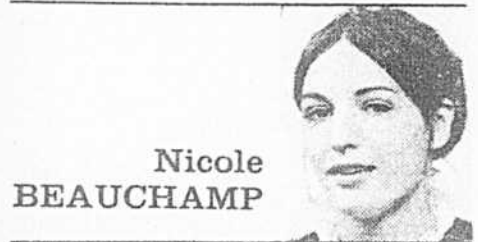
L'escalade des injures met d'ailleurs en relief une anomalie: les chefs de partis politiques ne s'opposent plus à leur niveau propre. Ils vont se tirailler à un autre palier. Au Québec, depuis Honoré Mercier en passant par Duplessis, il est devenu traditionnel de gagner ses élections sur le dos d'Ottawa; le gouvernement Lévesque, avec son option indépendantiste et la venue d'un référen-

dum, accentue cependant cette tendance à faire d'Ottawa l'éternel bouc-émissaire. Mais le phénomène plus inédit réside dans le fait qu'un gouvernement fédéral tente aussi directement et presque exclusivement de remporter ses élections sur le dos du gouvernement du Québec. Tout se passe comme si le Parti conservateur ne participait pas au prochain scrutin fédéral et si M. Marc Lalonde n'avait d'autres adversaires à pourfendre que le parti sécessionniste au pouvoir dans une province. Joe Clark n'existe pas. Roch LaSalle est une ombre et André Payette, son fantôme.

Les luttes électorales ne mettent plus en présence deux ou trois formations au même palier, mais elles opposent un palier à l'autre palier. Une telle situation est déjà suffisamment périlleuse sans que la simple invective vienne maintenant remplacer toute forme de discussion. Peut-être est-il encore temps de se ressaisir.

Les corporations professionnelles sur la place publique

Un sens au libre choix du consommateur



Nicole
BEAUCHAMP

«L'admission des journalistes aux auditions des causes devant les comités de discipline des corporations atténue la règle du huis clos, apporte plus de transparence et de crédibilité au mécanisme disciplinaire. Et l'obligation pour les corporations de publier, dans les quotidiens des régions où ils pratiquent, les noms des professionnels reconnus coupables, les motifs des décisions et la nature des sentences, atténue la règle de l'anonymat tout en sauvegardant le secret professionnel.»

M. André Desgagné, président de l'Office des professions du Québec — organisme gouvernemental responsable de la protection du public en matière de services professionnels —, explique ainsi le sens des recommandations récemment soumises au gouvernement. Entrebaillée, la porte du «club» des 38 corporations professionnelles s'ouvrira davantage sur la place publique. Depuis au moins trois ans, diverses discussions et pressions ont pavé la voie à ces changements.

En apparence, ils ne cassent rien. Mais, l'impact de ces recommandations — à moins que le gouvernement Lévesque en dispose défavorablement — dépasse les simples modalités techniques.

Non seulement, les changements préconisés contrent un réflexe tenace du corporatisme d'antan qui consiste à laver son linge sale en famille afin de protéger l'image, mais ils témoignent aussi d'une sérieuse remise en question de l'aptitude du système à assurer vraiment la protection du public.

Justice entre pairs et privilège social

Il n'est que de feuilleter le dernier recueil des décisions disciplinaires (janvier à juin 1978) rendues par 12 des 38 corporations pour comprendre comment la justice entre pairs, en fonctionnant en vase clos, tient ses distances vis-à-vis l'intérêt public.

Du côté des avocats, on découvre que les comités de discipline servent parfois à sanctionner des règlements de compte internes. Cela n'étonne pas puisque les professions traditionnelles restent encore étroitement mêlées aux jeux du pouvoir politique. Ainsi un avocat, ancien député de 1963 à 1968, a écopé d'une radiation provisoire d'un an du Barreau du Québec «pour avoir tenu des propos irrespectueux et diffamatoires à l'égard de deux juges de la Cour supérieure, et «manqué de courtoisie» à l'endroit de deux confrères, «personnages politiques en vue».

Dans la nuit du 15 au 16 novembre 1976, alors que le Parti québécois venait de triompher, cet avocat a choisi de se défouler auprès d'un lieutenant du poste de police local, qui a enregistré l'appel téléphonique. Il a débâté contre les deux juges et ses deux confrères — un ministre et un ex-minis-

tre — en remuant le passé et les accusés d'être des bandits et des homosexuels notoires. Pas tout à fait muselé, cet avocat a interjeté appel au Tribunal des professions.

Un autre cas témoigne du laxisme de certains comités de discipline. Un opticien d'ordonnances a en effet resquillé le ministère des Affaires sociales (MAS) en réclamant, au moyen d'attestations inexactes, des montants plus élevés que ceux prévus dans les règlements d'aide sociale, et ce pour 60 assistés sociaux qui l'ont consulté entre le 13 janvier et le 31 mai 77. En défense, il a invoqué les informations erronées des agents du MAS.

Le comité de discipline l'a simplement réprimandé et condamné à une amende de \$6,000. Il a justifié sa décision en invoquant entre autres raisons: «Considérant que les patients ont eu des services pour le prix demandé, même si ce prix était illégal. (...) Considérant que la sanction dans le présent cas ne doit pas être de nature à causer à l'intimé un tort irréparable.»

Un simple individu inculpé de vol connaît un sort bien différent qui stigmatise d'ailleurs son avenir. La justice entre pairs consacre encore, dans bien des cas, un privilège social pour les professionnels. Les recommandations de l'Office heurtent de plein front cette propension à accorder des sauf-conduits.

Le libre choix du consommateur

Le fait de briser l'anonymat entourant les professionnels reconnus coup-

bles donnera aussi un peu de sens au libre choix plutôt illusoire du consommateur. À l'aide des renseignements obligatoirement publiés dans les journaux quotidiens (nom du professionnel, motifs des décisions, nature des sentences) le citoyen ordinaire, déjà dépendant à plus d'un niveau des professionnels auxquels il s'adresse, pourra confecturer sa petite liste grise.

Du côté des médecins, on constate en effet l'effroyable tolérance du milieu médical envers ses... dangereux délinquants. En 1970, le Collège des médecins a retiré son droit de pratique pour une période de deux ans et demi à un omnipraticien, qui se droguait depuis huit ans. Non seulement avait-il falsifié ses comptes d'honoraires, mais il avait gravement esquiné au moins deux patients. Après deux séjours dans un hôpital psychiatrique, il se désintoxiqua, puis se recycla.

Un test pour les media d'information

En juillet 1974, il reprenait sa pratique médicale... à la Commission des accidents du travail qu'il quitta six mois plus tard. Il installa alors un cabinet privé dans une municipalité rurale. Ayant sitôt pignon sur rue, il fraudait la Régie de l'Assurance-maladie du Québec en réclamant systématiquement des honoraires de pose de stérilets alors qu'il s'agissait de simples consultations. «Après anxieuse considération», le comité de discipline des médecins l'a enfin rayé définitivement des rangs de la profession. Mais le médecin de 50 ans en a

appelé de cette décision au Tribunal des professions.

En dernière analyse, les changements proposés par l'Office des professions posent un sérieux défi pour les media d'information. L'accès des journalistes aux auditions des causes disciplinaires commandera beaucoup de rigueur dans le traitement des informations recueillies.

Le Conseil interprofessionnel du Québec, qui regroupe les représentants des corporations professionnelles, craint que cela appâte les journaux populaires en mal de sensationnalisme, donne naissance à des «Allô police du monde professionnel».

Cette crainte, non dénuée de fondements, en cache-t-elle une autre? L'ouverture de ces cénacles, que sont les comités de discipline, ne manquera pas de fournir bon nombre de pistes à explorer qu'effacent l'anonymat et le lachisme du recueil des décisions disciplinaires.

Deux exemples. Trois infirmières ont été radiées de façon permanente à cause de leur toxicomanie. Dans quel milieu travaillaient-elles? Dans quelle mesure ce problème est-il répandu au sein de cette profession? Surgit-il surtout en milieu hospitalier? etc.

Deux arpenteurs-géomètres ont écopé d'un retrait provisoire de leur droit d'exercice après avoir été congédiés par leur employeur respectif. Salariés de la Fonction publique, ils avaient falsifié des résolutions de conseils municipaux. Cela soulève une foule de questions.

DEMAIN: La réforme des professions

Si vous avez déjà adhéré à un REÉR, vous vous êtes peut-être trompé!

Est-ce que vous vous êtes procuré un REÉR là où vous faites ordinairement vos transactions financières?

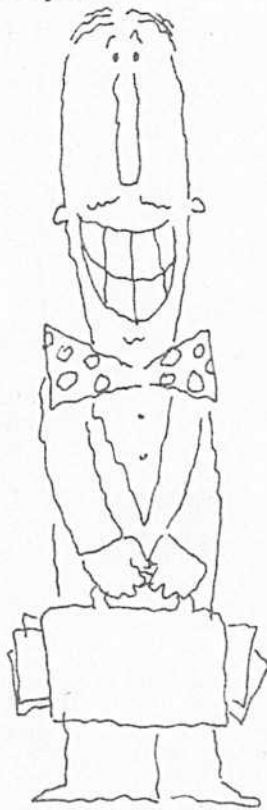


Bien des gens choisissent un REÉR en tenant compte uniquement de certains aspects pratiques. Mais, étant donné que, fort probablement, vous ne déposez de l'argent dans votre REÉR qu'une fois l'an, vous devez prendre la meilleure décision possible puisque c'est toute votre retraite qui en dépend.

Au Trust Royal, nous offrons 6 REÉR. Par exemple, vous avez le choix entre un taux d'intérêt variable (exactement comme dans un compte d'épargne ordinaire) ou un taux fixe, garanti pour 5 ans. Vous avez également le choix d'investir dans nos fonds sous gestion composés d'obligations, d'hypothèques ou d'actions de sociétés canadiennes. Ou encore, vous pouvez opter pour un REÉR à gestion individuelle. C'est vous qui décidez!

Réalisez-vous que, avec certains REÉR, vos contributions peuvent être réduites à cause d'une commission à payer?

L'argent que vous touchez à votre retraite dépend de ce que vous avez déposé à chaque année dans votre REÉR. Avec une commission à payer, vous avez donc moins d'argent dans votre compte. Vous évitez cela en adhérant à un REÉR du Trust Royal.



Avez-vous, cette année encore, déposé de l'argent dans votre REÉR plutôt que dans celui de votre conjoint?



Selon les règlements d'impôt actuels, chacun des deux conjoints a le droit de retirer jusqu'à \$1.000 d'une pension de retraite, sans impôt à payer, après l'âge de 65 ans. De plus, une partie ou même la totalité des contributions auxquelles vous avez droit peuvent être faites au nom de votre conjoint et vous pouvez quand même déduire cette somme de votre revenu imposable. Vous profitez ainsi, dès aujourd'hui, d'une réduction d'impôt et vous pourrez réclamer tous les deux une déduction de \$1.000 lorsque viendra le temps de la retraite.

Avez-vous déposé de l'argent comptant dans votre REÉR tout en empruntant pour un achat important?

Vous auriez plutôt dû emprunter de l'argent pour votre REÉR et garder votre comptant pour effectuer votre achat. Vous auriez ainsi pu déduire les intérêts que vous aurez à payer de votre revenu imposable.

Et surtout, ne vous privez pas de déposer de l'argent dans un REÉR pour l'année fiscale 1978 à cause d'une insuffisance de fonds. Venez discuter avec nous de nos prêts "Réductions d'impôts". La somme que vous économiseriez en impôt pourrait largement dépasser le prix de l'intérêt à payer pour un tel emprunt.

Quelquefois, on gagne à emprunter.



"Faut pas se tromper!"

Si vous n'avez pas encore déposé de l'argent dans votre REÉR, passez voir votre représentant du Trust Royal.

Et même si vous l'avez fait, nous pouvons encore vous aider. La plupart des REÉR sont transférables sans que cela affecte votre contribution annuelle ou encore sans que vous ayez d'impôt à payer. Alors, si vous croyez comme nous que l'un des REÉR du Trust Royal est plus avantageux pour vous que celui que vous avez présentement, nous pouvons vous aider à faire le transfert rapidement.

Faut pas se tromper!



Vous ne vous tromperez pas en vous procurant un exemplaire de notre brochure sur les REÉR à votre succursale du Trust Royal!



Trust Royal

Avec les REÉR du Trust Royal, on ne se trompe pas.

Bureaux à:

Montréal,* Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Saguenay/Lac St-Jean, et Rimouski

*17 bureaux pour mieux vous servir dans la région de Montréal.

Pour renseignements appelez 876-2525.

Les créditistes sont prêts à étudier l'idée de «décriminaliser» la mari

OTTAWA (PC) — Les créditistes se sont défendus hier aux Communes de vouloir empêcher la décriminalisation de la marijuana au Canada.

Le député de Richmond, M. Léonel Beaudoin, a tenu en effet à poser une question au ministre de la Justice, M. Marc Lalonde, afin de préciser que le Crédit social est prêt à étudier une législation qui irait en ce sens. Il a ajouté que son parti s'oppose en fait à ce qu'un tel projet de loi soit adopté à la vapeur.

M. Beaudoin faisait écho à un article publié dans un quotidien torontois affirmant que seuls les créditistes résistent à l'introduction aux Communes d'un projet de loi qui réduirait les peines prévues pour possession de ma-

rijuana et éliminerait les dossiers criminels.

Le ministre de la Justice a alors indiqué qu'il est difficile de saisir la position du Crédit social puisque M. Beaudoin lui a déjà signalé qu'il ne désirait pas de changement au code criminel à ce chapitre.

Le chef du Crédit Social du Canada, M. Lorne Reznowski, a affirmé par ailleurs hier qu'il s'opposait personnellement à la décriminalisation.

M. Reznowski, qui n'a pu se faire élire comme député à la Chambre des communes et qui réside à Winnipeg, a révélé que cette question a été abordée au caucus en matinée et que les députés étaient presque unanimement contre.

Complets et manteaux pour monsieur en

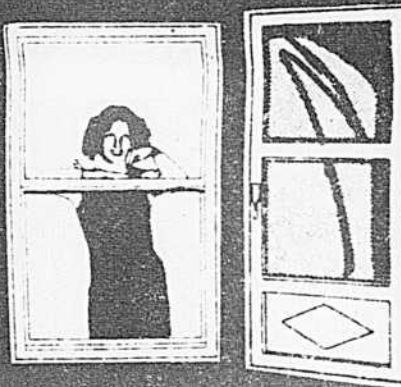
solde

jusqu'à

70%

Boutique Fiorentino 2195 Crescent
Un peu au sud de la rue Sherbrooke, Vend. ouvert 21 hr.

REDUISEZ LES COÛTS D'ENTRETIEN



ET
MENAGEZ
L'ÉNERGIE



PORTES-FENÊTRES et REVÊTEMENTS en ACIER

AUTRES SPÉCIALITÉS

FENÊTRES
SCÉLÉES
THERMO

PORTES
ISOLÉES

CORNICHES
PERSIENNES
GOUTTIÈRES

PORTES-
PATIO

AUVENTS
EN FIBRE
DE VERRE

NOUS AVONS L'EXPÉRIENCE ET LE SAVOIR-FAIRE... DEPUIS 1952

Venez visiter notre kiosque d'exposition
au Centre d'achats Greenfield Park
en date des 22 — 23 — 24 février

RUSCO

337-1000

SPECIALTÉS DE MAISON (1962) INC.
2015, BOUL. THIMENS, ST-LAURENT, P.Q.

\$4.95

PREMIÈRE JOURNÉE

N'IMPORTE QUELLE VOITURE

Chaque journée additionnelle au prix régulier

Sears

location
d'auto

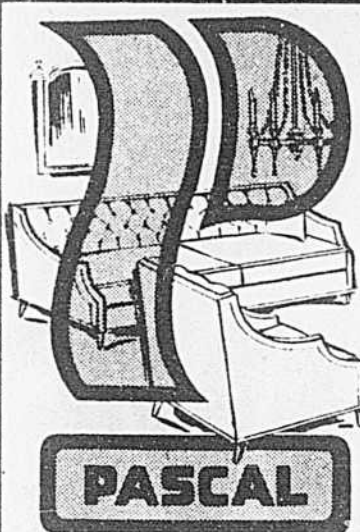
valable seulement pour fin de semaine, minimum trois jours.

Budget

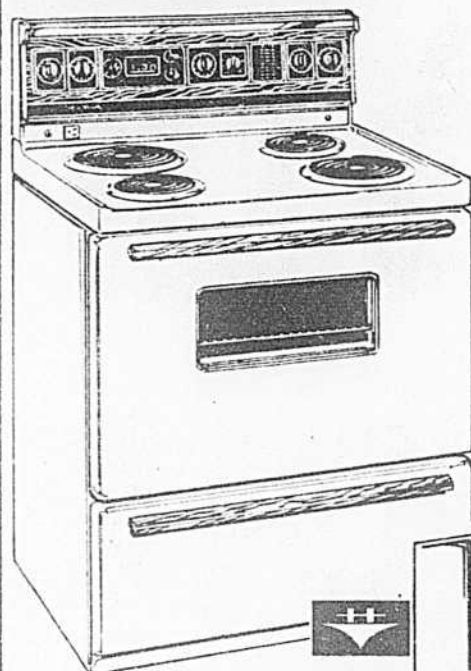
LOCATION D'AUTOS ET DE CAMIONS

En vedette les produits Chrysler et autres marques réputées.

1460, rue Guy Gare Centrale 1017 Carré Dominion 5008, boul. Décarie 680, rue Michel-Jasmin 7229, rue Lajeunesse (Métro Jean-Talon)	937-9121 937-9121 879-1414 482-4040 637-8700 273-9996	579 Lafleur, Lasalle 9255, boul. St-Laurent Aéroport de Dorval Aéroport de Mirabel 4876, boul. des Sources, Dollard-des-Ormeaux	364-4520 389-2623 636-0052 476-3964 683-5560
--	--	--	--



PASCAL



Hotpoint CUISINIÈRE

de 30 po. à nettoyage facile

Modèle KE632

- Tableau de commande en verre
- Horloge à affichage numérique
- Bouton sélecteur du four avec grillage variable • Cuisson «Touche d'or» • Lampes dans le four et pour la surface • Voyant • Éléments amovibles: deux de 8 po. et deux de 6 po. • Commandes à réglages infinis de la chaleur • Prise de courant chronométrée pour accessoires électriques. • Couleurs: amande et blanc neige

349⁸⁸

(Couleur: \$10 de supplément)

Hotpoint



Solde dernier cri

Hotpoint LAVE-VAISSELLE adaptable

Modèle SC510

Apprenez à laver votre vaisselle «du bout du doigt»! Quatre commandes à bouton-poussoir permettant un choix de dix cycles — dont quatre sont accompagnés d'un cycle hygiénique facultatif. Système de giclage à différents niveaux, broyeur d'aliments mous, distributeur de détergent et panier à couverts. Dessus en bois très décoratif. Dispositif d'escamotage du câble.

Amande, or moisson ou blanc éclatant.

419⁸⁸

(couleur: \$10 de supplément)

Hotpoint Modèle SU512 LAVE-VAISSELLE encastré

Mêmes caractéristiques que le modèle SC510.

379⁸⁸

(supplément pour la couleur)



Hotpoint REFRIGÉRATEUR

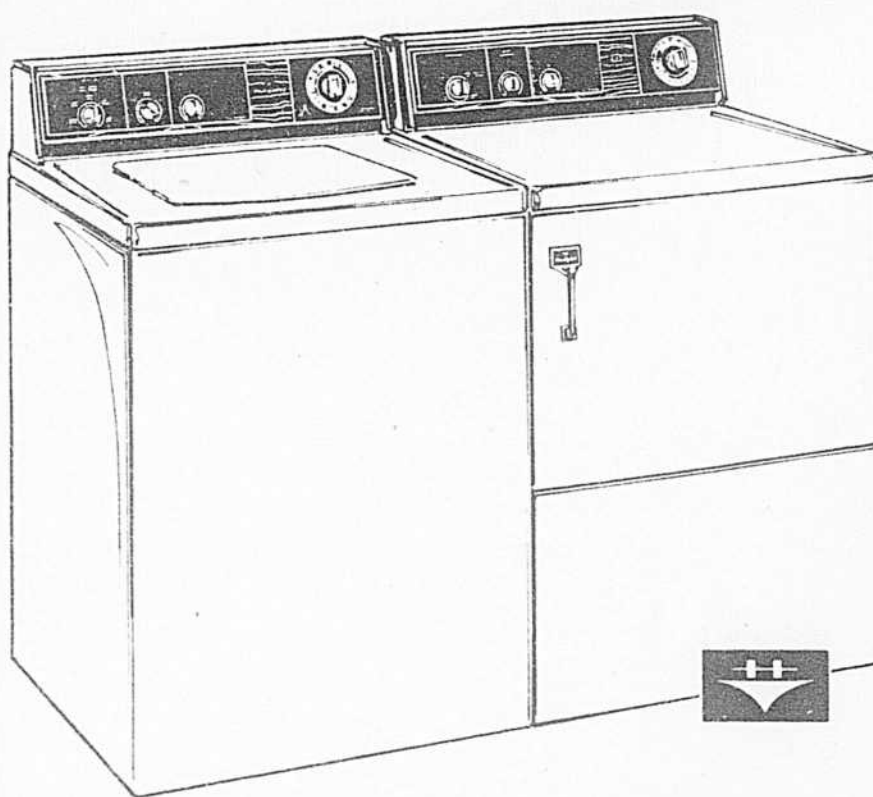
de 15 pi cu

Modèle RF 151

- Modèle sans givre, avec deux commandes pour la température
- Deux clayettes réglables à 10 hauteurs • Une clayette fixe • Deux bacs à fruits et légumes • Garde-bouche à température réglable • Garde-fromage • Bac à oeufs • Deux moules à glaçons et bac pour glaçons • Poignées pleine longueur veinées et garniture de portes exclusive • Couleurs: amande et blanc neige

499⁸⁸

(Couleur: \$10 de supplément)



Riviera

LAVEUSE Modèle LA 637

Quatre cycles de lavage: normal, pour tricots, tissus infroissables et trempage. Sélecteur pour trois vitesses de brassage, régulateur du niveau d'eau, distributeur d'adoucisseur d'eau et d'agent de blanchiment, filtre auto-nettoyant.

379⁸⁸

(Couleur: \$10 de supplément)

SECHEUSE Modèle DE 637

Cinq programmes de séchage: cycle normal minuté, normal automatique, automatique pour tricots, pour vêtements infroissables ou nécessitant du repassage. Choix de quatre niveaux de températures, signal sonore indiquant la fin du cycle, filtre à charpie amovible à l'avant. Amande, or moisson ou blanc éclatant.

249⁸⁸

(Couleur: \$10 de supplément)

Hotpoint Riviera

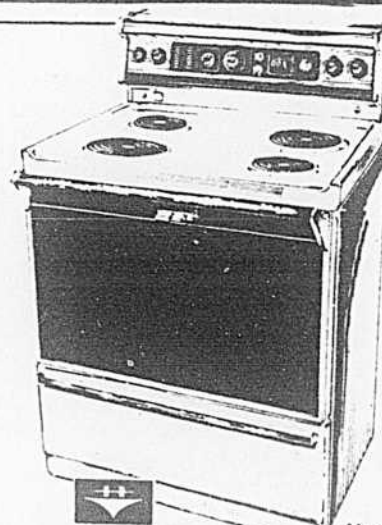
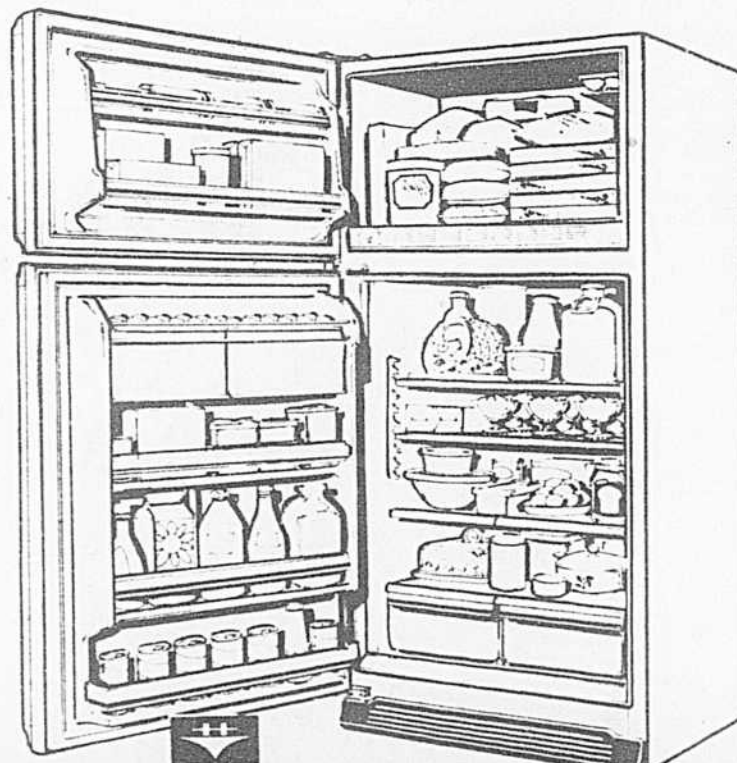
REFRIGÉRATEUR DE 16.9 PI. CU.

Modèle RT 170

Refrigerateur sans givre d'un volume de 16.9 pi. cu. Ses caractéristiques: tablettes réglables, garde-bouche réglable à 3 températures, bacs à légumes jumelés, casier à oeufs, casier à fromages. Poignées pleine longueur relevées d'une bande en similibois: garnitures grand luxe. Une offre exceptionnelle à un prix spécial! Couleurs: amande, or moisson et blanc étonnant.

489⁸⁸

(Couleur \$10 de supplément)



Modèle
KF 537

CUISINIÈRE 30" FOUR AUTONETTOYANT

Horloge à affichage numérique. Interrupteur pour le four, deux foyers de cuisson de 8" et deux de 6". Tournerebrousse. Offerte en blanc étonnant, et or moisson.

469⁸⁸

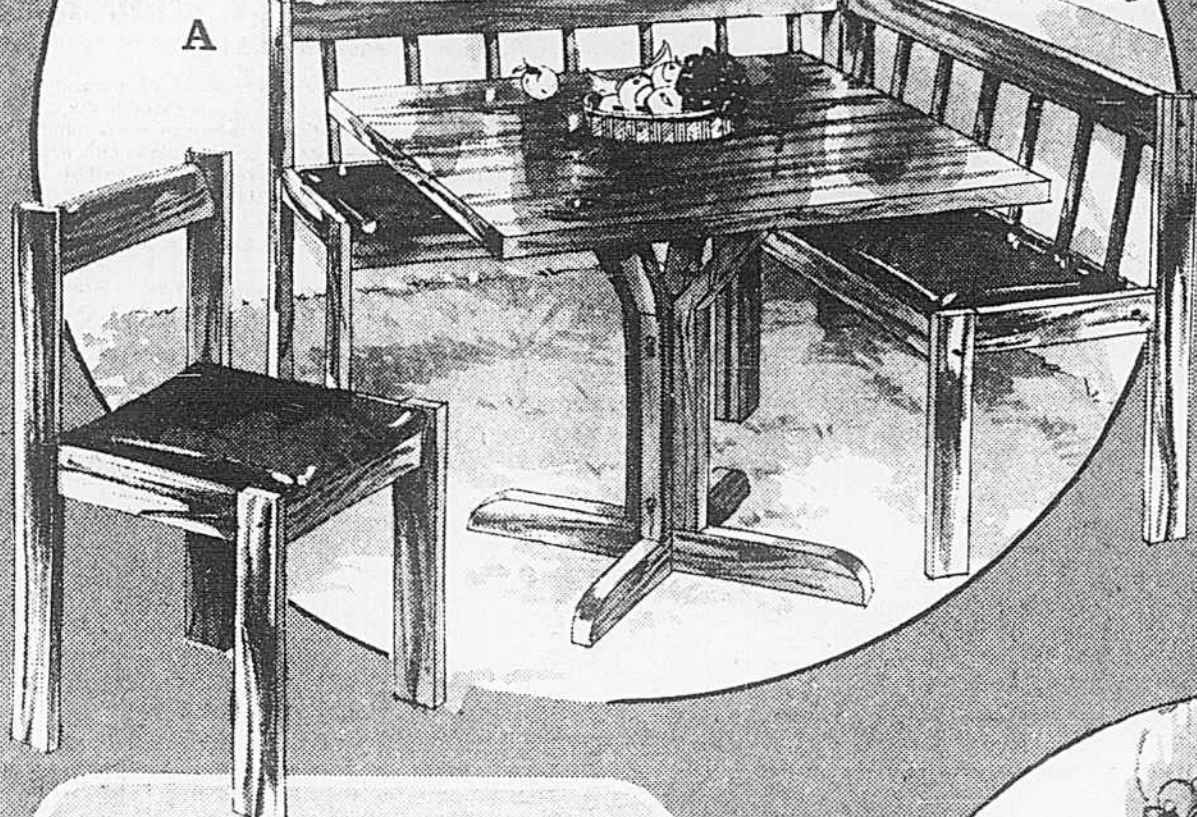
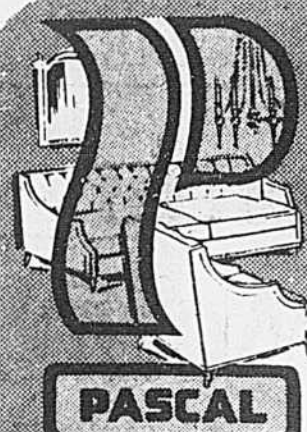
(Couleur: \$10 de supplément)

ENTREPÔTS - SALLE DE MONTRE PASCAL MEUBLES

3600 Côte Vertu, St. Laurent — Centre d'achats Le Bazar

6800 E. Jean Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou

LA COLLECTION COMTE DE CHATHAM



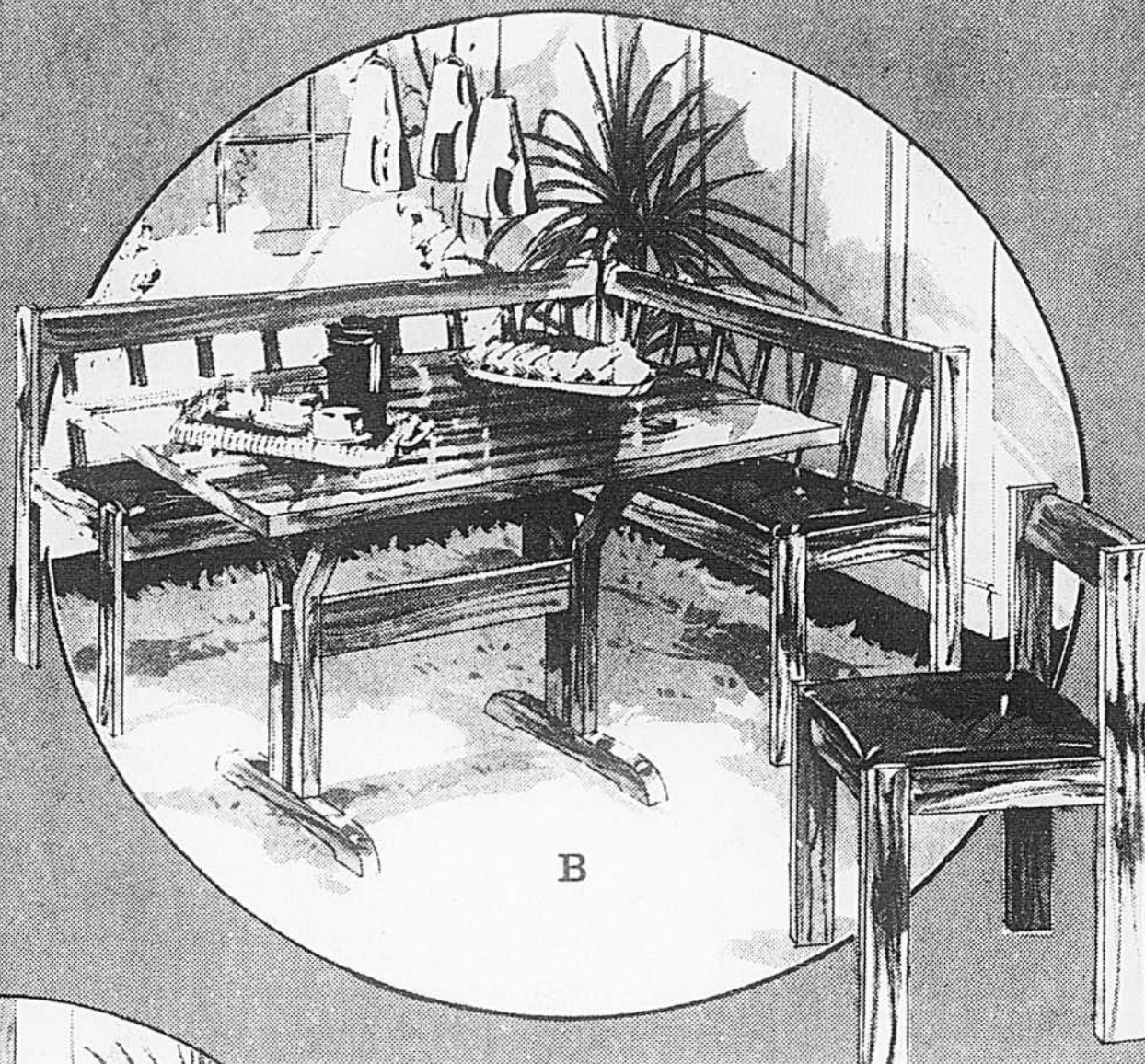
Le naturel ... retrouvé, un mobilier de salle à manger à des prix incroyablement bas.

Cette collection de modèles contemporains pour salle à manger est adaptée aux logis d'aujourd'hui et particulièrement destinée aux personnes disposant d'espace restreint.

La surface de la table est recouverte de Formica genre « bloc de boucher ».

A. Table carrée à piétement pour coin 36 x 36

Table	125 ⁸⁸
Banc de coin	269 ⁸⁸
Chaise	49 ⁸⁸



B. Table rectangulaire à tréteaux 36 x 48

Table	145 ⁸⁸
Banc de coin	298 ⁸⁸
Chaise	49 ⁸⁸

C. Table ronde à piétement

Table	107 ⁸⁸
Chaise	66 ⁸⁸

La méthode d'achat Pascal

«Entrepôt-salle d'exposition». Ces bas prix s'appliquent à l'achat que vous emportez. Nous mettons la marchandise dans votre voiture dans l'emballage original ou nous vous la livrons économiquement et rapidement.

PROVINCIAL ITALIEN par BARONET

ACHETEZ DES MAINTENANT
AVANT LA REMISE EN VIGUEUR DE LA TAXE DE VENTE PROVINCIALE.



Cet ensemble coordonné de style provincial italien vous captivera par sa fraîcheur printanière. Meubles blancs soulignés de jaune d'une simplicité lumineuse et d'une élégance sans égale. Chaque pièce gracieusement sculptée, détient un cachet romantique très particulier. Les ferrures délicates de fer forgé se marient magnifiquement aux motifs rubans.

A. Commode triple 60" x 18 1/4" x 31"	224 ⁸⁸
B. Miroir horizontal 46" x 34"	81 ⁸⁸
C. Ciel de lit 3/4	165 ⁸⁸
D. Petite bibliothèque 32" x 46 1/4"	89 ⁸⁸

E. Chiffonnier à 3 tiroirs 32" x 18 1/4" x 31"	124 ⁸⁸
F. Chaise	48 ⁸⁸
G. Bureau d'étudiant 48" x 18 1/4" x 31"	154 ⁸⁸
H. Grande bibliothèque 48" x 46 1/4"	146 ⁸⁸
I. Chiffonnier à double corps de 5 tiroirs 34" x 18 1/4" x 46 1/4"	179 ⁸⁸

J. Miroir sur chevalet 26 1/4" x 64"	124 ⁸⁸
K. Chiffonnier à 4 tiroirs 32" x 18 1/4" x 38"	142 ⁸⁸
L. Table de chevet 18 1/4" x 17 1/4" x 23 3/4"	82 ⁸⁸
M. Tête de lit 39" - 54"	86 ⁸⁸
N. Commode double 48" x 18 1/4" x 31"	184 ⁸⁸

ENTREPÔTS - SALLE DE MONTRE PASCAL MEUBLES

3600 Côte Vertu, St. Laurent — Centre d'achats Le Bazar

• 6800 E. Jean Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou



Mgr Plourde présente son «fils»

L'archevêque catholique d'Ottawa, Mgr J.A. Plourde, apprend, avec une pointe d'humour, comment devenir le père d'un orphelin de 14 ans, du Cambodge. Mgr Plourde, probablement le seul prêtre catholique au monde à avoir un fils réfugié, a présenté Tea Huot au cours d'une conférence de presse hier et a décrit comment ils pouvaient s'entendre. L'archevêque d'Ottawa commande l'adolescent mais il ne l'a pas encore adopté légalement. Mgr Plourde ne sait pas encore s'il le fera officiellement. Mais cela ne semble pas inquiéter Tea puisqu'il l'appelle déjà «papa».

CTCUM: les villes pourront en appeler de la hausse des tarifs

par Florian BERNARD

C'est la CTCUM — seule — qui décidera s'il doit y avoir une hausse des tarifs de métro et d'autobus sur le territoire métropolitain. Ainsi le veut la loi. Toutefois, selon le président du comité exécutif de la CTCUM, M. Pierre DesMarais II, les villes pourront en appeler de la décision de hausser les tarifs.

M. DesMarais a cependant expliqué qu'il n'a pas été informé s'il y aura une hausse ou non. «Jusqu'ici, a-t-il dit, je n'ai pris connaissance que d'hypothèses.»

Pour le conseiller Michael Fainstat, du RCM, toute hausse des tarifs devrait au préalable faire l'objet d'une consultation avec les élus, et ceci même si la loi ne le prévoit pas expressément.

«Je demande, a-t-il dit, que le comité exécutif convoque une assemblée spéciale du conseil avant que la CTCUM décrète toute hausse des tarifs du transport en commun.»

Audiences publiques

Le conseiller Nick Auf Der Maur du GAM a réclamé, pour sa part, la tenue d'audiences

publiques dans l'éventualité où il y aurait une hausse des tarifs. Il a expliqué qu'une augmentation, dans le contexte économique actuel, aurait de sérieuses répercussions et qu'il faudrait permettre à tous les citoyens et les groupements de donner leur opinion. Autant le RCM que le GAM ne veulent pas d'un fait accompli, comme cela s'est produit lors de la dernière hausse des tarifs, en 1975. Une vive opposition marquée de manifestations avait suivi l'annonce de la hausse des prix des billets de métro et d'autobus.

L'École québécoise

Réactions mitigées au plan d'action de Morin

par Mariane FAVREAU

Collant d'assez près au Livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire dont il est issu, le plan d'action pour l'école québécoise ne semble pas susciter trop de surprises dans les milieux intéressés.

Toutefois, la délégation au conseil des commissaires d'un parent élu par les comités de parents est une des mesures du plan d'action qui suscite de la controverse.

«Accepte-t-on à l'Assemblée nationale d'autres personnes que les élus, avec droit de parole et de vote? Ce qui n'est pas acceptable à l'Assemblée nationale ne l'est pas davantage au conseil municipal ou au conseil scolaire», assure le président de la Fédération des principaux. Il reprend ainsi une comparaison déjà faite par les présidents de commissions scolaires, lors de la conférence Québec-commissions scolaires, en janvier dernier.

Et M. Gill Robert explique que la Fédération des principaux n'endosse pas une telle mesure à cause des mécanismes d'élection des parents aux comités d'écoles qui sont trop flous (parfois, en fait partie qui le demande).

Il estime également que ce pourrait être l'occasion de déchirements, le parent se dissociant souvent des mesures que voteraient les commissaires.

Quant aux commissaires eux-mêmes, ils estiment bien représenter les parents, soit qu'ils aient encore des enfants aux écoles, soit qu'ils aient été membres de comités d'écoles.

Mme Claudette Sauvé, présidente du comité de parents de la CECM rappelle toutefois que lors des discussions sur les propositions du Livre vert, l'an dernier, une majorité de parents souhaitaient cette représentation au conseil des commissaires.

Toutefois, les préoccupations des parents sont davantage au niveau de l'école, explique-t-elle. Aussi, est-ce unanimement qu'ils avaient souhaité le conseil de concertation de l'école.

Les principaux, quant à eux, «ne boudront pas ce conseil, mais nous n'y croyons pas beaucoup», d'expliquer M. Gill Robert. Il pourrait devenir un panier de crabes: aussi espère-t-il qu'on en précisera bien le rôle, le mandat, les champs de compétence.

En ce sens, l'annonce d'une clarification des responsabilités du principal d'école lui paraît importante. Le dote de pouvoirs suffisants, l'entourer d'une protection suffisante sont des pas urgents à franchir.

La CEQ

Quant à la CEQ qui avait émis des réserves sur le Livre vert, elle veut approfondir le nouveau document avant de se prononcer officiellement. Toutefois, le président M. Robert Gaulin, estime qu'il «faut dépasser le phrasé: c'est meilleur d'un bout à l'autre, ce document ne veut pas provoquer de confrontations».

Il se demande toutefois si, avec les projets éducatifs et les conseils de concertation de l'école, on ne revient pas à la grande illusion de la participation des années 67-68.

Quant à la participation des parents aux conseils de commissaires, M. Gaulin réplique: «Et les enseignants?», estimant qu'on ne fait pas grand cas du caractère organisé de la profession.

La CEQ, qui travaille à un projet d'école selon ses propres priorités (en cours de consultation), estime qu'il y a sans doute des choses qui rejoignent ses vues dans le document gouvernemental, mais probablement pas la problématique de base.

M. Gaulin se demande aussi si on ne répète pas la même erreur qu'après le Rapport Parent en amenant des changements d'a-

bord, et en faisant suivre la formation des maîtres... après. Ainsi, l'élimination des voies au secondaire peut nécessiter une nouvelle approche de la part des enseignants et un certain recyclage.

A cet égard, le président de la Fédération des principaux pense qu'en abolissant les voies pour forts, moyens et faibles on trouvera quand même, sous un autre nom, une façon de répondre à des capacités différentes chez les élèves. Sans préconiser des distinctions trop hâtives, il estime qu'on ne peut éviter que les élèves aient des vitesses d'apprentissage différentes.

Déjà amorcé

Mme Claudette Sauvé estime que plusieurs mesures envisagées dans l'École québécoise ne susciteront pas de grands chambardements pédagogiques parce que certaines écoles les vivent déjà. Il en est ainsi pour une sixième année au secondaire qui se retrouve dans plusieurs polyvalentes ou de l'abolition des voies déjà préconisées en plusieurs endroits.

Mais le plan d'action viendrait unifier et supporter ces actions, donner un véritable feu vert à des pratiques plus ou moins éparses sinon expérimentales.

Et des mesures semblent plaire aux parents, tel l'enseignant-titulaire au premier cycle du secondaire, l'allongement de l'enseignement général, et la réduction des options.

Meurtre de l'abbé Harvey

Thompson plaide non coupable

Un militaire âgé de 21 ans, Kyle Thompson, s'est déclaré non coupable hier du meurtre de l'abbé Serge Harvey, le frère de l'ancien ministre libéral Gerald Harvey.

Thompson devra rester en prison jusqu'à son enquête préliminaire le 27 février. Il a choisi de subir son procès devant jury.

Le prétre avait été atteint de

29 coups de couteau le 28 décembre, dans une chambre d'hôtel de Montréal. Le soldat, qui résidait à la base de London, Ontario, jusqu'à son arrestation, a expliqué la semaine dernière qu'il avait poignardé le prêtre parce qu'il pensait qu'il était un homosexuel. Il a admis cependant que l'abbé Harvey ne lui avait fait aucune avance.

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM

LES SPECTACLES SUR SCÈNE

*TROTTO LE MAGNIFIQUE
LES 23-24 FÉVRIER / 20 30 hves / \$3.50

*ARC-EN-SON
LES 2-3 MARS À 20 30 hves / \$3.50

*L'EMM (EN QUOS)
LES 9-10 MARS / 20 30 hves / \$3.50

LE CINÉMA AUTOUR DU POÈLE

*UNE SÉLECTION DE DIX FILMS QUÉBÉCOIS PRÉSENTÉS DU 1^{er} FÉVRIER AU 11 MARS

*DIMANCHE 11 FÉVRIER / 19 00 h ET 21 30 h
- LE GRAND REMUE-MÉNAGE ET
- ANASTASIE, CHI MIA CHÉRIE

LES SOIRÉES SPÉCIALES

*LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT AU PROFIT DU CENTRE D'ESSAI CONVENTUM

*BAL DU MARDI - GRAS
LE 27 FÉVRIER À PARTIR DE 20 30 hves
BAR SUR PLACE / \$2.00

LE THÉÂTRE POUR ENFANTS

*UNE FIN DE LOUP
PAR LES ENFANTS DU PARADIS
LES 21-28 FÉVRIER ET LE 7 MARS /
À 14 00 ET 16 00 hves

*\$2.00 (PRX SPÉCIAUX POUR LES GROUPES)

AU CENTRE D'ESSAI CONVENTUM
1237 SANGUINET RESERVATIONS 284-9352

Trois nouvelles œuvres:
Louis Falco
Buzz Miller
John Stanzel
reprise du grand succès
"Journal Intime" de Lynne Taylor

Les 8, 9, 10 mars à 20h30

Billets \$4 à \$10 (prix étudiants) aux Ballets Jazz
1231 ouest, rue Ste-Catherine, tél.: 849-4207

les ballets jazz
de Montréal
Fondatrices: Geneviève Salbaing, Eva von Gieny

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Général: du lundi au samedi, inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

PIERRE CALVE PRÉSENTE...

France Castel

HÔTEL MERIDIEN
MONTRÉAL
Complexe Desjardins, Bâtiment 2
Réservations: 285-1450

du 7 au 25 février inclusivement

mercredi, jeudi, dimanche à 21 h
vendredi et samedi à 21 h et 23 h 30

EN ATTENDANT TRUDOT

Pièce de VICTOR LÉVY BEAULIEU

Mise en Scène de Pierre André Fournier

DU 21 FÉVRIER AU 18 MARS

Robert Rozon
Claire Villeneuve
Pierre Bergeron

le Patriote en haut
1474 est Ste-Catherine
Réservations: 523-1131 / 521-6666

84 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal
Une production de la Compagnie de Théâtre du Centre national des Arts.

tnm

Jusqu'au 24 février
Réservez dès maintenant

de Pierre Corneille
mise en scène: Jean Gascon
avec Christiane Raymond, Paul Savoie, Marcel Girard, Jean Dalmain

Réervations: 861 0563
Billets demi-prix, une demi-heure avant le spectacle, pour les 25 ans et moins et les 60 ans et plus.

CONCERTS ET ARTISTES CANADIENS INC. présente

**EDWIGE FEUILLÈRE
GUY TRÉJAN
LE BATEAU POUR LIPAÏA**

Comédie de ALEXEI ARBOUZOV

CE SOIR 20H30 JUSQU'AU 24 FÉV.
Matinée 24 février 14h30

Billets \$15, \$12, \$9, \$7

Billets en vente à la Place des Arts, Montreal Trust P.V.M. et Sauvé Frères.
CARTES CHARGEX ET MASTER CHARGE
Téléphonez-nous à 935-0678

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS

Michel Gélinas présente

Jacques michel

6-7-8-9-10 mars à 20h30

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Général: du lundi au samedi, inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

3 SPECTACLES À VOIR ABSOLUMENT SUR LA SCÈNE DU ST DENIS

Plume Latraverse
Vend 2 Mars 5 50 6 50 7 50 à 20h
Nouveau Spectacle

BRUCE COCKBURN
Sam 24 Mars 6 50 7 50 à 20h30

LE GROUPE OFFENBACH en FUSION
accompagné par 17 musiciens et 4 choristes sous la direction et des arrangements de VIC VOGEL
Vend 30 Mars 5 50 6 50 7 50 à 20h30

Théâtre St-Denis
Berri 1594, rue St-Denis
Renseignements: 849-4211

Billets en vente: Magasins Simpsons
Théâtre St-Denis 12 h à 21 h

Produit par Alain Simard André Menard

VARIÉTÉS/LA SEMAINE

1755: pour l'Acadie et ses chansons

par Pierre BEAULIEU

L'Acadie nous a d'abord donné Edith Butler. A moins que ce soit le contraire. Puis vinrent Angèle Arsenault, Calixte Duguay et d'autres, moins connus, comme Johnny Comeau. Il y avait dorénavant une chanson acadienne.

D'abord ce fut un cri de détresse, le cri d'un peuple étouffé, submergé, bafoué, oublié, un cri vite récupéré cependant par le showbusiness. Chipagan, Evangeline, Tracadie, la longue marche du général Plumpudding, les récoltes et les clochers qui brûlent, tout le monde dans la chaloupe on nous fout à la porte, on ne pouvait plus penser à l'Acadie sans verser une larme. Vu d'ici, on avait même l'impression que l'Acadie n'existait plus en dehors de ses livres d'histoire.

En septembre, on nous présentait un nouveau groupe de Moncton «1755». Son seul nom faisait peur. Surtout qu'il était écrit gros comme ça sur la pochette, en lettres de sang, avec comme un peu de feu derrière.

Le contenu pourtant, n'avait absolument rien à voir avec le contenant. Plutôt que de chanter la déportation, «1755» a choisi de raconter, avec humour l'Acadie d'aujourd'hui, celle qu'ils connaissent et qu'ils vivent.

«Wess, on a décidé de s'appeler «1755», dit Roland Gauvin, le leader du groupe avec Pierre Robichaud, mais on aurait pu aussi bien prendre un nom de

char. Ou encore les «Frogs». On y avait pensé. L'avantage de «1755», c'est que ça se dit dans les deux langues. «Seventeen fifty five». Et c'est toujours préférable que ça se dise dans les deux langues si tu veux faire carrière au Nouveau-Brunswick. En fait, ça se dit dans toutes les langues. Même les Chinois comprendraient.

Le groupe a deux ans et est composé de cinq gars venant de régions différentes, donc de «cultures» musicales différentes aussi. Le batteur faisait autrefois du «hard rock», Kenneth Saulnier, la violoniste, joueur de mandoline et de banjo, a surtout fait du folk et du «bluegrass», le bassiste jouait du contry western, tandis que les deux autres ont particulièrement été influencés par les Beatles, Beau Dommage et Harmonium.

Sur des textes de Gérald Leblanc, un poète acadien, les gars de «1755» ont inventé, en unissant toutes leurs différences, une nouvelle musique, nerveuse, colorée, chaleureuse, dans laquelle s'est reconnue la jeunesse acadienne.

«Malgré tout, je ne sais pas, dit encore Gauvin, si on peut vraiment parler de musique, c'est une chanson acadienne. Elle existe, évidemment, mais on ne la connaît pas. Ou plutôt on n'y croit pas. On n'y croit pas parce qu'elle n'a pas encore fait ses preuves. Donc on ne la diffuse pas.



Le groupe 1755

«Bien sûr, il y a Edith, il y a Angèle et Calixte. Ça, ça existe. Ça existe parce que les Québécois ont trouvé ça bon. On en est encore là.

C'est pour ça que chacune de nos tournées au Québec est importante. Bien sûr le marché québécois nous permet d'élargir notre horizon. On ne pourrait pas faire vivre cinq musiciens et quelques techniciens en tournant en rond au Nouveau-Brunswick.

Mais ces tournées sont aussi importantes parce qu'il faut d'abord être remarqué ici avant d'être reconnu chez nous.

«Au Nouveau-Brunswick, à l'exception de l'université et de quelques boîtes à chansons, on joue dans la taverne, dans les clubs, pendant que les gens jassent et prennent une bière. Avant, il fallait même jouer vite pour se faire écouter. C'est spectaculaire quelqu'un qui joue

vite. Mon record, c'est six cordes de guitares «pétées» le même soir. J'ai déjà cassé aussi, une corde de basse. Faut le faire. Mais ça viendra...»

En plus de leurs textes et de leur musique, en plus de la voix poignante de son chanteur, «1755» a de la gueule sur scène. C'est vivant, spontané mais aussi rigoureux comme s'il s'agissait de vieux pros.

Ils sont au El Casino cette semaine.

Warriors publicisé malgré la violence

HOLLYWOOD (D'après AP) — La société Paramount Pictures a annoncé hier qu'elle avait décidé de reprendre sa publicité concernant le film «The Warriors» après l'avoir annulée la semaine dernière à la suite du meurtre d'un spectateur.

Cependant, les annonces publicitaires seront différentes maintenant, indiquant seulement aux éventuels spectateurs à quel endroit et à quelle heure le film sera projeté, a indiqué le vice-président de Paramount, Gordon Weaver.

La société Paramount avait annoncé vendredi dernier qu'elle cessait toute annonce à la radio, à la télévision et dans les journaux pour voir «s'il y aurait d'autres cas de violence.»

Samedi, un jeune homme de 19 ans a été tué d'un coup de pistolet à Palm Springs, en Californie, dans un «drive-in» qui présentait ce film évoquant la violence d'un gang à New York. Plus tôt la semaine dernière, un jeune homme de 18 ans a été poignardé à mort dans l'entrée d'un cinéma de Ventura, en Californie, qui a, depuis, cessé de présenter le film.

Les usagers du métro de New York dans le secteur où le film est à l'affiche ont été assaillis par 12 jeunes qui venaient de voir le film, qui aurait fait des recettes de \$4.7 millions au cours des six premiers jours de sa présentation dans 650 cinémas américains.

M. Weaver a déclaré que puisqu'il ne s'était pas produit d'autres incidents entre samedi dernier et hier, la Paramount a décidé de reprendre sa publicité entourant le film.

617-566-1
35 MILTON/642-6053
un film de **DINO RISI**
ORNELLA MUTI UGO TOGNAZZI
Une vision féroce de la vie.
Par le prince de la comédie italienne.
dermier amour
7h15 9h30

617-566-2
35 MILTON/642-6053
"Couvrez voir ROBERT ROBERT"
UN DES MEILLEURS
LELOUCH.
7h15 9h30
un film de CLAUDE LÉLOUCH
ROBERT et ROBERT
CHARLES DENNER
JACQUES VILLERET
JEAN-CLAUDE BRILLY

"Jonathan Livingston le goéland"
Hall Bartlett - Neil Diamond
JONATHAN 7h30 FRANÇOIS 9h30

FRANÇOIS et le chemin du soleil
Cinéma 772-0303
3180, rue BELANGER

GRAND SPECIAL
3 films \$2
les **ENJAMBÉES**
L'AMOUR PAS COMME LES AUTRES
C'est son amie qui lui trouvait ses petites amies...
LA RABATTEUSE
Confession d'une Bibi Adolescente
Midi Minuit
1487 ST DENIS 362 3264

HARRY REEMS 18ANS adultes
A SON PLUS FORT!
Bel Ami
2e grand film adulte
pussycat
4015 ST LAURENT & DULUTH 845-5215

BECAUD
Accompagné par François Rolland et son entourage
1,2,3,4 mars
20h30
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets, du lundi au samedi
inclusivement de midi à 21 heures.
Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

25% de réduction
sur présentation
du livret-théâtre
à l'exception des
vendredis et samedis

Sixième saison!
Déjà **1,000,000**
de spectateurs chez
Jean Duceppe
Biedermann et les Incendiaires
4 **Max Frisch** Ronald France
Jacques Godin
Philippe Pilliod Marc Grégoire
Claude Maher Monique Joly
Gaetan Labreche
CE SOIR 20h30
Du 14 février au 17 mars 1979
THEATRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au
samedi inclusivement
de midi à 21 heures. Pas de
réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

"Votre meilleur choix pour 1979"
UNE GALAXIE DE DÉESSES CHARNELLES
un film de **HENRY PARIS**
avec **GLORIA LEONARD**
ISSIE ROSE
CONSTANCE MCHY
ANNETTE HAVEN
JERRY BAXTER
18ANS adultes
MARASCHINO CHERRY
AUSSI DEUXIEME GRAND FILM
DANS CHAQUE CINEMA
GUY LAYRAVERSE PRESENTE
5117 PARK 844-1932

Salle FRED-BARRY
253-8974
"L'ANDROGYNE"
De **France Vézina**
CE SOIR 20h30

"ON RIT BEN MAIS... C'EST DRÔLE PAREIL!"
PIERRE LABELLE
édition 79
13 FÉV. 4 MARS
Le Patriote
527-6664 527-1131

CEITE SEMAINE
"1755"
Mer. 21 au dim. 25 fev.
9h30 - 11h30
El Casino
316, ouest Ste-Catherine
Metro Place des Arts
Inf.: 866-8228

PAUL BUISSENEAU
THÉÂTRE DE CHAMBRE
LE JEAN TAUHÉ
CRITIQUE UNANIME
«Génial, la meilleure spectacle de l'année»
«A voir et à revoir absolument»
«Inextinguible, coupe le souffle»
«Merveilleux spectacle, une œuvre»
«Vivement et passionnément jusqu'à la dernière minute»
«Pour ce qui est de l'art et de l'humour, je me permets d'ajouter vivement tout le monde, compositeurs de théâtre, ou pas, à ne pas se priver de ce spectacle grandiose, unique, drôle et... imprenable»
Jacques Lussan-Langlois, Le Devoir
PROLONGATION JUSQU'AU 17 MARS
RESERVEZ DES MAINTENANT (Spectacle à 20h30)
4SOUS
GUICHET 842-2112

GUY LAYRAVERSE PRESENTE
Jean Lapointe
"la grande séance"
du 13 au 20 Mars
20h.30
Billets en vente
Magasins Simpsons
Theatre St Denis, 12h à 21h
Théâtre St-Denis
Berri 1594 rue St Denis
Renseignements: 849-4211

Le mardi gras à Montréal.
Du 26 février au 3 mars, venez vivre la folle ambiance du mardi gras à la magnifique Salle Bonaventure du Reine Elizabeth. A l'affiche, une étincelante revue musicale mettant en vedette Raneé Lee et les danseurs carnaval, plus la musique de l'orchestre de Nick Martin et du trio de Paul Notar.
Prix spéciaux pour les clients vêtus d'un déguisement.
Crêpes de mardi gras offertes avec le dîner. Deux spectacles par soir à 21h30 et 23h30 (le samedi à 21h30 et minuit). Pas de frais d'entrée du lundi au jeudi. \$6.50 le vendredi et le samedi. Fermé le dimanche. Pour réserver, appelez le Reine Elizabeth à 861-3511.
le Reine Elizabeth
la lettre de noblesse de l'hôtellerie montréalaise.
Un hôtel du CN administré par Hilton Canada.

ARTS PLASTIQUES / LA SEMAINE

Marilyn Milburn: faire sauter le dessin du mur

Marilyn Milburn, surtout connue par ses subtils dessins sur papier, présente ces jours-ci à la galerie Powerhouse (3738 St-Dominique) une exposition qui se veut un singulier effort pour donner à ses travaux un caractère d'originalité.

Cela nous est habilement suggéré à l'entrée de l'exposition alors qu'un dessin signale le point de départ de la réflexion de l'artiste. Cette œuvre, issue de la même fournaise que les œuvres souvent exposées et connues de l'artiste, se caractérise par la juxtaposition de deux champs dynamiques créés à partir d'une superposition de lignes tendrement colorées et parallèles. Milburn élabore ainsi des champs vibratoires délicats qui respectent la planéité du papier, qui prêtent à la contemplation malgré l'extrême épurée de ses moyens plastiques. La réduction formelle chez elle n'est pas synonyme de sécheresse.

Avec les nouvelles œuvres, l'artiste quitte le lieu habituel de la représentation picturale, c'est-à-dire la cimaise, pour investir celui habituellement réservé à la sculpture. Elle dispose sur le sol de grands papiers rectangulaires vivement colorés et monochromes — des rouges, des bleus, des verts — sur lesquels des lignes droites tracées à la

régle dans la couleur dialoguent avec les plages et d'autres lignes repoussées à même le matériau. La structure visuelle fondamentale est dans la plupart des cas celle de la grille. Dans un ensemble comme l'œuvre en vert, Milburn alterne la nature structurale de chacun des quatre rectangles verts selon un principe de symétrie: 1. grille en papier repoussé 2. grille faite de l'alternance de lignes parallèles en papier repoussé qui croise des parallèles tracées dans la couleur 3. grille identique à la précédente mais inversée 4. grille créée simplement au trait.

Le but de ces compositions au sol qui préservent la notion d'un espace non hiérarchisé et selon les intentions déclarées de Marilyn Milburn renforce le caractère spécifique de l'œuvre. En disposant au sol ces œuvres qui appartiennent au monde de la peinture, l'artiste croit que cette transformation physique de la relation du spectateur à l'œuvre écarte toute analogie avec des «sensations du monde naturel». Par là Milburn veut sans doute signifier que le tableau au sol n'a plus de haut ni de bas, qu'il évite de suggérer soit une structure paysagiste, soit la mise au carreau par la grille d'un espace atmosphérique. Le spectateur n'a d'autre choix que de tourner

autour. Ce n'est plus une fenêtre.

Milburn fait preuve avec cette exposition d'une grande maîtrise de ses moyens formels. Elle a tendance cependant à pêcher par excès lorsqu'elle utilise des couleurs aussi impersonnelles et aussi commerciales que les siennes. Son vernis également dans lequel se reflète l'éclairage de la galerie neutralise passablement ces idées de contemplation, de tranquillité, de temps déployé, d'espace vide et de silence qu'elle avance lorsqu'elle écrit sur son travail. C'est dans la recherche d'un équilibre entre ses conceptions modernistes et ses vues méditatives du contenu de l'œuvre qu'elle peut parvenir à créer des œuvres moins froides.

Toujours chez Powerhouse, cette fois dans la petite galerie, Kay Aubanel présente quelques œuvres aux procédés divers: photographies, assemblages de matériaux variés, négatifs agrandis, etc. Entre la pierre, par exemple, et l'image de cette pierre il y a un écart que souligne Aubanel. L'idée n'est pas nouvelle et, dans ce cas-ci, limitée. Toute l'exposition est ainsi sous le signe du message insuffisamment clarifié.

Gilles TOUPIN

Blâme du Conseil de presse à l'endroit du Soleil et de son journaliste Réal Laberge

QUÉBEC (PC) — Le quotidien *Le Soleil* et son journaliste Réal Laberge ont commis un manquement grave à l'éthique journalistique lorsque, assurant la couverture de l'enquête préliminaire des motards «Black Spiders», de Saint-Michel de Bellechasse, ils ont dévoilé l'identité d'une jeune femme victime d'attentat sexuel.

Tel le verdict posé par le Conseil de presse à la suite de la plainte que lui a adressée la mère de la jeune femme, «La publication du nom de la victime et de son mari était non seulement injustifiée et inutile aux fins d'une information plus adéquate du public, mais portait aussi atteinte à la vie privée des

personnes en cause», conclut l'organisme dans une lettre adressée au directeur de l'information du *Soleil*, M. Claude Masson.

Le Conseil réfute l'argument invoqué par *Le Soleil* à l'effet que les événements entourant cette enquête préliminaire avaient atteint une telle notoriété publique que le journaliste n'avait pas cru utile de taire le nom de la victime. Il allègue que, par simple respect pour la personne, le correspondant aurait dû tenir compte des conséquences que la divulgation des noms pouvait avoir, notamment pour la victime, résidant dans une localité où *Le Soleil* est largement diffusé.

Bref, soutenant que la

presse doit rester à l'écart des bavardages qui font les «communautés renommées», le Conseil considère inadmissible que des médias divulguent le nom d'une victime d'attentat sexuel, même dans le cas où le tribunal omet de se prononcer sur le sujet. D'ailleurs, dans le cas

présent, le huis clos décrété par la Cour incitait à plus de discrétion, fait-il remarquer dans sa réprimande au *Soleil*.

A preuve, ajoute-t-il, le juge rendait une ordonnance de non-publication de l'identité de la victime à l'audition subséquente de cette affaire.

CINÉMAS UNIS **ADOLESCENTS 14-17 ANS** avec carte d'identité et photo **\$2.50**

John Travolta Olivia Newton-John



"Brillantine" Version française de **GREASE**

CHATEAU 2 CHATEAU: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00 LAVAL: 7:00, 9:00
ST-DENIS ET BELANGER 271-1103

LAVAL 1 **VERSAILLES 1** **VERSAILLES**
CENTRE LAVAL 688-7776 PLACE VERSAILLES 353-7880

APRÈS "LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS", VOICI **POUR TOUS**



9e semaine **Le PARISIEN 4** 1:15 - 3:55 6:30 - 9:10

"On se laisse séduire et emporter... UNE FÉERIE" (JOURS DE FRANCE) **POUR TOUS**



Le PARISIEN 3 PARISIEN: 1:20, 3:25, 5:25, 7:25, 9:30 RIVOLI: 1:30, 3:30, 5:10, 7:00, 9:00 LAVAL: 7:15, 9:15 GREENFIELD: 7:00, 9:00
RIVOLI 2 **LAVAL 2** **GREENFIELD PARK 1**

"Étonnant d'authenticité, riche en résonance!" — Luc Perreault, *La Presse*

"Remarquable, à voir absolument!" — Pascale Perreault, *Journal de Montréal*

PALME D'OR CANNES 78 à l'unanimité du Jury **POUR TOUS**
L'ARBRE AUX SABOTS UN FILM ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR **ERMANNO OLMI**

PARISIEN: 1:00, 4:30, 8:00 LAVAL: dès 8:00 p.m.
Le PARISIEN 2 **LAVAL 3**
486 STE CATHERINE 0 866-3856 CENTRE LAVAL 688-7776

SUPERMAN **POUR TOUS**
«Superman... est sensationnel!» — Toronto Globe & Mail

LOEWS: 12:55 - 3:35 - 6:15 - 9:00 KENT: 6:10 - 9:00 LAVAL: 6:15 - 9:00 DORVAL: 6:50 - 9:30 GREENFIELD: 6:10 - 8:45 VERSAILLES: 6:20 - 8:50

LOEWS 3 **LAVAL 5**
954 STE CATHERINE 0 861-7437 PEEL CENTRE LAVAL 688-7776

KENT **DORVAL 3**
6100 SHERBROOKE 0 489-9707 260 AVE DORVAL 631-8586

GREENFIELD PARK 3 **VERSAILLES 3**
PL GREENFIELD PARK 671-6129 PLACE VERSAILLES 353-7880

Une nuit, vous me trouverez chez vous... je vous y attendrai. **The Silent Partner** **14 ANS**
ELLIOTT GOULD CHRISTOPHER PLUMMER SUSANNAH YORK

LOEWS 2 **DORVAL 2** **MONKLAND**
954 STE CATHERINE 0 861-7437 PEEL 260 AVE DORVAL 631-8586 5504 AVE MONKLAND 484-3579

CLINT EASTWOOD **VOUS CAPTIVERA** **"EVERY WHICH WAY BUT LOOSE"** **14 ANS**
PALACE 698 STE CATHERINE 0 866-6991

Vous avez frémis aux "Dents de la Mer"? Vous avez tremblé pour "Carrie"? Vous hurlerez aux "Frissons de l'angoisse"!!! **LES FRISONS DE L'ANGOISSE** **DAVID HEMMING**

Aussi: "DERNIÈRE MAISON SUR LA GAUCHE"

4e sem. **PAPINEAU 2** **SUR SEMAINE A** 6:05 et 8:00

THESE ARE THE ARMIES OF THE NIGHT



Paramount Pictures Presents A Lawrence Gordon Production "THE WARRIORS" Executive Producer Frank Marshall Based Upon the Novel by Sol Yursky Screenplay by David Shaber and Walter Hill Produced by Lawrence Gordon Directed by Walter Hill

CLAREMONT **LOEWS 1** **CLAREMONT: SUR SEMAINE A**
5038 SHERBROOKE 0 486-7395 954 STE CATHERINE 0 861-7437 PEEL

DINO DE LAURENTIS presents A MICHAEL CRICHTON FILM **POUR TOUS**
starting **SEAN CONNERY DONALD SUTHERLAND and LESLEY-ANNE DOWN**

United Artists **Le CINEMA** **Le CINEMA: 1:00 - 2:50 - 4:50 - 6:50 - 8:50 FAIRVIEW: 7:00 - 9:00**
WESTMOUNT SQUARE 931-2477 **La Cité 1** **LA CITÉ: 7:05 - 9:05**

TRANS CAN 5 33 **697-8095** **3375 AV DU PARC** **844-2829**

HAROLD ET MAUDE **POUR TOUS**
avec **RUTH GORDON BUD CORT**

Écrit par Colin Higgins Réalisé par Hal Ashby

1:00 - 2:45 - 4:25 - 6:10 - 7:55 - 9:40 **Le PARISIEN 5** 485 STE CATHERINE W 866-3856

SAM. DERNIER PROGRAMME 11:20

Jamais vous n'avez osé aller si loin, même en rêve! **18 ANS Adultes**

sensations hollandaises **Plus: 2e GRAND FILM en Couleur**

PAPINEAU 1 **LAVAL: PAPINEAU: 6:55 et 8:15**
PAPINEAU ET MT ROYAL 521-8635 **GREENFIELD: 7:05 - 8:15**

LAVAL 4 **GREENFIELD PARK 2**
CENTRE LAVAL 688-7776 PL GREENFIELD PARK 671-6129

A tous mes amis... From HOLLY With LOVE **COULEUR** **VISIONS CLAIR** **EROS** **Des 10h**
58 ST CATHERINE 1 288-5511

En vedette CARLA (MISS 42) **Count the Ways** **18 ans Adultes**
L'imagination DÉBRIDEE... ils explorent les CONFINES du désir!

Swinging Couples **Des 10h** **EVE**

200 ANS de BALANÇOIRE! **18 ANS Adultes**
SPRIT OF SEVENTIES **PLUS!** **THE SWITCH** **LE CAUCHEMAR COMMENCE...** **LE RAYON BLEU** **"BLUE SUNSHINE"** **3e sem.**
5117 PARK 644-1932

The Sensually Liberated Female **A TOUCH OF GENIE EN COULEURS** **GUY** **Guy & Maïsonneuve** **Tel 931-2912**

Les hommes de science prédisaient les effets du Blue Sunshine **14 ANS**
UN FILM DE JEFF LIEBERMAN **Plus 2e film aux cinémas suivants**
st-denis 2 1590 RUE ST-DENIS 845-3222
le paradis 1 8275 RUE HOCHÉLAGA 354-3110
omega 1 PLAZA K MART LONGUEUIL 463-3330
viau **LAVAL** 226 DES LAGRÈNDES 669-3866
parc VERDUN 720 AV DE L'ÉGLISE 768-7505

Hommage à Alexis Contant

OTTAWA (PC) — La Bibliothèque nationale rend hommage au compositeur canadien Alexis Contant par une exposition qui durera jusqu'à la mi-mai.

Elève de Calixa Lavallée, compositeur de l'hymne national canadien, il a enseigné à des musiciens aussi célèbres que Wilfrid Pelletier et Claude Champagne, dont des salles de concert portent les noms à Montréal.

Alexis Contant s'est notamment fait connaître par un oratorio, «Cain», sa «Troisième messe» et un poème sym-

phonique, «Les deux âmes».

Au moment de sa mort à 60 ans, en 1918, il préparait un opéra, «Véronique», à partir d'une pièce de Louis Fréchette.

Contrairement à la plupart des musiciens de cette époque, Alexis Contant n'a pas étudié à Paris. Des parents ont expliqué que c'est sa famille qui ne le lui avait pas permis.

Contant est considéré comme un grand compositeur par Helmut Kallmann, dans son Histoire de la musique canadienne.

Contact-Québec: fin mars

Contact-Québec 1979 aura lieu cette année du 28 mars au 1er avril, au Château Frontenac à Québec. Marché aux spectacles, lieu de transactions et de rencontres très couru par les artistes, les producteurs et les diffuseurs de spectacles, Contact-Québec est organisé, en collaboration, par le ministère des Affaires culturelles du Québec et l'Office des tournées du Conseil des Arts du Canada.

Le programme des activités prévues à Contact-Québec cette année ressemblera sensiblement à celui de l'an dernier. D'abord, la salle Contact, pivot et

raison d'être de tout l'événement, sera occupée par les représentants de plus de trois cents artistes et constituera l'occasion idéale pour les diffuseurs et les producteurs de spectacle d'engager de fructueuses négociations.

Contact-Québec, c'est aussi pour de nombreux diffuseurs de spectacles l'occasion de se sensibiliser à certains aspects techniques de leur profession en participant aux nombreux ateliers portant sur des sujets comme l'organisation de tournées, la publicité, l'équipement de scène, etc.



Len Cariou (à g.) et Don Franks font partie de la distribution du film «Drying Up The Streets», que le réseau de télévision anglais de Radio-Canada présentera le 28 février à 21h30. Il s'agit d'une étude extrêmement réaliste des sous-cultures de la drogue et de la prostitution qui infectent la vie des grandes villes.

A la CBC le 28 février

Un film très dur sur le sort infligé aux jeunes par les pousseurs de drogue

TORONTO (d'après CP) — Tout en conseillant aux parents d'user de leur discrétion à l'endroit de leurs enfants en ce qui concerne l'un des drames les plus horribles jamais présentés par Radio-Canada, les réalisateurs n'en exhortent pas moins ceux-ci et leurs enfants adolescents à se trouver devant leurs appareils de télévision le 28 février, à 21h30.

La société d'Etat présentera alors, sur son réseau anglais, le film «Drying Up The Streets», tourné à Vancouver et à Toronto. Il s'agit d'une étude extrêmement réaliste des sous-cultures de la drogue et de la prostitution qui infectent la vie des grandes villes. Ce film de 90 minutes ne manquera pas de faire frémir les téléspectateurs devant le sort horrible infligé aux enfants et aux ado-

lescents qui se sont enfuis de chez eux par les souteneurs, les pousseurs de drogue et les voyous.

Des scènes filmées dans certains bars les plus mal famés des deux villes montrent des adolescentes de 15 ans dansant nues, se déshabillant, servant à boire à d'ex-détenus aux mains errantes, et droguées pour que des photographes vicieux les captent dans des poses lubriques à l'in-

tention des revues pornographiques.

Ralph Thomas, le producteur du film, souligne la question essentielle que celui-ci pose est de savoir comment la société peut tolérer l'utilisation d'enfants en tant que prostituées, effeuilleuses et narcomanes.

L'idée de ce film est venue au producteur après qu'il eut observé de jeunes effeuilleuses dans un bar de Vancou-

ver. Il découvrit qu'elles avaient entre 14 et 17 ans, et qu'il s'agissait de prostituées narcomanes qui agissaient ainsi pour se procurer l'argent nécessaire à la satisfaction de leur vice.

Le directeur des productions dramatiques de Radio-Canada, John Kennedy, a déclaré que si ce film suscitait parmi le public le désir de combattre ces maux, il aurait atteint son but.

L'Incorrigible



Les Grands Films
Le jeudi 22 février
à 20h30

Une comédie réalisée par Philippe de Broca, avec Jean-Paul Belmondo, Geneviève Bujold, Julien Guiomar et Charles Gérard. Sorti de prison, Victor Vauthier se lance à nouveau dans l'escroquerie et vend à des dupes des appartements et des yachts qui ne lui appartiennent pas. Un Belmondo extraordinaire dans un numéro à transformations, et le charme de Geneviève Bujold.

A la télévision de Radio-Canada

Archambault

DISQUES A PRIX SPÉCIAUX

musique

9160-9531
SYLVESTER
599

ST-70062
JULIE AREL
«Avec toi mon amour»
499

PC-90497
JULIO IGLESIAS
«Aimer la vie»
549

GFC-90500
GERARD LENORMAN
«Nostalgies»
699

BSK-3261
Rod Stewart
«Blondes have more fun»
549

PC-35317
TOTO
549

LE MAGASIN
DE MUSIQUE
LE PLUS COMPLET
AU CANADA

Ed Archambault INC.

500 est, Ste-Catherine/Berri — 849-6201

POUR TOUS

*Tu m'as toujours dit
que j'avais connu papa...
Je me demande
si tu m'as pas inventé
toute cette histoire...*

*Et lui, c'est qui?
On était si bien
tous les deux...*

PIERRE DAVID
Présente

Eclair au Chocolat

Le nouveau film de
JEAN-CLAUDE LORD

avec
LISE THOUIN · JEAN BELZIL · GASCON
JEAN-LOUIS ROUX · COLIN FOX · DANIELLE PANNETON
AUBERT PALLASCIO · OLIVIER FILLION · VALERIE DELTOUR

d'après le roman de JEAN SANTACROCE publié par LES EDITIONS ALBIN MICHEL

Scénario JEAN SALVY / JEAN-CLAUDE LORD. Dialogues JEAN SALVY. Images de FRANCOIS PROTAT

Une production PIERRE DAVID / ROBERT MENARD. distribué par LES FILMS MUTUELS

DES DEMAIN!

Le PARISIEN 1
486 STE-CATHERINE O. 866-3056

LAVAL 1
CENTRE LAVAL 688-7776

VERSAILLES 3
PLACE VERSAILLES 353-7880

GREENFIELD PARK 1
PL. GREENFIELD PARK 671-6129

Aussi
ST-EUSTACHE
(St-Eustache)

Le contenu canadien à la télé

CTV demande au CRTC de faire preuve de plus de souplesse

OTTAWA (PC) — Le président du réseau de langue anglaise CTV a signalé au Conseil de la radio-télévision et des télécommunications canadiennes, hier, qu'une émission comme «Stars On Ice» était d'une qualité telle qu'on avait pu la vendre à l'extérieur du pays.

C'est pourquoi, a ajouté M. Murray Cherkover, l'obligation imposée par le CRTC de montrer 50 pour cent de programmes canadiens entre 20 et 23 heures ne peut que faire baisser la qualité de la production et conduire les Canadiens à regarder les postes de télévision américains.

CTV demande au CRTC de renouveler son permis pour les cinq prochaines années.

La chaîne anglaise a rappelé qu'un sondage du «Toronto Star» avait montré que de plus en plus de Torontois délaissaient les programmes canadiens pour regarder les émissions américaines.

M. Cherkover a demandé au CRTC de manifester plus de souplesse dans sa politique de programmation canadienne, afin de permettre des émissions américaines et d'encourager l'amélioration du contenu canadien.

Au cours des audiences, le CRTC a manifesté son déplaisir face à l'absence de dramatiques dans la programmation du réseau CTV cette saison. M. Cherkover a précisé à cet égard qu'un dramatique avait effectivement été prévu dans la programmation mais que des mésententes au sein des responsables de cette émission avaient forcé le réseau CTV à ajouter que plusieurs émissions de facture canadienne étaient en voie de réalisation au sein du réseau et que ces projets étaient plus ou moins achevés selon les cas.

Film du Québec primé en Italie

Le ministère des Communications est heureux d'annoncer que le film «Mon père a fait bâtir maison» du réalisateur René Avon, a remporté le premier prix de la section ethnographique du 13e Festival international Genti e Paesi (les gens et les pays) qui a eu lieu cette année à La Spezia en Italie. Il s'agit d'un film commandité par le ministère des Affaires culturelles.

Cette production est une étude fort intéressante sur les origines française, bretonne et normande, de la maison québécoise des 16e et 17e siècles.

Chicoutimi, centre régional d'archives

Désormais, le Centre régional des archives nationales du Saguenay-Lac-Saint-Jean, situé à Chicoutimi, sera le dépositaire de tous les documents de la Société historique du Saguenay.

Ce sont, en effet, les termes d'une entente intervenue entre les deux organismes et qui les lie pour une période de 25 ans. De plus, les documents, dont certains remontent à la fin du XVIIe siècle, bénéficient des supports techniques des Archives nationales du Québec.



Sophia s'amuse et fait parler d'elle

L'actrice Sophia Loren s'est permis d'arranger la coiffure du critique Gene Shalit, lors de l'enregistrement à New York de Today Show, émission diffusée au réseau NBC cette semaine. La vedette du cinéma italien était de passage dans la métropole américaine pour y faire la publicité de sa biographie qui vient tout juste de paraître.

- Une réussite unique, une émotion incomparable, un film extraordinaire. — REX REED, N.Y. DAILY NEWS
- Melina Mercouri n'avait jamais jusqu'à ce jour démontré un tel talent. — SAN FRANCISCO CHRONICLE
- La performance d'Ellen Burstyn constitue un sommet dans sa carrière! Un film inoubliable... — LOS ANGELES TIMES
- Extraordinaire! Sûrement le meilleur film de Dassin. Un récit fabuleux sur la jalousie et l'amour. — RADIO LUXEMBOURG
- Melina Mercouri: quelle comédienne exceptionnelle! — LE FIGARO
- Laissons-nous emporter par la force et le souffle de l'oeuvre. — L'EXPRESS
- Avec Melina Mercouri, il n'est pas question de talent ni d'habileté, mais de GENIE. — LE MATIN
- Le meilleur film de Mercouri et Dassin. — LONDON EVENING STANDARD
- Profond, puissant, émouvant, l'un des films les plus fascinants et les plus bouleversants que j'ai vus cette année. — RONA BARETT, ABC TV
- Pour Jules Dassin, un coup de maître! — LA REPUBBLICA ROME
- Oeuvre maîtresse, bouleversante, passionnante, riche! — LE PARISIEN LIBERE
- Deux actrices prodigieuses dans un face-à-face passionnant. — LE POINT
- Un film d'une force unique! Puissant et fascinant. — PEOPLE MAGAZINE
- Une oeuvre grandiose, bouleversante par son actualité. Le meilleur film de Dassin! — FRANCE-SOIR
- Nous voici envoutés, prisonniers, livrés! — EUROPE NO 1

sélection officielle de la Grèce au Festival de Cannes



PIERRE DAVID Présente une sélection des Films Mutuels

MELINA MERCOURI ELLEN BURSTYN

CRI DE FEMMES

de JULES DASSIN

le DAUPHIN 1 7.30, 9.30
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

(Dernier jour: «VAS-Y MAMAN»)

Cinémas ODEON Adolescents 14-17 ANS avec carte d'identité et photo 2.50 Les moins de 14 ans \$1.50

Le récit d'un amour et d'un courage extraordinaire

CHÂTEAU DE RÊVES

Champion 1 524-1965
Brossard 3 465-5906
Odeon Laval 1 667-5207
Verdun 766-2092
Kex St-Jérôme
Capitol St-Jérôme

VENON FRANÇAISE DE "ICE CASTLES"
LYNN-HOLLY JOHNSON
ROBBY BENSON

Crémazie: 7.15, 9.30
Carrefour: 5.00, 7.15, 9.30
Jean-Talon: 7.00, 9.30
Brossard: 7.15, 9.15

Crémazie 388-4210
Carrefour 666-8057
Jean-Talon 725-7000
Brossard 1 465-5906

L'Express de Minuit

(MIDNIGHT EXPRESS)

BURT REYNOLDS "La Fureur du Danger"

Berri 111-1111
Brossard 2 465-5906
Odeon Laval 2 667-5207

AUSSE: 2e FILM À CHAQUE CINÉ

5.00 7.00 9.00

THE BRINK'S JOB

Bonaventure 1 661-2726
Cote-des-Neiges 1 735-5527

Ellen Burstyn Alan Alda

"Same Time, Next Year"

Place du Canada 861-4595
Square Décarie 1 341-3190

P. Canada: 7.15, 9.30
Décarie: 7.15, 9.15

HALLOWEEN

Cinéma de Paris 861-2996 Paris 100-3001
Square Décarie 2 341-3190 Décarie 788-5501

Les "Gentils" Organiseurs et les "Gentils" Membres s'en donnent à coeur joie, à la conquête de "L'AVENTURE" dans

LE PREMIER FILM sur "LE CLUB!"

LES BRONZÉS

Villeray 388-5577
Champion 2 524-1965
Bonaventure 2 661-2726
Champion 1: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15
Villeray: 7.20, 9.20
Bonaventure: 5.00, 7.00, 9.00

Complément de prog. aux cinémas suivants: Longueuil 677-7933
Joliette, St-Hyacinthe (Des demain à Repentigny et Ste-Martine)

PIERRE DAVID présente

Sonate d'Automne

un film de INGMAR BERGMAN avec LIV ULLMANN et INGRID BERGMAN

le Dauphin 2 721-6060

7.30, 9.30

choix d'émissions

- 19:30 **15 17 30** — **Manger comme du monde**
A l'heure où la viande est inabordable, cette émission pourrait vous intéresser car elle parle des légumes qu'on peut manger 365 jours par année.
- 20:30 **2 9 11 15** — **"L'Incorrigible"**
De Philippe de Broca, un film plutôt fou où Jean-Paul Belmondo est pris sous l'aile de Geneviève Bujold, déguisée en assistante sociale. Un bon choix si vous êtes fatigué de tout.
- 21:00 **15 17 30** — **Cinéma ONF**
Rétrospective de la carrière du cinéaste Fernand Dansereau.
- 22:00 **4 7 8 10 (40)** — **Regards sur le monde**
Reportage sur la société malle, laquelle, selon la publicité de l'émission, semble se désagréger de plus en plus.
- 00:55 **2 9 11** — **"Quo vadis"**
Pour sa clientèle de couche-tard et d'insomniaques, Radio-Canada présente ce film qui dure près de trois heures. Une réalisation de Mervyn Le Roy, avec Peter Ustinov, Robert Taylor et Deborah Kerr. Un bon film dans le style biblique.

RADIO FM

- 20:00 CBF ORCHESTRES SYMPHONIQUES
Orch. symph. de Toronto, dir. Klaus Tennstedt, Roxylana Roslak, sop. — Symphonie no 8 (Beethoven). — «Carmen Burana» (Orff).
- 21:30 CBF LES PETITS ENSEMBLES
Sonate no 6 (Biber): Ens. à cordes du London Symphony, dir. Joshua Rifkin. — Quatuor en si bém. (Kozeluh) Q. Janacek.
- 23:00 CBF HOMMAGE A HAYDN
Concerto no 3: Lisa van Alphen, p., et Orch. symph. de Bamberg, dir. Antal Dorati. — Extr. «La Fedelta premiata».
- 23:04 CBF A LITTLE NIGHT MUSIC
Yehudi Menuhin, violon.
- 12:00 CBM MOSTLY MUSIC
Orch. Symph. de Toronto, dir. Eduardo Mata; chœur Mendelssohn; Steven Starryk, violon; Nancy Hermitson, sop.; oeuvres de Mendelssohn et Prokofiev.
- 13:00 CBF RECITAL D'ORGUE
Claude Lavoie, orgue Casavant, église des Saints-Martyrs-Canadiens, Québec. Oeuvres de (Gesualdo, Schmidt, Scheidt, Langlais).
- 15:04 CBM PAGEANT OF SONG
Oeuvres de Britten.
- 16:04 CBM ARTS NATIONAL
Charles Rosen, piano: oeuvres de Elliott Carter et Debussy.

TELE AUJOURD'HUI

- 18h.
06:00 **2 9 11** Ce soir national
2 La cuisine
3 4 5 6 7 News
8 The City
9 10 ABC World News Tonight
11 Newsline
12 CN Police de Laval
13 Pulse
14 OC Kiddywinks
15 SC Soundtrack
16 17 18 La Publicité au Québec
19 Polka Dot Door
20 (57) Studio See
21 CN 3 C Signes échangés
22 Aujourd'hui 22 février
23 NBC News
24 Around the City
25 Justice pour tous
26 CBS Evening News
27 Mary Tyler Moore
28 The 10 vous informe
29 Actualité
30 CN Pro-santé
31 Nouvelles régionales
32 OC SC Entrée des artistes
33 Le Petit Prince orphelin
34 Hollywood Squares
35 Jeremy
36 Over Easy
37 (40) CHOT vous informe
38 Book Beat
39 T Le Régional
40 Le 9 vous informe
41 CN A s'entraîner on se fait du bien
42 Météo
43 Le 13 vous informe
44 Hattytown Tales
45 2 9 11 Nouvelles du sport
46 Write on
47 Génies en herbe
48 Théâtre des Babottés
49 CBS News with Walter Cronkite
50 7 8 10 Qui dit vrai?
51 The Mary Tyler Moore Show
52 Carol Burnett and friends
53 The Price is Right
54 Good Times
55 Little House on the Prairie
56 Tic Tac Dough
57 13 Makin' It
58 CN CEGEP Montmorency
59 Cinéma de 5 heures (suite)
60 OC 3
61 OC 9-2-4
62 SC On the Line
63 Les Insectes un monde étrange et inconnu
64 The Andy Griffith Show
65 Doctor Who
66 (57) MacNeil Lehrer Report
67 2 9 11 15 Du tac au tac
68 Crosswits
69 Trivia Quiz
70 7 8 10 (40) Monsieur Pointu s.v.p.
71 \$100,000
72 Name That Tune
73 Inside track
74 Reach for the Top
- 07:30 **2 9 11 15** Téléjournal
4 7 8 10 (40) Les nouvelles TVA
12 OC SC Brian Kilrea Hockey Show
13 14 15 Les Débats de l'Assemblée nationale (2h.)
10:45 9 CN Signes échangés
- 08:00 **2 9 11 15** Le travail à la chaîne
2 Débats à l'Assemblée nationale
3 4 5 6 7 8 9 The Waltons
10 11 12 13 (40) News Final
14 CN Période de questions de l'Assemblée nationale
15 SC Messie pour aujourd'hui
16 Mary Tyler Moore Show
17 The Employment File
18 The Dick Cavett Show
19 (57) News
20 Le 9 vous informe
21 C Investir dans l'immobilier
22 OC SC Give and Take
23 24 25 Laissez passer
26 Nova
27 Week to Week
28 29 30 31 Les Grands Films «L'Incorrigible»
32 The King of Kensington
33 What's Happening
34 Family Feud
35 C Access
36 OC SC Tout droit
37 Angie
38 Hawaii 5-0
39 40 41 Canadian Express
42 Quincy
43 Code 10-78
44 Roots: The Next Generation
45 Live it Up
46 C Intercom
47 CN Spéciaux
48 OC SC Chez nous, chez vous
49 50 Cinéma ONF
51 Hollywood Musicals
52 Europe the Mighty Continent
53 Team Showdown
54 55 Soap
56 C German Diary
- 09:30 **2 9 11 15** Barnaby Jones
4 7 8 10 (40) Regards sur le monde
12 Dallas
13 Birth of a Legend
14 Midnight Movie
15 Hannibal Brooks
16 CN Période de questions de la Chambre des communes
17 Twelve
18 Midnight Movie
19 Hunters are for Killing
20 Mannix
- 10:00 **2 9 11 15** Cinéma
4 7 8 10 (40) Tomorrow Show
12 Informa 7
13 T Mannix
14 CN Sports Montréal
15 (40) Hawaii 5-0
16 (40) Dernière édition
17 CN Cégep Montmorency
18 Téléjournal
- 11:00 **3 5 7 8** News
4 5 6 Sport et météo
7 8 9 The National
10 Eyewitness News
11 Global News Hour
12 Informa 7
13 WNNY News
14 (40) Sports
15 16 17 National News
18 News Final
19 CN Période de questions de l'Assemblée nationale
20 SC Messie pour aujourd'hui
21 Mary Tyler Moore Show
22 The Employment File
23 The Dick Cavett Show
24 (57) News
25 Le 9 vous informe
26 T Téléjournal régional
27 28 29 30 Nouvelles du sport
31 Ciné-nocturne
32 La Vie, l'amour, la mort
33 34 35 (40) La couleur du temps
36 C Inter-Nations
37 The Real Story
38 39 40 41 Les Jeux d'hiver du Canada
42 43 44 (40) Festival Romy Schneider
45 Le Trio infernal
46 Pulse
47 48 49 Nightline
50 Question Period
51 The Merv Griffin Show
52 The Local
53 The City Tonight
54 55 M.A.S.H.
56 The Tonight Show
57 Starsky and Hutch
58 The Employment File
59 Télé Sélection
60 Desert de sang
61 Ciné-soir
62 Le Capitaine Singrid
63 Sport plus
64 The Real Story
65 Canada Games Report
66 Ciné-soir
67 Sapho
- 11:05 **9** Le 9 vous informe
10 T Téléjournal régional
11 (40) Sports
12 News Final
13 CN Période de questions de l'Assemblée nationale
14 SC Messie pour aujourd'hui
15 Mary Tyler Moore Show
16 The Employment File
17 The Dick Cavett Show
18 (57) News
19 Le 9 vous informe
20 C Investir dans l'immobilier
21 OC SC Give and Take
22 23 24 25 Laissez passer
26 Nova
27 Week to Week
28 29 30 31 Les Grands Films «L'Incorrigible»
32 The King of Kensington
33 What's Happening
34 Family Feud
35 C Access
36 OC SC Tout droit
37 Angie
38 Hawaii 5-0
39 40 41 Canadian Express
42 Quincy
43 Code 10-78
44 Roots: The Next Generation
45 Live it Up
46 C Intercom
47 CN Spéciaux
48 OC SC Chez nous, chez vous
49 50 Cinéma ONF
51 Hollywood Musicals
52 Europe the Mighty Continent
53 Team Showdown
54 55 Soap
56 C German Diary
- 11:21 **11** Pulse
12 13 14 Nightline
15 Question Period
16 The Merv Griffin Show
17 The Local
18 The City Tonight
19 20 M.A.S.H.
21 The Tonight Show
22 Starsky and Hutch
23 The Employment File
24 Télé Sélection
25 Desert de sang
26 Ciné-soir
27 Le Capitaine Singrid
28 Sport plus
29 The Real Story
30 Canada Games Report
31 Ciné-soir
32 Sapho
- 11:40 **2 9 11 15** Barnaby Jones
4 7 8 10 (40) Regards sur le monde
12 Dallas
13 Birth of a Legend
14 Midnight Movie
15 Hannibal Brooks
16 CN Période de questions de la Chambre des communes
17 Twelve
18 Midnight Movie
19 Hunters are for Killing
20 Mannix
- 12:30 **2 9 11 15** Cinéma
4 7 8 10 (40) Tomorrow Show
12 Informa 7
13 T Mannix
14 CN Sports Montréal
15 (40) Hawaii 5-0
16 (40) Dernière édition
17 CN Cégep Montmorency
18 Téléjournal

Les « assurances » pour lentilles cornéennes

Le fisc mettra son nez chez les spécialistes de la vue

par Claire DUTRISAC

Le fisc québécois va se pencher avec attention sur les rapports d'impôts des spécialistes de la vue (optométristes, opticiens d'ordonnance et ophtalmologistes) afin de vérifier s'ils y incluent les revenus qu'ils tirent de « l'assurance » des lentilles cornéennes qu'ils vendent.

M. René Roy, porte-parole du ministère du Revenu, a déclaré: « Nous allons examiner d'abord si ces revenus sont taxables. J'ai transmis copie de l'article de LA PRESSE à la direction générale de la vérification; maintenant que nos services sont alertés, nous allons y voir de près. » Les sommes soustraites au fisc pourraient s'élever jusqu'à \$40,000 annuellement, en certains cas.

De son côté, le chef de cabinet de Mme Lise Payette, ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, M. Jacques

Desmarais, a révélé que le contentieux de ce ministère, saisi de la question, l'avait étudiée et était venu à la conclusion qu'il s'agit d'assurances. « Le ministère a intenté une poursuite pénale dans une cause similaire, en décembre dernier. Le tribunal devra donc trancher la question. S'il s'agit, comme on le pense, d'assurance, nous procéderons selon les dispositions de la loi. Dans le cas contraire, on trouvera d'autres remèdes. »

Consommateurs
Evidemment, l'affaire intéresse aussi l'Office de la Protection du Consommateur.

Car le consommateur est lésé par la pratique des optométristes et des opticiens d'ordonnance, qui donnent, volontairement ou non, à l'acheteur de lentilles cornéennes l'impression qu'il est assuré.

« Ce n'est pas, a dit un représentant du Bureau des Assurances du Québec, une assurance au

sens propre du mot, puisqu'on ne verse pas une somme d'argent déterminée, en cas de perte ou de bris, mais, qu'on remplace la marchandise. »

Peut-on comparer cette pratique aux garanties que fournissent les compagnies qui fabriquent des automobiles ou des grille-pain, par exemple? Non, car ces garanties sont données gratuitement (le coût est inclus dans le prix de vente), sans le versement d'une prime. En plus, elles ne s'appliquent qu'à des vices de fabrication ou à des défauts de fonctionnement, non à la perte ou au bris.

Des confirmations

Les porte-parole des deux Ordres en cause, les optométristes et les opticiens d'ordonnance, n'ont pas nié les faits en cause mais ont tous deux affirmé que leur Ordre respectif se préoccupait de cette question de déontologie et qu'ils agiraient sous peu. Ils n'ont

pas, cependant, endossé à cent pour cent les conséquences de cette pratique, M. Jean Décarie, de l'Ordre des Optométristes, soulignant même qu'il ne s'agit pas d'une situation « préjudiciable au public ».

Pour sa part, J. Jacques Roy, de l'Ordre des Opticiens d'ordonnance, a fait remarquer que le client qui a une prescription en main (c'est le cas de leurs clients) peut faire du « marchandage » et conserver donc la liberté de choisir son opticien.

« Un problème, mais... »

L'Office des Professions a été saisi de la question, a déclaré M. André Desgagné, président de l'Office des professions. « J'en ai, à mon tour, saisi les Ordres en cause puisque c'est un problème relié à la déontologie. Nous sommes à l'analyse; il fait partie du dossier « lunettes » que nous n'avons pas encore eu le temps d'aborder. »

OPTOMETRISTES

J. HENRY RICHARDSON, Jr., O.D.
JACQUES BENOIT, O.D.

900, SHERBROOKE OUEST (#11) 849-1274

Ouvert lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h a.m. à 5 h 30 p.m.
Jeudi de 9 h a.m. à 9 h p.m. — Samedi fermé.

Venez voir la nouvelle gamme des produits Hotpoint

Western
REFRIGERATION
2815 rue St-Joseph — Lachine

Ventes - Pièces
Service d'accessoires
637-2587

CUIRETTE
TISSUS FINIS VINYLE

VINYLES CLAIRS ET DE COULEUR
IMITATION DE BOIS AUTO-ADHÉSIFS
"CUIR VERNI" — MYLARS MÉTALLIQUES
COUVRE-MURS DE VINYLE

- Tissus pour rideau de douche de 72" de largeur
- Polyéthylène 3 à 40 pieds de large
- Coussin mousse taillé à la forme et aux dimensions voulues

Plastic Coated Textiles Ltd.

205 EST, AV. MONT-ROYAL

CALIFORNIE

Nous avons choisi la Californie d'Air Canada.

On y va ensemble?

Los Angeles à tarif Nolinprix
\$271 en semaine
\$292 en week-end

Allez-retour de Montréal sur vol régulier; réservation au moins 30 jours à l'avance; durée de séjour d'au moins 7 jours et au plus 30 jours; nombre de sièges limité; taxe de transport aérien en sus.

Les coulisses d'Hollywood à compter de \$257*

Vous êtes accueilli à l'aéroport par un guide qui vous occupera de vous toute la semaine. Avec lui, vous visiterez entre autres des studios de cinéma et vous assisterez à des enregistrements d'émissions de télévision réputées aux studios de NBC. De plus, vous séjournez 7 nuits au célèbre hôtel Sheraton Town House.

* Prix en vigueur jusqu'au 30 mars 1979; par personne, deux personnes par chambre; départs le vendredi et le dimanche; tarif aérien en sus. ITAC-FHHC B7

L'expérience du service long courrier

Air Canada est la seule ligne aérienne à vous offrir deux vols directs par jour à destination de Los Angeles en superjets L-1011. À bord, le service long courrier d'Air Canada à son meilleur, y compris la musique et le cinéma. De Los Angeles, le sud de la Californie (prenant les plages de la Côte ouest, Hawaii et le reste du Pacifique) ouvre à vos projets de vacances. Et pour vous aider à les planifier, Air Canada peut vous suggérer des circuits complets ou partiels répondant exactement à vos attentes.

La Californie à votre guise à compter de \$161 (US)*

Ce circuit hôtel-vol vous permet de visiter la Californie, ses villes et même la région environnante. Vous bénéficiez de l'utilisation d'une voiture économique de type Vega pendant 7 jours, sans limite de kilométrage. Le tarif comprend aussi 7 nuits dans des hôtels de la chaîne Holiday Inn.

* Prix en vigueur jusqu'au 31 mai; par personne, deux personnes par chambre; essence et taxe non comprises; tarif aérien en sus. IT7-AC-ABM37

On y va ensemble

Profitez-en pour utiliser la carte en Route pour régler certains frais du voyage. Pour tout renseignement concernant les tarifs aériens et les circuits de vacances complets ou partiels, communiquez avec votre agent de voyage ou Air Canada.

Détenteur d'un permis du Québec

AIR CANADA

TEAC • SANSUI • KENWOOD • PIONEER • AKAI • TOSHIBA • BIC • VENTURI •

M.T.L. ELECTRONIQUE INC.

Notre devise: service — qualité — bons prix.

Technics

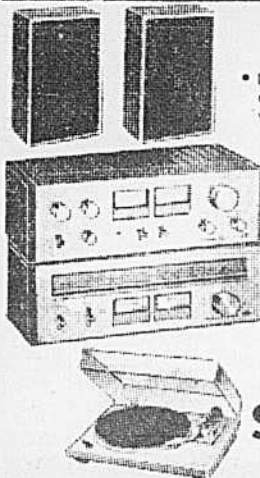
- Amplificateur Technics C.C. stéréo intégré ensemble, Modèle SU-8080 d'une puissance totale de 144 watts avec un taux de distorsion totale de 0.02%
- Récepteur AM-FM stéréo Technics modèle ST-8080. Réponse aux fréquences 20 Hz à 18,000 Hz (0.2 dB)
- Tourne-disques Technics modèle SL-1900 à entraînement direct, asservie par un seul circuit intégré, bras de lecture avec suspension à cadran très sensible.
- Haut-parleurs BIC — VENTURI FORMULA 6-11 de 125 watts par canal.

Prix ordinaire de l'ensemble: \$2599.50

Prix Spécial M.T.L.

\$1679.

ESCOMPTE DE 20 À 60%



PIONEER

- L'amplificateur stéréo-intégré PIONEER SA-6700 ensemble 2 d'une puissance totale RMS de 80 watts.
- Le synthétiseur AM-FM stéréo PIONEER TX-6700 d'une sensibilité FM utilisable mono (1.9 uV) et d'un rapport signal — bruit FM (S/N) de 65 dB (75 dB (mono) 74 dB (stéréo)).
- Le tourne-disques PIONEER PL-512, à commande par contact, moteur synchrone à 4 pôles, pleurogy et scintillement 0.055%, bras tubulaire en S.
- Les haut-parleurs AUDIOLOGIC à 3 voies, réponse aux fréquences 30 à 20,000 Hz, impédance 8 ohms.

Prix suggéré: \$1199.95

Prix spécial M.T.L.

\$729.50



KENWOOD

- Le récepteur AM-FM KENWOOD modèle KF-4070 d'une puissance de 80 watts RMS totale à 8 ohms, 20 à 20,000 Hz, avec un maximum de 11% de distorsion harmonique. Sensibilité FM 9 uV.
- Le tourne-disques KENWOOD modèle KD-2070, à entraînement direct, servomoteur CC, bras de lecture en S, pleurogy et scintillement de 0.04% (WRMS) scintillement de 0.04%.
- Les haut-parleurs AUDIOLOGIC à 3 voies, réponse aux fréquences 30 à 20,000 Hz impédance 8 ohms. Prix suggéré: \$1099.95.

Prix spécial M.T.L.

\$659.50



Enregistreuse à cassette avec dolby.

A partir de

\$279.50



Technics

Tourne-disques semi-automatique, Technics modèle SL-220.
N'achetez pas sans avoir vu nos prix.



Ligne complète de produits

Sansui

- Amplificateur stéréo intégré AU-217, puissance continue: 60 watts RMS totale.
- Amplificateur stéréo intégré AU-117, puissance continue: 30 watts RMS totale.
- Tuner stéréo AM-FM modèle TU-217.

Offerts à prix spéciaux M.T.L.

TOSHIBA

Garantie 50 mois sur ses téléviseurs.

Magnétoscope à cassette TOSHIBA.

N'achetez pas sans avoir vu nos prix.



2335, rue Bélanger,
Coin des Ecoles
721-1106

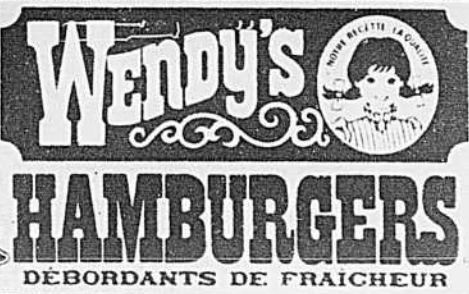
916 est, Mont-Royal
Métro Mont-Royal
527-9511

A.P. STEREO
4026 St-Jacques,
rue Sainte-Catherine
Face à Alexis-Nihon

6952 est, rue Sherbrooke
Métro Radisson
255-2893
Bureau chef

Vous aimez nos hamburgers tout chauds, tout juteux...

Attendez de goûter à notre chili!



DÉTACHEZ CE COUPON UN HAMBURGER GRATUIT PAR COUPON HAMBURGER EN PRIME En ce moment chez Wendy's, ce coupon vous donne droit à un hamburger simple à l'achat d'un hamburger de n'importe quel type. L'offre se termine le 31 mars 1979 PRÉSENTEZ CE COUPON EN PASSANT VOTRE COMMANDE	DÉTACHEZ CE COUPON UN BOL DE CHILI PAR COUPON RABAIS DE 20¢ SUR DU CHILI En ce moment chez Wendy's, ce coupon vous donne droit à un rabais de 20¢ sur le chili, mets piquant au bœuf de Wendy's. L'offre se termine le 31 mars 1979 PRÉSENTEZ CE COUPON EN PASSANT VOTRE COMMANDE	DÉTACHEZ CE COUPON UNE PORTION DE FRITES PAR COUPON RABAIS DE 15¢ SUR DES FRITES En ce moment, chez Wendy's, ce coupon vous donne droit à un rabais de 15¢ sur une portion de frites. L'offre se termine le 31 mars 1979 PRÉSENTEZ CE COUPON EN PASSANT VOTRE COMMANDE	DÉTACHEZ CE COUPON UNE PORTION DE FROSTY PAR COUPON RABAIS DE 15¢ SUR LE DESSERT LAITIER FROSTY En ce moment, chez Wendy's, ce coupon vous donne droit à un rabais de 15¢ sur une portion de Frosty, notre dessert laitier onctueux. L'offre se termine le 31 mars 1979 PRÉSENTEZ CE COUPON EN PASSANT VOTRE COMMANDE
--	--	---	--

4 restaurants dans la région de Montréal

685, curé Labelle
(CHOMÉDEY)
3600, boul. des Sources
(DOLLARD DES ORMEAUX)

214, boul. Labelle
(ROSEMÉRIE)
122, boul. St-Martin
(LAVAL)

R.-Canada ne pouvait forcer deux employés à faire du surtemps

La Société Radio-Canada, qui avait présenté en Cour supérieure une requête en évocation contre une décision de Me André Montpetit, qui avait agi comme arbitre, dans un différend avec deux membres du Syndicat des employés de production du Québec, vient d'être déboutée par le juge Victor Melançon.

Me Montpetit décide que, selon les provisions du Code canadien du travail, la Société ne pouvait pas, en l'absence de certains permis, astreindre les salariés plaignants à travailler en surtemps, aux dates mentionnées au grief, et que ces employés, partant, avaient le droit de refuser le travail qu'on leur demandait de faire en dehors de leurs heures régulières.

Radio-Canada soutenait qu'il y avait, dans cette interprétation de

la loi, une erreur manifeste de droit.

Mais le juge Melançon, en fait, n'a pas eu à décider du fond même du litige, puisqu'il a fait droit à une objection préliminaire des procureurs du syndicat, à l'effet que la Cour supérieure ne pouvait exercer son pouvoir de contrôle et de surveillance, par le truchement de l'évocation, que si le tribunal inférieur pouvait être considéré comme un tribunal statutaire.

Or, dans ce cas particulier, la preuve a révélé que le Code canadien du travail ne reconnaissait pas le statut de tribunal statutaire à un tribunal d'arbitrage formé par les parties, et que ce même code n'impose d'ailleurs pas le recours à l'arbitrage comme unique mode de solution des conflits qui peuvent surgir pendant une convention collective.

DEVIENS PORTEUR

la presse

556 équipes de baseball

On pourrait former 556 équipes de baseball parmi les porteurs de LA PRESSE.

91 autobus

Pour les transporter tous d'un seul coup, il faudrait mobiliser 91 autobus.

5.7 milles

En se tenant par les mains ils formeraient une chaîne longue de 5.7 milles.

41.6 millions de copies

Ils livrent plus de 41.6 millions de copies de LA PRESSE à domicile chaque année.

86,125 tonnes

Ce qui représente 86,125 tonnes de papier.

LA GRANDE EQUIPE

Nous cherchons des porteurs pour la région suivante:
Côte-St-Luc
Notre-Dame-de-Grâce



POUR FAIRE PARTIE DE
LA GRANDE EQUIPE DE
PORTEURS LA PRESSE

TELEPHONE A:

MONTREAL

285-6911

Ceux dont l'indicatif régional à l'extérieur du grand Montréal est (514) (sans frais)

1 — 800 — 361-8202

Les indicatifs régionaux (819), (613) et (418) (sans frais)

1 — 800 — 361-7453

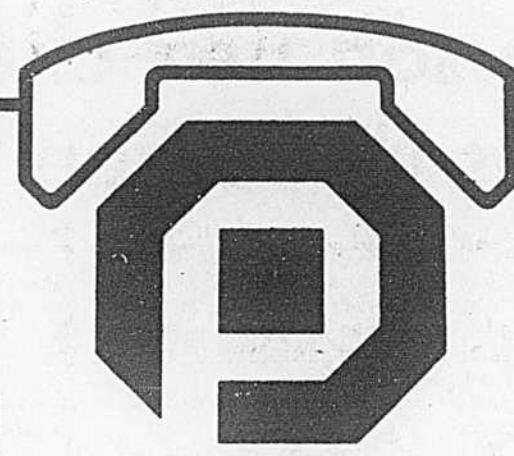
TÉLÉ-PRÊT

DE MONTRÉAL.

281-3333

D'AILLEURS (sans frais):

1-800-361-0660



TÉLÉ-PRÊT

C'est la nouvelle solution-prêt simple, rapide, pratique.

Un simple coup de fil et, généralement en moins de 24 heures, votre argent vous attend à la succursale de votre choix. Télé-prêt, c'est tous prêts... tout près!

SERVICE:
Du lundi au vendredi: 9h à 21h
Le samedi: 9h à 17h

une innovation de la banque provinciale

UNE BONNE NOUVELLE ON A DU GAZ À PROFUSION!



Les réserves de gaz naturel découvertes au pays au cours des dernières années peuvent amplement satisfaire à nos besoins en énergie pour les années à venir. En fait, le gaz naturel est en voie de devenir la source d'énergie par excellence pour assurer la croissance économique du Canada.

C'est là une bonne nouvelle, non seulement pour l'industrie du gaz, elle-même en pleine expansion, mais aussi pour tous et chacun d'entre nous. Au lieu de faire face à une pénurie, nous pouvons envisager des surplus considérables.

D'une situation de pénurie à une situation d'abondance

L'abondance de ce combustible propre et efficace est un facteur important qui devrait nous inciter à choisir cette forme d'énergie.

Songez à la sécurité d'approvisionnement. Songez au coût de l'énergie. Songez à l'environnement. Aujourd'hui et dans l'avenir.

Le gaz naturel est une source d'énergie chez nous; une énergie propre, économique et abondante.

Les réserves sont là et le prix est bon. Quel meilleur moment pour considérer sérieusement cette source d'énergie.

L'expansion de l'industrie du gaz naturel est dans notre intérêt à tous

Un des avantages les plus évidents de cette richesse issue de notre sol est que nous n'avons pas à l'importer. Que nous l'utilisions pour nos propres besoins ou que nous en exportions, le gaz contribue à renforcer le dollar canadien.

Que vous soyez l'usager résidentiel ou industriel, songez que le gaz est actuellement la seule forme d'énergie à présenter de solides garanties d'approvisionnement. Aucune autre source d'énergie n'offre de pareilles perspectives.

Et puis, le prix du gaz naturel se compare, en général, au prix des autres formes d'énergie.

Comment pouvons-nous, ensemble, tirer le meilleur profit de cette richesse?

Pour notre part, chez TransCanada PipeLines, nous prolongeons notre réseau de distribution pour acheminer le gaz naturel à un plus grand nombre de collectivités afin qu'elles puissent bénéficier de ses avantages. Nous travaillons présentement à la mise au point d'un grand projet de prolongation de notre réseau jusqu'à l'est de Québec. De plus, nous comptons bien approvisionner les provinces Maritimes.

Ces investissements de taille témoignent de notre conviction que le gaz naturel contribuera à assurer la croissance du pays au delà de l'an 2000.

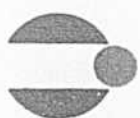
Quant à vous, que vous soyez gérant d'usine, ingénieur, restaurateur ou propriétaire d'une maison, pourquoi ne considéreriez-vous pas le choix qui s'offre à vous: une source d'énergie sûre, efficace, abondante et abordable qui vous sera profitable dès aujourd'hui et qui se traduira par d'importants avantages économiques à long terme?

Le gaz naturel: des avantages à profusion!

Des réserves en abondance ici même, des prix compétitifs, un réseau de distribution de premier ordre: un brillant avenir en perspective!

Comptez sur le gaz

Le gaz naturel, c'est la sécurité d'approvisionnement à long terme. Plus vous «inventerez» de façons de mieux utiliser le gaz, plus l'industrie du gaz aura de chances d'exploiter de nouvelles réserves, de développer de nouvelles techniques et de prolonger le réseau de distribution. La société Gaz Métropolitain vous donnera tous les détails sur les avantages que vous offre le gaz. Renseignez-vous dès aujourd'hui. C'est réconfortant d'apprendre de bonnes nouvelles.



TransCanada PipeLines

**LE GAZ NATUREL
... L'ÉNERGIE DE L'AVENIR.**

**Profitez en...
dès aujourd'hui.**